CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Rapport technique et statistique

Accélérer les réformes en faveur d'une économie numérique inclusive et durable

2025

Nations Unies
Genève, 2025

© 2025, Nations Unies

Ce document est disponible en libre accès dans le cadre de la licence Creative Commons, créée pour les organisations intergouvernementales et disponible à https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/.

Les affirmations, les interprétations et les conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou de ses États Membres.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données de position qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées sous réserve de l'inclusion des références appropriées.

Le texte a été traduit par Alessandro Vitale et Iris Macculi, de la CNUCED, et édité par Sophie Jeleff. Toute question sera traitée par les traducteurs, qui assument la responsabilité de l'exactitude de la traduction.

Publication des Nations Unies publiée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

UNCTAD/DTL/ECDE/2025/4
eISBN: 978-92-1-154507-4

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Alessandro Vitale et Iris Macculi, sous la direction générale de Martine Julsaint Kidane et de Cécile Barayre. Il s'agit du quatrième rapport d'une série menée par la Branche du commerce électronique et de l'économie numérique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le cadre du Mécanisme d'appui à la mise en œuvre.

La CNUCED remercie chaleureusement le réseau des points focaux du commerce électronique pour ses précieux efforts visant à mobiliser les parties prenantes et à recueillir des données pour le présent rapport. D'Afrique : Kouakou Charles Yao (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Côte d'Ivoire), Michael Wairoma (Département d'État du Commerce, Kenya), Fatsani Ngalande (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Malawi), Matchiane Français Bacar (Ministère de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration, Mauritanie), Ibrahim Tanda Bonkano (Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, Niger), Jean Premier Bienvenu Rukundo (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Rwanda), Fara Makha Diop (Ministère de l'Industrie et du Commerce, Sénégal), Rachid Darago (Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Togo), Khabbab Hadhri (Ministère du Commerce et du Développement des Exportations, Tunisie), Chris Matsiko (Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives, Ouganda), David Geofrey (Ministère de l'Industrie et du Commerce, République-Unie de Tanzanie) et Eric Sichembe (Ministère du Commerce, des Échanges et de l'Industrie, Zambie). D'Asie : Md. Sayed Ali (Ministère du Commerce, Bangladesh), Chea Laichea (Ministère du Commerce, Cambodge), Fatema Shneekat (Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Approvisionnements, Jordanie), Enkhbold Vorshilov (Ministère des Affaires étrangères, Mongolie) et Lila Dhar Adhikari (Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Approvisionnements, Népal). D'Amérique latine et des Caraïbes : Darwin Herber Carrasco Rosas (Secrétariat du Gouvernement et de la transformation numérique, Pérou). Du Pacifique : Karen Niumata (Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, Samoa), Richard Nokia (Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Travail et de l'Immigration, Îles Salomon), Kathleen Walters (Ministère du Commerce et du Développement économique, Tonga), Falaoa Sione (Ministère des Affaires étrangères, du Travail et du Commerce, Tuvalu) et Francisca Miller (Ministère du Commerce et des Affaires commerciales, Vanuatu).

Le soutien des missions permanentes à Genève des pays examinés a été déterminant pour coordonner et recevoir les contributions de leurs capitales respectives. Leur engagement a contribué à enrichir le contenu du rapport. La CNUCED tient également à remercier les représentants des organisations régionales qui ont participé à l'examen : Angelique Umulisa (Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est), Kolawole Sofola (Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et Andrea Ibba (Secrétariat du Forum des îles du Pacifique).

Le rapport a également bénéficié des contributions des partenaires d'eTrade for all, en particulier de l'Organisation de l'aviation civile internationale, de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et de l'Union postale universelle.

La publication assistée par ordinateur et la conception de la couverture ont été réalisées par Keel Chan. Le soutien administratif a été assuré par Diana Quiros.

La CNUCED remercie tout particulièrement les principaux donateurs du Programme de la CNUCED sur le commerce électronique et l'économie numérique, à savoir l'Australie, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Suède et la Suisse, pour leur soutien financier.

Avant-propos

Dans le contexte actuel de transformation numérique redéfinissant rapidement l'économie mondiale, il est essentiel pour les pays en développement de pouvoir exploiter les potentiels du commerce électronique et du commerce numérique.

Le quatrième examen de la mise en œuvre du commerce électronique fournit une analyse pertinente et détaillée de la manière dont les pays et les régions partenaires traduisent leurs ambitions numériques en actions concrètes. Couvrant 23 pays et trois organisations régionales, l'étude dresse un tableau riche et nuancé, mettant en lumière à la fois les avancées réalisées et les défis qui persistent.

Ce rapport souligne l'importance de notre Mécanisme d'appui à la mise en œuvre qui aide les pays à aller au-delà du simple diagnostic pour passer à la phase de mise en œuvre, tout en renforçant l'appropriation nationale, le dialogue inclusif et la coopération régionale. En s'appuyant sur des enseignements issus de contextes variés, l'analyse constitue une ressource pratique pour les décideurs politiques, les partenaires de développement et l'ensemble des acteurs engagés en faveur d'une croissance numérique inclusive.

Des progrès significatifs sont plus probables lorsque le commerce électronique et le commerce numérique sont prioritaires au niveau national, que les efforts sont bien coordonnés et que les politiques sont soutenues par une collaboration inclusive et multipartite. Nombre de ces initiatives s'inscrivent toutefois dans un contexte difficile, marqué par des crises mondiales en cascade, des inégalités persistantes, des évolutions technologiques rapides et une diminution de l'aide publique au développement. Pourtant, le rythme du changement doit s'accélérer. Les capacités institutionnelles et opérationnelles restent inégales tandis que les lacunes persistantes en matière de connectivité des technologies de l'information et de la communication et de logistique commerciale, de cadres réglementaires, de systèmes de paiement numérique, de compétences numériques, d'accès au financement et de confiance limitent encore le plein potentiel du commerce numérique. Le renforcement de politiques fondées sur des données probantes, une meilleure coordination interministérielle, un dialogue inclusif et des efforts constants de renforcement des capacités seront essentiels pour impacter plus largement le développement.

Dans ce contexte, le Pacte numérique mondial a souligné l'importance d'harmoniser les efforts en faveur d'un avenir numérique plus inclusif et durable. La CNUCED, grâce à son action de mobilisation, son expertise technique et ses partenariats, notamment à travers l'initiative eTrade for all, joue un rôle essentiel pour aider les pays et les régions à s'adapter à ce paysage en constante évolution.

Torbjörn Fredriksson
Chef de la Branche du commerce électronique et de l'économie numérique
Division de la technologie et de la logistique

Table des matières

Remerciements iii

Avant-propos iv

Abréviations viii

Note ix

Aperçu x

Chapitre I

Améliorer l'élaboration des politiques pour favoriser un environnement de commerce électronique florissant xiv

A. Soutien continu et partenariats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour faire progresser les réformes de l'économie numérique 1

B. Promouvoir les cadres nationaux et régionaux de développement du commerce électronique pour accélérer les réformes du commerce électronique..... 7

C. Favoriser des mécanismes efficaces de gouvernance multipartite 19

D. Renforcer l'élaboration de politiques de commerce électronique fondées sur des données probantes 24

Chapitre II

Principaux développements dans les écosystèmes nationaux et régionaux du commerce électronique 28

A. Améliorer la connectivité Internet et les services numériques .. 29

B. Faciliter la logistique du commerce électronique et le commerce numérique 35

C. Développer des plateformes et assurer une intégration transparente des paiements numériques..... 40

D. Favoriser des conditions de concurrence équitables et un écosystème fondé sur des règles 44

E. Renforcement des compétences numériques et développement du commerce électronique 50

F. Améliorer l'accès au financement pour les entrepreneurs numériques 55

Chapitre III

Conclusions 60

Références 63

Annexe I : Études de cas 64

Annexe II : Méthodologie 73

Figures

Figure 1
Évaluations eT Ready et stratégies, plans d'action et politiques en matière de commerce électronique (juillet 2025) 3

Figure 2
Renforcement des capacités en action – retours d'expérience des points focaux 6

Figure 3
Pourcentage de personnes utilisant l'Internet (2019 et 2024) 30

Figure 4
Prix du panier de données mobiles uniquement, en pourcentage du revenu national brut par habitant (2023 et 2024) 33

Figure 5
Facilitation des échanges et commerce sans papier (2025) 37

Tableaux

Tableau 1
Objectifs et domaines d'intervention décrits dans le Pacte numérique mondial 4

Encadrés

Encadré 1
Promouvoir la coopération grâce à l'initiative eTrade for all..... 5

Encadré 2
Déploiement de l'eTrade Reform Tracker : premiers enseignements et perspectives d'avenir..... 23

Encadré 3
Mesurer le commerce électronique : combler les lacunes grâce à une coopération accrue et au renforcement des capacités..... 25

Encadré 4
Aspects environnementaux du commerce électronique et de l'économie numérique 36

Encadré 5
Comment le PAPSS révolutionne les paiements mobiles intra-africains..... 43

Encadré 6
Révision des lois relatives au commerce électronique dans la Communauté de l'Afrique de l'Est..... 46

Abréviations

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIR	Cadre intégré renforcé
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
eT Ready	Évaluation(s) de l'état de préparation au commerce électronique
FIP	Forum des îles du Pacifique
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
IA	Intelligence artificielle
ITC	Centre du commerce international
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAPSS	Système de paiement et de règlement panafricain
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RTGS	Règlement brut en temps réel
SYDONIA	Système douanier automatisé
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UIT	Union internationale des télécommunications
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
UPU	Union postale universelle
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

Note

Au sein de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED, la Branche du commerce électronique et de l'économie numérique mène des travaux d'analyse axés sur les politiques relatives à l'implication des technologies de l'information et de la communication (TIC), du commerce électronique et de l'économie numérique pour le développement. Il est notamment responsable de l'élaboration du Rapport sur l'économie numérique et de diverses études thématiques sur les TIC au service du développement.

La Branche promeut également le dialogue international sur les questions liées aux TIC pour le développement et contribue au renforcement des capacités des pays en développement pour mesurer l'économie numérique et concevoir des politiques et cadres juridiques adaptés. Elle suit l'évolution mondiale de la législation sur le commerce électronique à travers le Global Cyberlaw Tracker.

Depuis 2016, elle coordonne aussi l'initiative multipartite eTrade for all, qui regroupe 35 partenaires internationaux et qui vise à renforcer la capacité des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à utiliser et tirer parti du commerce électronique. Dans ce cadre, la CNUCED a lancé en 2019 l'initiative eTrade for Women, qui promeut une économie numérique plus inclusive, grâce à un réseau de femmes entrepreneures actives dans toutes les régions en développement, engagées dans des activités de renforcement des capacités, de mentorat et de sensibilisation en faveur de politiques plus sensibles au genre.

Les références aux entreprises et à leurs activités qui sont citées dans ce rapport ne doivent pas être interprétées comme une approbation par la CNUCED de ces entreprises ou de leurs activités. La référence aux dollars désigne les dollars des États-Unis d'Amérique.

Aperçu

Le déficit de préparation numérique n'est pas seulement un défi de développement : il constitue une condition préalable à une participation inclusive et équitable à l'économie mondiale. À mesure que la numérisation s'accélère et transforme les modes de commerce, de production et de consommation, les pays dépourvus d'infrastructures numériques de base, de politiques favorables et de capacités institutionnelles risquent de creuser encore davantage leur retard. De nombreux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, restent en marge de l'économie numérique, tandis que les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) continuent de faire face à des obstacles majeurs pour y accéder et y participer efficacement.

Bien qu'un nombre croissant de pays en développement aient adopté des stratégies ou des politiques de commerce électronique fondées sur des diagnostics éclairés, la mise en œuvre de ces stratégies demeure un défi. Le présent rapport, qui constitue le quatrième examen de la mise en œuvre du commerce électronique, souligne l'urgence d'accélérer les réformes favorisant le commerce numérique, notamment dans des domaines tels que les infrastructures des technologies de l'information et de la communication (TIC), les cadres juridiques et réglementaires, la gouvernance des données, les paiements et le développement des compétences. Il est encourageant de constater que certains pays ont réalisé des progrès notables, en particulier grâce à des investissements dans les infrastructures à haut débit, l'adaptation du cadre juridique et le développement des services financiers numériques. Cependant, le rythme et l'ampleur des réformes restent inégaux, ce qui nécessite une plus grande attention aux critères fondamentaux, tels que la mise à disposition d'une électricité fiable et généralisée, l'alphabétisation de base et l'accès aux contenus dans les langues locales.

Il est important d'intégrer davantage le commerce électronique dans les programmes nationaux de développement et de commerce afin de libérer tout son potentiel d'innovation, de création d'emplois et de valeur, et de résilience économique. Les efforts de mise en œuvre, soutenus par une assistance technique coordonnée et la collaboration des partenaires de développement, seront essentiels pour garantir que la transformation numérique contribue significativement à une croissance durable et inclusive.

Ce quatrième examen s'appuie sur les rapports précédents[1] et adopte une approche plus ciblée et adaptée, nourrie des retours d'information réguliers des pays partenaires. Il se concentre sur les progrès rapportés par 23 pays :

- Afrique : Côte d'Ivoire, Kenya, Malawi, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Zambie ;
- Asie : Bangladesh, Cambodge, Jordanie, Mongolie et Népal ;
- Amérique latine et Caraïbes : Pérou ;
- Pacifique : Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Il contient des études de cas spécifiques au Cambodge, au Kenya et au Vanuatu (annexe I). De plus, des références ponctuelles sont faites aux expériences d'autres pays, fondées sur des recherches documentaires, afin de dresser un tableau des progrès au niveau global et des défis restants. La méthodologie de recherche est présentée à l'annexe II.

[1] CNUCED (2020, 2022a et 2023b).

Le rapport comprend deux parties principales :

- un examen des cadres politiques nationaux et régionaux de développement du commerce électronique, des mécanismes de gouvernance et de suivi, de la disponibilité des données pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et participatives, ainsi que du rôle du renforcement des capacités dans l'amélioration de l'élaboration de politiques de commerce électronique ;
- des exemples concrets des progrès réalisés par les pays et les régions dans la mise en œuvre des recommandations des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique (eT Ready), des politiques et stratégies de commerce électronique, ainsi que des défis persistants. Ce document met en lumière les évolutions de l'écosystème du commerce électronique mondial ainsi que les initiatives nationales et régionales efficaces pour les entreprises et les consommateurs dans divers domaines.

A. Améliorer l'élaboration des politiques pour favoriser un environnement de commerce électronique florissant

En juillet 2025, 38 pays et deux organisations régionales avaient bénéficié des évaluations eT Ready de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (figure 1), qui fournissent un diagnostic complet des lacunes et des opportunités dans des domaines d'action essentiels. Ces évaluations servent souvent de catalyseurs permettant d'élaborer des mesures politiques nationales et régionales dans le domaine du numérique, et contribuant à l'élaboration d'outils axés sur les résultats, tels que les plans d'action eT Ready et les stratégies de commerce électronique, fondés sur des consultations multipartites et alignés sur des objectifs de développement plus larges.

Afin d'aider les pays à traduire les diagnostics en actions concrètes, la CNUCED propose une assistance technique continue au moyen de son Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (« eTrade Implementation Support Mechanism »). Ce mécanisme facilite la coordination multipartite, renforce le dialogue politique et aligne les efforts des partenaires de développement aux priorités nationales et régionales. Ce soutien concret et axé sur les résultats aide les pays à concrétiser leurs ambitions numériques et à renforcer leur intégration dans l'économie numérique mondiale. Les examens de mise en œuvre sont un élément essentiel de ce mécanisme. Ils sont essentiels pour suivre les progrès, identifier les lacunes persistantes et documenter les bonnes pratiques et l'impact des politiques. Depuis 2020, ces examens ont également contribué à un soutien spécifique aux réformes numériques et à l'émergence d'un réseau actif de points focaux nationaux pour le commerce électronique – des fonctionnaires gouvernementaux qui pilotent les efforts de réforme et mobilisent les parties prenantes de tous les secteurs.

Le renforcement des capacités dans l'élaboration des politiques est une priorité essentielle de ces efforts. En mai 2024, un atelier de renforcement des capacités destiné aux points focaux du commerce électronique a proposé des sessions thématiques et un apprentissage par les pairs sur les dispositions relatives au commerce numérique dans les accords commerciaux et les places de marché nationales du commerce électronique. Il comprenait également une formation pratique sur l'outil de suivi des réformes du commerce électronique, lancé en 2024 pour suivre la mise en œuvre des réformes en temps réel. Les discussions ont souligné la nécessité d'un renforcement ciblé des capacités, en particulier pour les pays les moins avancés, et ont renforcé l'importance des efforts collaboratifs, tels que le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre et l'initiative eTrade for all, qui vise à faciliter la mise en relation entre les gouvernements, les partenaires de développement et les donateurs.

Renforcer la préparation numérique des pays en développement est devenu un impératif mondial croissant. Le Pacte numérique mondial a été adopté en septembre 2024 dans le cadre du Pacte pour l'avenir. Il fournit un cadre global de principes et d'engagements pour soutenir un environnement numérique inclusif, sûr et durable. Sa mise en œuvre peut être soutenue par diverses initiatives, notamment l'initiative eTrade for all, qui regroupe 35 partenaires internationaux. La présente étude constitue une réelle valeur ajoutée en proposant une analyse détaillée de la qualité des processus de mise en œuvre des réformes favorisant le commerce électronique, et contribue ainsi à améliorer la conception, la coordination et les investissements des politiques aux niveaux national et régional.

Des ressources limitées compromettent à la fois les réformes du commerce électronique et les efforts de gouvernance. Malgré le développement croissant de cadres nationaux et régionaux de commerce électronique, de nombreux pays continuent de se heurter à des obstacles majeurs pour faire avancer et mettre en œuvre les réformes en raison de ressources humaines, techniques et financières limitées. Des pays comme les Fidji, le Kenya, Trinité-et-Tobago et la Zambie ont récemment actualisé leurs stratégies de commerce électronique, tandis que d'autres, comme le Pérou, le Rwanda et le Sénégal, intègrent le commerce électronique à leurs plans nationaux de développement. Les initiatives régionales de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté de l'Afrique de l'Est et du Forum des îles du Pacifique (FIP) ont également enregistré des progrès notables. Néanmoins, des défis tels que la faible priorisation politique, la fragmentation institutionnelle et l'insuffisance des financements persistent, souvent aggravés par une forte rotation du personnel et des capacités techniques limitées au sein des institutions de mise en œuvre et des secrétariats régionaux. Alors que des mécanismes de gouvernance et de suivi, tels que des comités interministériels et des plateformes multipartites, émergent dans des pays comme le Cambodge, la Jordanie et Vanuatu, leur efficacité est souvent compromise par des ressources insuffisantes. Des réformes durables exigent non seulement une meilleure coordination et un engagement inclusif des parties prenantes à tous les niveaux, mais aussi des investissements à long terme dans le renforcement des capacités, les outils numériques et les mécanismes de financement. Dans ce contexte, divers outils tels que le eTrade Reform Tracker développé par la CNUCED constituent des ressources précieuses pour améliorer la coordination, suivre les progrès et renforcer les capacités institutionnelles.

Il est essentiel de renforcer l'élaboration de politiques de commerce électronique fondées sur des données fiables. Le manque de capacités statistiques, l'utilisation inconstante des définitions et la prédominance du commerce informel et mobile limitent la disponibilité de statistiques fiables et comparables mesurant le commerce électronique et le commerce numérique. Cela nécessite une plus grande coopération internationale, par exemple par l'intermédiaire du Groupe de travail de la CNUCED sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, qui élabore des lignes directrices mondiales pour soutenir le renforcement des capacités en matière de statistiques du commerce électronique. Pour combler ce manque d'information, le Pérou, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie font partie des pays qui développent actuellement des observatoires nationaux, des outils de collecte de données et des baromètres de consommation afin de générer des informations utiles sur le marché, et de suivre le comportement des consommateurs et les tendances du secteur du commerce électronique et des plateformes numériques. Globalement, cependant, les pays partenaires appellent de plus en plus à un renforcement des capacités afin de consolider les capacités statistiques et de favoriser l'élaboration de politiques fondées sur les données dans l'économie numérique.

B. Principaux développements dans les écosystèmes nationaux et régionaux du commerce électronique

Alors que l'accès mondial à l'Internet continue de s'étendre, d'importantes disparités persistent, en particulier dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral.

Les lacunes en matière d'infrastructures, le coût élevé des données et la maîtrise limitée du numérique demeurent des obstacles majeurs à l'inclusion numérique. Pour relever ces défis, les pays partenaires mettent en œuvre des projets de connectivité à grande échelle. Des initiatives nationales, telles que le déploiement de la fibre optique en Côte d'Ivoire et le Projet d'accélération numérique au Malawi, illustrent les efforts ciblés visant à améliorer la connectivité du dernier kilomètre et la fourniture de services numériques. Dans la région Pacifique, de nouveaux déploiements de câbles sous-marins améliorent l'accès et la fiabilité dans les États insulaires. Ces efforts sont également soutenus par les technologies satellitaires, qui fournissent des solutions de connectivité flexibles et résilientes, essentielles dans les zones exposées aux catastrophes ou isolées. L'amélioration de l'accès à l'Internet stimule également l'expansion des services numériques dans des secteurs critiques, tels que la finance, l'agriculture et l'administration publique.

La modernisation des infrastructures logistiques et des réseaux de transport est essentielle pour améliorer la livraison du dernier kilomètre et le commerce électronique transfrontalier. Les pays exploitent les outils numériques, tels que le système de positionnement global (GPS), l'intelligence artificielle (IA) et l'Internet des objets (IoT), ainsi que la vaste infrastructure postale, pour optimiser les chaînes d'approvisionnement et favoriser l'inclusion commerciale dans les zones rurales et reculées, tout en privilégiant une logistique respectueuse de l'environnement. Des initiatives régionales, telles que la modernisation des systèmes douaniers et la création de corridors commerciaux en Afrique de l'Est, devraient fluidifier les flux commerciaux et réduire les coûts de transaction. Parallèlement, le commerce dématérialisé demeure un goulot d'étranglement dans de nombreux endroits, ce qui souligne la nécessité d'une intégration numérique plus poussée.

L'expansion rapide de l'argent mobile et des plateformes de paiement numérique transforme les écosystèmes financiers des régions en développement. L'interopérabilité des systèmes, les règlements en temps réel et les solutions de paiement transfrontalier accélèrent l'inclusion financière et stimulent la participation au commerce électronique. Le Cambodge, le Kenya et le Rwanda mettent en œuvre des stratégies financières numériques robustes, tandis que des plateformes régionales telles que le Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS) ouvrent la voie à des paiements intra-africains intégrés.

Pour favoriser la confiance et l'inclusion, les gouvernements réforment les cadres juridiques et réglementaires du commerce électronique, de la protection des données et de la cybersécurité. Des progrès sont manifestes dans plusieurs régions, notamment en Afrique de l'Est et dans le Pacifique où les efforts d'harmonisation et la mise à jour des lois créent des environnements numériques plus sûrs. Les technologies émergentes, comme l'IA, incitent également à une nouvelle gouvernance, comme en témoignent les stratégies nationales sur l'IA récemment adoptées au Kenya, en Mauritanie et en Zambie.

La maîtrise du numérique et le développement des compétences sont essentiels à une croissance numérique inclusive. Les pays intègrent l'éducation numérique dans les programmes scolaires, développent la formation professionnelle et soutiennent l'entrepreneuriat des jeunes. Les partenariats public-privé et les pôles d'innovation jouent un rôle essentiel pour doter les particuliers et les MPME des outils nécessaires à leur participation à l'économie numérique. Les initiatives menées au Kenya, au Sénégal et aux Îles Salomon, entre autres, témoignent de cette dynamique croissante.

Malgré l'essor de l'activité numérique, l'accès aux capitaux de démarrage demeure une contrainte majeure. Les pays partenaires s'attaquent à ce problème au moyen de lois sur les start-up, de fonds d'innovation et d'initiatives d'investissement régionales. Des programmes tels que l'initiative Tombouctou du Programme des Nations Unies pour le développement et des initiatives nationales au Bangladesh et en Mauritanie visent tous à combler les déficits de financement et à stimuler l'innovation. La poursuite des progrès dépendra de la cohérence des politiques, de la réforme en matière de réglementation et du soutien de l'écosystème.

Chapitre I

Améliorer l'élaboration des politiques pour favoriser un environnement de commerce électronique florissant

Les évaluations de l'état de préparation au commerce électronique (eT Readies) de la CNUCED ont contribué à l'élaboration de plans d'action et de stratégies de commerce électronique dans plus de 40 pays en développement et à l'élaboration de cadres régionaux, notamment en Afrique et dans le Pacifique. Ces outils aident également les pays à aligner leurs efforts nationaux et régionaux sur les engagements au niveau global inscrits dans le Pacte numérique mondial qui promeut un avenir numérique ouvert, libre, sûr et inclusif pour tous. Alors que le commerce numérique devient un élément central du développement économique, des approches politiques cohérentes et coordonnées aux niveaux national, régional et mondial sont de plus en plus pertinentes.

Les pays et régions considérés dans le présent rapport progressent à des rythmes variables. Nombre d'entre eux sont confrontés à un soutien politique limité au plus haut niveau, à une faible capacité institutionnelle, à un financement insuffisant et à un soutien fragmenté des partenaires de développement, autant de facteurs qui entravent la poursuite des efforts de réforme. Si certains pays et régions ont mis en place des systèmes de gouvernance et de suivi pour coordonner la mise en œuvre des réformes pertinentes, d'autres peinent à assurer la coordination et la continuité. L'exploitation des outils de la CNUCED, tels que l'eTrade Reform Tracker, peut améliorer la collaboration, le suivi et le partage des connaissances. Le renforcement de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, des cadres institutionnels inclusifs et le renforcement des capacités à long terme seront essentiels pour garantir des réformes du commerce numérique efficaces et durables.

A. Soutien continu et partenariats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour faire progresser les réformes de l'économie numérique

La CNUCED joue un rôle essentiel en aidant les pays et les régions à passer progressivement des évaluations à la mise en œuvre des réformes de l'économie numérique. Plus de 40 évaluations eT Ready ont été menées, bénéficiant principalement aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits

États insulaires en développement. La méthodologie des examens s'est adaptée à des contextes de développement plus avancés, l'Indonésie devenant le premier pays du G20 à bénéficier de l'assistance de la CNUCED dans ce domaine. L'approche adoptée préconise un modèle de l'ensemble du Gouvernement et multipartite, favorisant le dialogue public-privé et forgeant des partenariats avec les acteurs du développement pour contribuer à intensifier les efforts nationaux. S'appuyant sur les capacités développées grâce au processus lié à l'eT Ready, 15 pays ont élaboré des outils opérationnels à court terme, tels qu'un plan d'action eT Ready, ainsi que des outils politiques à moyen terme plus complets, nationaux et holistiques, tels qu'une stratégie ou une politique nationale de commerce électronique avec l'appui technique de la CNUCED (figure 1).

Faire progresser les réformes de l'économie numérique nécessite non seulement un appui technique soutenu, mais aussi des partenariats clés et une collaboration solide entre les gouvernements, les partenaires de développement, le secteur privé et la société civile. Le rôle continu de la CNUCED dans la facilitation de la coopération multipartite et l'harmonisation des efforts aux niveaux national et régional est essentiel pour surmonter les défis et assurer des progrès inclusifs et coordonnés dans la transformation numérique.

La nécessité d'approfondir la collaboration multipartite et la coopération internationale dans le domaine numérique a pris une ampleur sans précédent.

La nécessité d'approfondir la collaboration multipartite et la coopération internationale dans le domaine numérique a acquis une importance sans précédent. Le présent rapport fait écho aux conclusions de la septième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique, tenue du 6 au 8 mai 2024 à Genève. Lors de cette session, le Groupe d'experts a souligné l'urgence de renforcer la préparation numérique dans les pays en développement, notamment face à la multitude de crises mondiales et à l'aggravation des fractures numériques. Il a mis en lumière les retombées inégales de la numérisation et les obstacles persistants auxquels de nombreux pays sont confrontés. Il s'agit notamment des inégalités entre les sexes et les fractures urbaines/rurales, ainsi que des préoccupations croissantes telles que l'impact environnemental de la numérisation[1], et les défis liés à la gouvernance des données et à la domination des plateformes. À l'issue de cette réunion, un ensemble de recommandations politiques ont été adoptées, appelant à une collaboration plus étroite entre la communauté internationale et les partenaires de développement ; cela dans le but de renforcer les capacités des pays à concevoir, mettre en œuvre, coordonner et suivre les progrès des mesures et des réformes favorisant le commerce électronique, en utilisant des outils adaptés aux besoins de chaque pays, tout en garantissant l'inclusion et l'accès équitable aux avantages pour tous, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables[2].

[1] S'appuyant sur les conclusions de la CNUCED (2024a) (voir encadré 4 ci-dessous), ce sujet a été au cœur de la huitième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique : https://unctad.org/meeting/intergovernmental-group-experts-e-commerce-and-digital-economy-8th-session. Les implications environnementales de l'essor du commerce électronique et de l'économie numérique constituent un élément important des travaux de recherche et des travaux intergouvernementaux de la CNUCED, et ont récemment été intégrées à ses activités de renforcement des capacités. L'eT Ready de l'Indonésie, lancé en 2025, innove en ce sens. Pour la première fois, l'impact environnemental du commerce électronique et du commerce numérique est explicitement inclus dans une telle évaluation.

[2] CNUCED (2024b).

Figure 1
Évaluations eT Ready et stratégies, plans d'action et politiques en matière de commerce électronique (juillet 2025)

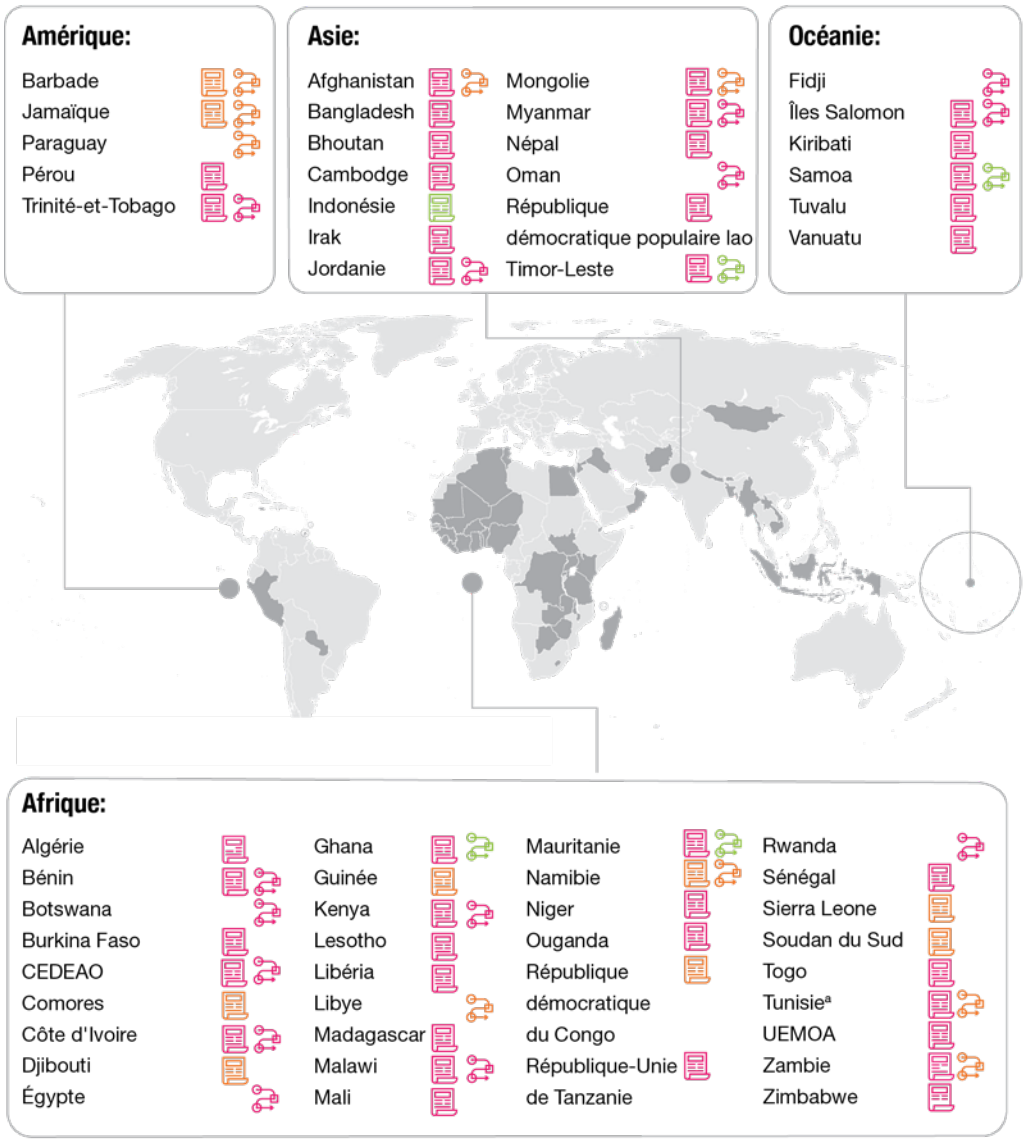

Légende:

	Finalisé	En cours	Demandé
eT Ready	40	1	9
Stratégie, plan d'action ou politique de commerce électronique	15	4	9

Source : Compilé par la CNUCED.
[a] Un plan d'action a été élaboré et une stratégie de commerce électronique a été demandée.

Ces principes sont également au cœur du Pacte numérique mondial, une initiative multilatérale cruciale adoptée par l'Assemblée générale en septembre 2024 dans le cadre du Pacte pour l'avenir. Dans ce Pacte, l'Assemblée générale a défini un ensemble de principes et d'engagements favorisant un environnement numérique inclusif, sûr et durable, dont l'objectif 2 est particulièrement pertinent dans le contexte du présent examen. Le Pacte reconnaît que la promotion de l'inclusion numérique nécessite un environnement favorable prévisible et transparent, englobant des cadres politiques, juridiques et réglementaires qui soutiennent l'innovation, protègent les droits des consommateurs, nourrissent les talents et les compétences numériques, favorisent une concurrence loyale et l'entrepreneuriat numérique, et renforcent la confiance des consommateurs dans l'économie numérique. Il fournit un cadre global et une approche holistique pour la coopération et la gouvernance numériques, aux niveaux international et national, pouvant contribuer à accroître la productivité, faciliter la croissance du commerce électronique, améliorer la compétitivité, accélérer la transformation numérique et soutenir les investissements.

Tableau 1
Objectifs et domaines d'intervention décrits dans le Pacte numérique mondial

Objectifs	Domaines d'intervention
1. Combler toutes les fractures numériques et accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable	• Connectivité • Alphabétisation numérique, compétences et capacités numériques • Biens publics numériques et infrastructures publiques numériques
2. Développer l'inclusion et les bénéfices de l'économie numérique pour tous	• Environnements propices à la transformation numérique • Partage des connaissances et transfert de technologie • Renforcement des capacités
3. Favoriser un espace numérique inclusif, ouvert, sûr et sécurisé qui respecte, protège et promeut les droits de l'homme	• Droits de l'homme • Gouvernance de l'Internet • Confiance et sécurité numériques • Intégrité de l'information
4. Promouvoir des approches de gouvernance des données responsables, équitables et interopérables	• Confidentialité et sécurité des données • Données pour les Objectifs de développement durable et pour le développement • Flux de données transfrontaliers • Gouvernance des données interopérables
5. Améliorer la gouvernance internationale de l'IA au profit de l'humanité	• Gouvernance de l'IA

Source : CNUCED, d'après le texte officiel du Pacte numérique mondial.

Le succès d'un tel cadre dépend largement du renforcement des partenariats et des efforts de collaboration. La CNUCED jouera un rôle actif pour faciliter la mise en œuvre du Pacte. Avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, elle codirigera la mise en œuvre des engagements au titre de l'objectif 2 et, avec l'Université des Nations Unies, ceux de l'objectif 4. Cet effort s'appuie sur les initiatives existantes et les intègre, notamment celles liées au Sommet mondial sur la société de l'information et à l'initiative eTrade for all menée par la CNUCED (encadré 1).

Encadré 1
Promouvoir la coopération grâce à l'initiative eTrade for all

Lancée en 2016, l'initiative eTrade for all illustre le pouvoir des partenariats, réunissant 35 organisations internationales, banques régionales de développement, entités de la société civile et agences nationales en tant que partenaires engagés à promouvoir l'inclusion numérique dans les pays en développement. Elle soutient activement les objectifs 1 et 2 (paragraphe 21 (d)) du Pacte numérique mondial en facilitant l'assistance technique multipartite et le partage des connaissances. Sa plateforme (etradeforall.org) offre une riche ressource en matière d'actualités, d'événements, de formations de renforcement des capacités, et de recherches sur le commerce électronique et l'économie numérique.

Les partenaires d'eTrade for all participent activement à diverses activités de renforcement des capacités de la CNUCED, notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre des eT Readies et des stratégies de commerce électronique. En 2024, 22 partenaires ont été impliqués dans diverses activités menées par la CNUCED, dont 13 partenaires ont soutenu les programmes eT Readies, les stratégies de commerce électronique et leur mise en œuvre, 9 ont contribué aux activités eTrade for Women et 12 ont été impliqués dans les activités liées à la recherche, à l'analyse et aux statistiques.

Source : CNUCED (2025a).

Le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre du commerce électronique de la CNUCED offre aux pays partenaires une plateforme unique d'échange, de dialogue et de mise en relation pour renforcer leurs capacités d'élaboration de politiques en matière de commerce électronique. Les examens de mise en œuvre constituent la pierre angulaire du Mécanisme depuis 2020. Ils ont permis d'ajuster le niveau de soutien requis pour aider les pays partenaires à progresser dans la mise en œuvre des réformes et des initiatives favorisant le commerce électronique. Grâce à un engagement continu avec les parties prenantes, en particulier les points focaux du commerce électronique[3], la CNUCED a contribué à façonner une communauté de praticiens engagés dans la promotion des processus nationaux de mise en œuvre des réformes et des initiatives favorisant le commerce électronique, principalement en collaborant activement avec les acteurs des secteurs public et privé. Les points focaux du commerce électronique bénéficient régulièrement d'ateliers de renforcement des capacités sur mesure (figure 2) et participent à des forums mondiaux, tels que la eWeek de la CNUCED et le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique. Les examens et les ateliers de renforcement des capacités se sont avérés essentiels pour concevoir des initiatives de soutien et faciliter le partage de connaissances et d'expériences entre les pays et les groupes régionaux.

L'atelier de renforcement des capacités en matière de commerce électronique organisé conjointement avec la septième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique a réuni 28 points focaux des pays partenaires et des communautés économiques régionales d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, soulignant la demande croissante d'apprentissage par les pairs et de collaboration Sud-Sud. À cette occasion, les participants ont abordé des

> La CNUCED a contribué à façonner une communauté de praticiens engagés dans la promotion de la mise en œuvre de réformes et d'initiatives favorisant le commerce électronique.

[3] Il s'agit principalement de hauts fonctionnaires des ministères du commerce ou d'autres entités reconnus pour leur leadership dans le domaine du commerce électronique. Depuis le premier atelier bilan eT Ready en 2019, la CNUCED s'est engagée à maintenir et à renforcer ses relations avec ces points focaux dans le cadre de ses efforts de suivi. Lorsque des fonctionnaires quittent leurs fonctions, la CNUCED continue de nouer de nouveaux liens, souvent avec le soutien des missions permanentes de leurs pays respectifs à Genève.

sujets tels que les accords commerciaux numériques et les plateformes de marché en ligne, et ont bénéficié des présentations de plusieurs partenaires d'eTrade for all, notamment la Fondation Diplo, le Centre du commerce international (ITC), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que d'autres organisations, comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'atelier a également été l'occasion d'organiser un exercice de simulation pratique de l'outil de suivi des réformes du commerce électronique « eTrade Reform Tracker », inaugurant ainsi sa phase de déploiement dans les pays partenaires qui ont fait une demande (encadré 2).

Parmi les principaux messages ressortis des discussions, on peut citer l'importance des partenariats multipartites pour soutenir les dirigeants politiques et les acteurs nationaux dans leurs efforts pour intégrer et tirer profit de la nouvelle économie numérique mondiale. Cela souligne la nécessité constante de relier les points clés entre les pays bénéficiaires, les partenaires et les donateurs afin de favoriser des cadres de développement du commerce électronique inclusifs aux niveaux national et régional.

Figure 2
Renforcement des capacités en action – retours d'expérience des points focaux

« L' étude eT Ready est la seule évaluation du commerce électronique en Tunisie. Elle a permis d'identifier les priorités de réforme, de renforcer la cohérence des politiques nationales, la position du pays dans les discussions régionales et l'accès au soutien politique et technique. »

Khabbab Hadhri, directeur du développement du e-commerce, Ministère du Commerce et du Développement des Exportations, Tunisie.

« Le programme eT Ready pour le Sénégal a identifié des priorités nationales, particulièrement utiles dans le cadre des négociations du Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf [Zone de libre-échange continentale africaine]. Il a également mis en évidence des mesures visant à combler certaines lacunes sectorielles. »

Fara Makha Diop, chef du Bureau de promotion du commerce électronique, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Sénégal.

« Le programme eT Ready a grandement aidé le pays à participer aux initiatives régionales et internationales de commerce électronique, notamment dans le cadre de la ZLECAf. La participation à l'atelier de renforcement des capacités sur le commerce électronique (mai 2024) a permis à la Mauritanie d'identifier les meilleures pratiques et les domaines de coopération les plus stratégiques pour son développement. »

Matchiane Bacar, conseillère, Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration, Mauritanie.

« Je mettrai sans aucun doute en pratique les connaissances acquises lors de la démonstration en direct de l'outil eTrade Reform Tracker. Pour commencer, je partagerai les présentations avec d'autres parties prenantes en Zambie. Je partagerai également des informations sur le Tracker, un outil utile pour suivre la mise en œuvre des objectifs stratégiques du commerce électronique. »

Michelo Makwembo, économiste principal, Ministère du Commerce, des Échanges et de l'Industrie, Zambie.

« L'étude eT Ready, réalisée en 2017 avec le soutien de la CNUCED, a marqué une étape clé pour le développement du commerce électronique au Cambodge. Outre un diagnostic, elle a permis d'établir une feuille de route pour la croissance future de l'écosystème du commerce électronique. Elle demeure une source essentielle pour situer nos besoins actuels dans le contexte des tendances mondiales en matière de développement des politiques numériques. »

Laichea Chea, directeur de la coopération internationale, Ministère du Commerce, Cambodge.

« Le rapport eT Ready a permis un dialogue plus structuré aux Îles Salomon entre les agences gouvernementales, le secteur privé et les organismes internationaux, renforçant ainsi l'engagement multipartite grâce à la création d'un comité directeur du commerce électronique. Il a également renforcé la participation aux forums régionaux, notamment à l'Initiative pour le commerce électronique dans le Pacifique, menée par le Forum des îles du Pacifique, alignant ainsi les efforts du pays sur la Stratégie et la Feuille de route régionales du commerce électronique dans le Pacifique. »

Richard Nokia, directeur de l'unité de mise en œuvre du commerce électronique, Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Travail et de l'Immigration, Îles Salomon.

« Le programme eT Ready a renforcé la capacité de Tuvalu à générer une coopération politique et un soutien au développement, mais il reste encore du personnel à former dans les différents services gouvernementaux. Nos agents techniques sont confrontés à des problèmes tels que le manque de personnel et la lourde charge de travail attribuée à un petit nombre d'employés, ce qui ne laisse pas suffisamment de temps aux agents concernés pour se concentrer sur l'élaboration des politiques et bénéficier de formations professionnelles. »

Toaiga Semisi, directrice du commerce, Département du Commerce, Tuvalu.

B. Promouvoir les cadres nationaux et régionaux de développement du commerce électronique pour accélérer les réformes du commerce électronique

S'appuyant sur la dynamique générée par l'engagement continu de la CNUCED et la reconnaissance croissante de l'importance d'une transformation numérique inclusive, les pays traduisent de plus en plus les conclusions de leurs diagnostics en réponses politiques structurées. L'émergence de stratégies, politiques et plans d'action nationaux et régionaux en matière de commerce électronique, ainsi que de stratégies globales pour l'économie numérique, reflète un engagement croissant en faveur de cadres de commerce électronique cohérents à différents niveaux. Cependant, les progrès révèlent également la complexité de la mise en œuvre des réformes politiques dans divers contextes institutionnels et de développement. Alors que les gouvernements cherchent à aligner leurs priorités nationales sur les agendas numériques régionaux et mondiaux, il devient essentiel de comprendre la façon dont ces cadres sont conçus, adoptés et mis en œuvre. Dans la présente section de l'examen eTrade, l'accent est mis sur la manière dont les pays et les régions font avancer les cadres de développement du commerce électronique, les défis rencontrés et le rôle de la coopération régionale dans le renforcement des efforts nationaux de réforme.

1. Cadres nationaux du commerce électronique

En Afrique et dans le Pacifique, les eT Readies ont joué un rôle moteur dans l'élaboration de cadres nationaux pour le commerce électronique. Depuis le troisième examen eTrade, un nombre croissant de pays, principalement en Afrique et dans le Pacifique, ont élaboré ou finalisé des stratégies, politiques et plans d'action nationaux pour le commerce électronique. Les pays soulignent l'importance d'aligner les efforts de transformation numérique sur les objectifs nationaux de développement. Les stratégies, politiques et plans d'action nationaux pour le commerce électronique sont considérés comme des outils clés pour faciliter la collaboration intersectorielle, prioriser les investissements et accroître la place du commerce électronique dans la planification nationale du développement. Ces évolutions confirment la pertinence continue des eT Readies comme outils essentiels pour l'élaboration de cadres nationaux exhaustifs et inclusifs pour le commerce électronique. Les exemples suivants illustrent ce point :

- le Malawi a lancé son plan d'action eT Ready en mars 2025. Parmi les principales actions identifiées dans le plan, une politique et une stratégie de commerce électronique seront élaborées avec le soutien de la Banque africaine de développement afin de définir une vision stratégique globale pour le développement du commerce électronique ;
- la stratégie nationale de commerce électronique 2023 du Kenya a été lancée à Nairobi en décembre 2023 par les ministres de l'Information, des Communications et de l'Économie numérique et du Commerce, des Investissements et de l'Industrie, avec le soutien de la CNUCED et de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ)[4] ;

© GIZ | Présentation de la Stratégie nationale de commerce électronique 2023 du Kenya lors de la cérémonie de lancement à Nairobi.

- la stratégie nationale de commerce électronique (2023-2027) de la Zambie, élaborée par le Ministère du Commerce, des Échanges et de l'Industrie, a été lancée en décembre 2023[5] ;
- dans le Pacifique, les Fidji sont le cinquième et dernier membre du FIP, après les Samoa, les Îles Salomon, les Tonga et le Vanuatu, à avoir élaboré une stratégie nationale de commerce électronique. Lancée en février 2025, cette stratégie (2025-2029) a été élaborée par le Ministère du Commerce, des Coopératives, des Micro, Petites et Moyennes Entreprises et des Communications, en collaboration avec la CNUCED, avec le soutien de l'Australie, de l'Union européenne et de la Nouvelle-Zélande dans le cadre du Programme d'économie numérique du Pacifique[6].

Certaines stratégies formulées avant 2020 commencent à devenir obsolètes ou mal adaptées au paysage numérique et politique actuel. La reprise après la pandémie de COVID-19, l'évolution de l'économie numérique mondiale et la montée des tensions géopolitiques ont révélé de nouvelles vulnérabilités[7], notamment parmi les pays les moins avancés, soulignant

[4] Voir https://unctad.org/news/kenya-unveils-e-commerce-strategy-better-harness-digital-economy.
[5] Voir https://www.mcti.gov.zm/wp-content/uploads/2024/01/National-E-Commerce-Strategy-2023.pdf.
[6] Voir https://pacificecommerce.org/fiji-launches-national-e-commerce-strategy-to-drive-digital-transformation-and-economic-growth.
[7] Dans son rapport à la seizième session de la Conférence, la Secrétaire générale de la CNUCED a souligné les grandes tendances qui transforment le monde, notamment l'émergence d'une économie mondiale multipolaire, la transformation technologique rapide, l'aggravation de la triple crise planétaire, les changements démographiques et l'urbanisation. Un exemplaire préliminaire est disponible à l'adresse suivante : https://unctad.org/system/files/official-document/osginf2024d7_en.pdf.

la nécessité de mettre à jour les cadres réglementaires. Par exemple, Trinité-et-Tobago a lancé une nouvelle stratégie nationale de commerce électronique en mars 2025, avec le soutien de la CNUCED, s'appuyant sur sa stratégie de commerce électronique 2017-2021 et éclairée par son plan eT Ready préparé en 2024. Trinité-et-Tobago a réalisé des progrès importants dans le développement de ses stratégies de commerce électronique, marqués par des avancées et des améliorations significatives entre les cadres politiques passés et présents. La stratégie précédente était axée sur les infrastructures fondamentales et les cadres réglementaires, tandis que la stratégie 2025-2030 met l'accent sur la transformation numérique, l'inclusion et la compétitivité mondiale. De plus, alors que la stratégie précédente était axée sur quatre actions clés, la stratégie 2025-2030 contient un plan de mise en œuvre détaillé avec quatre objectifs stratégiques, 15 objectifs et 42 mesures.

Le Gouvernement du Sénégal, reconnaissant les lacunes dans la mise en œuvre de la stratégie numérique nationale (Stratégie Sénégal Numérique 2016–2025) et dans le but de se tenir au courant des dernières tendances mondiales et régionales, a introduit en février 2025 un ambitieux New Deal technologique[8] visant à positionner le pays comme une puissance numérique en Afrique.

Avec la reconnaissance croissante du commerce électronique comme moteur du développement économique, ce domaine est de plus en plus intégré dans les programmes de développement nationaux et sectoriels. Cette intégration contribue à harmoniser les actions politiques dans des domaines tels que l'éducation, l'inclusion financière et les paiements, le développement du secteur privé, le commerce électronique et le commerce numérique, comme levier de transformation économique et de diversification des échanges. Des initiatives au Népal, au Pérou, au Rwanda et au Sénégal illustrent cette évolution :

- au Népal, les mesures d'alphabétisation numérique et d'inclusion financière issues de la Stratégie nationale pour le développement et l'utilisation du commerce électronique, élaborée en 2019 et faisant suite à l'eT Ready, ont été intégrées à la Stratégie de développement du secteur financier (2023). Le commerce numérique est une priorité dans la Stratégie d'intégration commerciale (2023) et la nouvelle Politique commerciale adoptée en 2025 ;
- au Pérou, dans le Programme d'articulation de l'économie numérique, approuvé en avril 2024 dans le cadre de la Politique nationale de transformation numérique pour 2030, le commerce électronique est identifié comme un pilier clé avec 70 % des mesures établies dans le Plan national de compétitivité et de productivité 2024 liées à la transformation numérique ;
- au Rwanda, la Stratégie nationale de transformation 2024-2029[9] contient un programme de préparation au commerce électronique dans le cadre de son pilier de transformation économique pour aider les MPME à tirer parti des plateformes commerciales numériques pour les exportations ;
- au Sénégal, plusieurs ministères et agences d'exécution ont intégré certaines des actions de sa stratégie nationale de développement du commerce électronique de 2019 dans des plans opérationnels, notamment des réformes fiscales et des mesures d'approvisionnement électronique alignées sur des actions spécifiques contenues dans la stratégie.

[8] Voir https://www.newdealtechnologique.sn.
[9] Voir https://www.minecofin.gov.rw/index.php?elD=dumpFile&t=f&f=112653&token=dbe8e7d0faf00f43ce4605a42bfaa0fd795a5bb8.

Les efforts déployés par les pays pour mener des réformes du commerce électronique sont limités par un soutien politique faible et des lacunes en matière de capacités opérationnelles.

Malgré l'intérêt croissant pour le développement du commerce électronique, de nombreux pays restent confrontés à un double défi : l'absence d'un soutien politique durable de haut niveau et des déficits persistants en matière de capacités opérationnelles. Traduire les stratégies, politiques ou plans d'action en matière de commerce électronique en réformes concrètes demeure complexe. D'une part, le commerce électronique n'est pas systématiquement positionné comme une priorité politique ou économique, ce qui affaiblit la volonté d'institutionnaliser et de mettre en œuvre les réformes. D'autre part, les institutions chargées de concevoir et de mettre en œuvre les réformes du commerce électronique manquent souvent de ressources et sont confrontées à des limitations techniques et institutionnelles, telles que le manque de personnel ou un taux de rotation élevé, ce qui diminue leur capacité à répondre à des problématiques liées au domaine numérique complexes et en constante évolution. Ces défis sont aggravés par le chevauchement des mandats institutionnels, qui peut entraîner une fragmentation des responsabilités et compliquer la coordination. Le manque de dialogue entre les secteurs public et privé sape encore davantage la dynamique.

Maintenir le leadership politique et assurer une coordination interministérielle efficace sont les domaines dans lesquels les pays rencontrent le plus souvent des difficultés. De ce fait, la préparation et la validation des stratégies peuvent s'avérer longues et le risque de perte d'élan, notamment après une transition gouvernementale, est élevé. Sans approbation formelle au plus haut niveau, il devient difficile de mobiliser le soutien nécessaire à la mise en œuvre des réformes du commerce électronique. Les retards limitent également les possibilités d'alignement sur les cycles de programmation des donateurs et des partenaires de développement, qui nécessitent souvent un dialogue soutenu et une planification à plus long terme.

L'expérience de plusieurs pays illustre la manière dont ces défis se manifestent concrètement, avec des degrés variables de progrès et d'engagement institutionnel.

Au Bénin, par exemple, une stratégie de commerce électronique a été élaborée en 2021 mais n'a jamais été officiellement approuvée. En Côte d'Ivoire, une stratégie nationale de commerce électronique a été élaborée entre 2023 et 2024 en collaboration avec la CNUCED ; cependant, un plan d'action couvrant la période 2025-2028 est toujours en attente d'adoption. Au Ghana, les changements politiques survenus en 2024 ont retardé la validation de la stratégie de commerce électronique et un comité existant a récemment été reconstitué avec de nouvelles nominations. À Kiribati et à Tuvalu, des politiques et stratégies de commerce électronique ont été rédigées mais attendent toujours l'approbation officielle du cabinet. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a validé sa stratégie nationale de commerce électronique et sa feuille de route en juin 2024, mais celles-ci n'ont pas encore été approuvées.

Parallèlement, il n'existe pas de modèle universel applicable. Les pays adoptent des combinaisons différentes de stratégies, de politiques et de plans d'action, en fonction de leurs traditions juridiques, de leurs systèmes de gouvernance, de leurs capacités institutionnelles, de leurs priorités sectorielles et de leurs ambitions de réforme. Le développement du commerce électronique est un domaine d'élaboration des politiques relativement nouveau, et les tendances mondiales jouent un rôle croissant dans l'accélération des réformes. De ce fait, les gouvernements peuvent être confrontés à des choix difficiles et nécessitent un lien plus solide et articulé entre leur vision, leurs orientations politiques et la faisabilité des réformes.

Au Kenya, au Rwanda[10] et aux Samoa, bien que des stratégies de commerce électronique aient été d'abord élaborées, la nécessité d'une politique nationale

[10] Avec le soutien de la CNUCED, la stratégie nationale de commerce électronique au Rwanda a été élaborée et publiée en mars 2023 sous la forme d'un rapport de la CNUCED.

de commerce électronique est apparue plus tard. De telles politiques étaient jugées nécessaires pour permettre la pleine mise en œuvre des stratégies de commerce électronique, en particulier pour faire avancer les réformes juridiques et réglementaires. En Tunisie, deux plans d'action eT Ready consécutifs ont été élaborés, mais la coordination entre toutes les parties prenantes et un engagement efficace restent problématiques. Le plan d'action eT Ready est toujours considéré comme un plan d'action sectoriel élaboré par le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations. Afin de garantir l'engagement de toutes les entités ministérielles, l'élaboration d'une stratégie nationale de commerce électronique est envisagée afin d'assurer une implication plus efficace de tous les acteurs dans leurs domaines respectifs (par exemple, les paiements, la logistique et la facilitation des échanges). Le processus d'élaboration et d'approbation de la stratégie/politique, qui comprend généralement des consultations approfondies des parties prenantes, l'approbation par les autorités et la publication officielle, confère à ces documents un degré de stabilité et d'autorité supérieur à celui d'un plan sectoriel. Alors que les stratégies et les politiques représentent des visions à moyen terme du Gouvernement, alignées sur les priorités nationales, et visent à favoriser la coordination et la continuité institutionnelles, les plans sectoriels, au contraire, promeuvent une approche pragmatique à court terme qui privilégie un processus flexible et itératif.

Le financement des réformes permettant le commerce électronique reste encore insuffisant et limité par des capacités institutionnelles restreintes. La présente étude confirme ce constat, tout en soulignant l'urgence de mobiliser un soutien accru. La priorité limitée accordée aux réformes du commerce électronique et la faible capacité à traduire ces priorités en projets finançables continuent de freiner les progrès. Il est difficile d'estimer précisément les besoins de financement en raison de la nature transversale du commerce électronique et de la dispersion des lignes budgétaires entre les secteurs.

La diversification du financement au moyen de partenariats ancrés dans les cadres nationaux de coopération au développement est essentielle, en particulier compte tenu de la baisse de l'aide publique au développement, qui ajoute une pression supplémentaire. Si cette aide a augmenté pendant la pandémie de COVID-19, les changements géopolitiques actuels ont entraîné une baisse prévue de 20 % des budgets d'aide (CNUCED, 2025b), ce qui affectera probablement la part relativement modeste liée aux TIC dans les flux globaux d'Aide pour le commerce. En 2023, les engagements en faveur du secteur des TIC ont atteint un niveau record en termes absolus (2,25 milliards de dollars), mais ils ne représentaient encore que 3,5 % du total de l'Aide pour le commerce, en deçà du pic de 4,1 % atteint en 2021 (CNUCED, 2025a).

Pour les pays, en particulier les moins avancés, déjà contraints par la hausse de leur endettement, la réduction de l'aide extérieure pourrait annuler les récents progrès en matière de préparation au numérique. Le renforcement des stratégies budgétaires nationales, notamment par la taxation indirecte du commerce électronique national et transfrontalier, peut contribuer à accroître la disponibilité des ressources[11]. Par exemple, dans le cadre de cet examen, le Gouvernement sénégalais a indiqué avoir alloué des ressources nationales à l'amélioration du régime fiscal de l'économie numérique, notamment à la réglementation de la taxe sur la valeur ajoutée pour les ventes en ligne et les prestataires étrangers de services numériques[12].

Au niveau des Nations Unies, des instruments tels que le volet de transformation numérique récemment

> La diminution du soutien extérieur au financement des réformes pour faciliter le commerce électronique pourrait contraindre les progrès récents en matière de préparation numérique.

[11] Une étude récente de la CNUCED (2025c) peut aider à comprendre les implications et les défis importants du commerce électronique et du commerce numérique pour les autorités fiscales, sur la base des politiques mises en place par plusieurs pays.

[12] Arrêté no 034269/MFB/DGID du 8 novembre 2023.

lancé par le Fonds conjoint pour les Objectifs de développement durable (Joint Sustainable Developpement Goals Fund) contribuent à aligner les priorités dans le domaine du numérique sur les Objectifs de développement durable. Les initiatives nationales sont dirigées par les bureaux des coordonnateurs résidents et mises en œuvre par diverses entités des Nations Unies, en partenariat avec le secteur privé et les partenaires de développement afin de favoriser un écosystème numérique florissant. Par exemple, au Kenya, le projet Digital Platforms Kenya (DigiKen), lancé en octobre 2024[13], soutient le développement de plateformes numériques locales pour stimuler un progrès social et économique durable et inclusif. Au Ghana, un nouveau programme mené par le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF), le PNUD et la CNUCED vise à renforcer l'accès des MPME au financement, aux compétences numériques et au commerce électronique[14], la CNUCED soutenant la réforme des politiques avec une stratégie de commerce électronique et le déploiement de l'eTrade Reform Tracker pour coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale de commerce électronique.

En résumé, les efforts de mobilisation des ressources doivent être plus coordonnés, inclusifs et transparents, afin de réduire la fragmentation, d'éviter les doublons et de maximiser l'impact. Les partenaires de développement peuvent contribuer grandement à la mise en place de solutions durables, par exemple en passant de projets à court terme à des stratégies à long terme de renforcement des capacités et de mobilisation des ressources. Cela pourrait inclure :

- le renforcement des ressources institutionnelles et humaines locales et l'investissement dans les programmes de formation, le développement des compétences numériques et la capacité du secteur public à concevoir et à mettre en œuvre des politiques ;
- l'apport d'un financement prévisible et flexible, en s'éloignant du financement fragmenté et ponctuel des projets et en établissant des mécanismes de financement pluriannuels qui soutiennent les stratégies nationales de commerce électronique alignées sur les objectifs de développement ;
- le soutien de la coordination entre les ministères et les institutions, et le renforcement des mécanismes de gouvernance multipartites qui rassemblent les principaux acteurs de l'écosystème du commerce électronique, notamment les institutions des secteurs public et privé.

L'engagement inclusif des parties prenantes et la participation infranationale sont essentiels pour promouvoir des réformes du commerce électronique efficaces et durables. Renforcer l'ancrage institutionnel et la visibilité des politiques, ainsi que l'engagement des parties prenantes par le dialogue public-privé et la sensibilisation reste essentiel pour garantir un large soutien aux réformes du commerce électronique. Il est primordial de sensibiliser les parties prenantes aux avantages et aux défis du commerce électronique et du commerce numérique afin d'instaurer la confiance, mettre en avant les initiatives réussies et les bonnes pratiques, et renforcer l'engagement en faveur de leur mise en œuvre. La participation inclusive de multiples parties prenantes, notamment des femmes, des

[13] L'initiative est financée par l'Union européenne et ses États membres. Elle est pilotée par le Coordonnateur résident et le Ministère de l'Information, des Communications et de l'Économie numérique, et mise en œuvre par un consortium d'entités des Nations Unies. Ce consortium collaborera avec d'autres partenaires de développement, tels que le Centre de transformation numérique de la GIZ au Kenya et le Centre estonien pour le développement international.

[14] Ce programme triennal (2024-2027), doté d'environ 3 millions de dollars, est soutenu par l'Union européenne et d'autres États clés. Il devrait accroître la productivité d'environ 25 000 MPME, principalement celles dirigées par des jeunes et des femmes. Il est mis en œuvre conjointement par le UNCDF, le PNUD et la CNUCED, sous l'égide du Coordonnateur résident et du Ministère du Commerce, de l'Agroalimentaire et de l'Industrie, et en collaboration avec les principales parties prenantes.

jeunes et des personnes handicapées[15], contribue à des réformes plus équilibrées et plus efficaces. Les processus soutenus par la CNUCED reflètent de plus en plus cette approche, notamment par des synergies avec des initiatives telles qu'eTrade for Women[16], qui vise à promouvoir la voix des femmes entrepreneures du numérique dans l'élaboration des politiques. Conformément à cette tendance, plusieurs pays ont mis en place des plateformes dédiées pour faciliter le dialogue et l'engagement inclusif dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de commerce électronique :

- la Semaine du commerce numérique (mars 2025) en Mongolie a réuni plus de 70 représentants des secteurs public et privé du secteur du commerce numérique. Elle a encouragé la participation des femmes et des jeunes au commerce numérique, et abordé les défis logistiques et de paiement numérique rencontrés par les MPME, les start-up et les entreprises rurales dans le commerce électronique et le commerce numérique. Elle était co-organisée par le Ministère des Affaires étrangères et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, et le projet de développement du commerce international en Mongolie financé par l'Union européenne[17] ;
- après des expériences similaires au Burkina Faso et au Togo, le Niger a organisé une première édition de sa semaine numérique en avril 2024, réunissant des acteurs des secteurs public et privé, des partenaires de développement, des jeunes entrepreneurs, des start-up et des entreprises de technologie financière (fintech). Cet événement a offert une plateforme unique pour échanger des idées, stimuler l'innovation et renforcer la compréhension de l'impact sociétal du numérique ;
- le Symposium sur le commerce électronique au Vanuatu, lancé en 2021 et suivi d'éditions annuelles, a offert un espace précieux de dialogue inclusif. La dernière édition, en mai 2025, avait pour thème « Le commerce électronique, moteur d'une croissance économique durable et inclusive au Vanuatu » (voir annexe I).

Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mener des réformes permettant de développer le commerce électronique au niveau infranational. Si les stratégies nationales ont gagné en popularité, l'intégration au niveau local reste limitée. Pour garantir l'expansion du commerce électronique au-delà des zones urbaines, il est important que les politiques nationales et sectorielles soient intégrées aux plans de développement locaux. L'intégration infranationale commence par une participation plus active des parties prenantes au-delà de la capitale. Cela peut inclure l'implication des administrateurs locaux des petites villes et des services administratifs dans les processus de mobilisation multipartite, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies et politiques nationales de commerce électronique. Un tel engagement contribue à aligner les réformes nationales sur les besoins locaux et favorise un développement numérique plus équilibré dans tout le pays. Le Kenya offre un cas intéressant où le Département d'État du Commerce a collaboré avec les gouvernements des comtés, par l'intermédiaire du Conseil des gouverneurs, à la préparation et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de commerce électronique. Cette approche offre un modèle précieux pour une implication précoce et durable au niveau infranational.

Les solutions numériques sont mises à profit pour favoriser l'engagement du

> Il est important que les politiques nationales et sectorielles soient intégrées dans les plans de développement locaux pour les aligner sur les besoins des communautés et favoriser un développement numérique équilibré à l'échelle du pays.

[15] Cela a été fait récemment dans le cadre de la préparation des eT Readies et des stratégies de commerce électronique élaborées pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le Kenya (voir annexe I), ainsi qu'aux Fidji, au Timor-Leste et à Trinité-et-Tobago (finalisées en 2025).

[16] Voir https://etradeforall.org/et4women.

[17] Pour plus d'informations, voir https://www.gov.mn/en/news/all/aea666e1-1318-4410-ba58-f12fae9d8883 et https://www.unescap.org/events/2025/mongolias-digital-trade-week.

public et une élaboration de politiques plus inclusives. La participation électronique, qui utilise les outils numériques pour impliquer les citoyens dans les processus politiques, gagne du terrain et rend les politiques de commerce électronique et d'économie numérique plus inclusives, transparentes et fiables. Elle permet une large participation du public, aidant ainsi les gouvernements à concevoir des politiques mieux informées et largement soutenues. La participation électronique, telle que définie par le Département des affaires économiques et sociales, vise à favoriser l'engagement civique et une gouvernance ouverte et participative grâce aux TIC. Parmi les pays étudiés, la Mongolie, le Pérou et le Rwanda figurent parmi les 50 premiers de l'Indice de participation électronique (2024), un indice complémentaire de l'Enquête des Nations Unies sur l'e-gouvernement[18].

Des exemples notables d'outils de participation électronique utilisés dans les processus d'élaboration des politiques liées au commerce électronique et à l'économie numérique sont les plateformes[19] Tawasal et Participa Perú en Jordanie et au Pérou, respectivement :

- la plateforme Tawasal a été utilisée pour des consultations publiques sur la politique d'inclusion numérique et de son plan de mise en œuvre en 2025, ainsi que pour l'évaluation d'impact réglementaire ex ante sur la réglementation du commerce électronique, en 2024, abordant entre autres l'équité sur le marché numérique ;
- la plateforme Participa Perú a permis à plus de 14 000 citoyens et experts de coconcevoir la Politique nationale de transformation numérique pour 2030. Celle-ci a été approuvée en 2023 et couvre des sujets tels que l'éducation, l'économie, la connectivité, le gouvernement, les données, la sécurité et les talents.

2. Cadres régionaux de commerce électronique

La coopération régionale s'est révélée être à la fois un soutien et un puissant moteur pour accélérer la mise en œuvre des réformes nationales soutenant le commerce électronique. Les retours d'information des pays ont confirmé les conclusions des examens précédents. Les plans d'action, les stratégies et les politiques nationales de commerce électronique sont reconnus comme des outils importants pour préparer les pays à une participation significative aux initiatives régionales de commerce électronique. Les initiatives régionales peuvent aller d'actions de nature plus volontaire, telles que des politiques et des stratégies, à des engagements contraignants intégrés dans des accords commerciaux comportant des chapitres sur le commerce électronique. Les stratégies régionales de commerce électronique sont de plus en plus appréciées pour leur capacité à garantir un soutien à la fois de haut niveau et durable aux initiatives nationales de développement du commerce électronique, tout en permettant de mener les réformes de manière plus coordonnée, rentable et efficace. Ces stratégies fournissent un cadre pour identifier et

[18] Viennent ensuite la Jordanie, le Ghana et le Kenya, respectivement aux 70e, 82e et 84e positions sur les 193 pays étudiés. L'objectif de cet index est non pas de prescrire une pratique spécifique, mais plutôt de donner un aperçu de la manière dont les différents pays utilisent les outils en ligne pour promouvoir l'interaction entre le gouvernement et son peuple, ainsi qu'entre les citoyens, au bénéfice de tous.

[19] Tawasal (https://www.tawasal.gov.jo) est un outil unifié de consultation publique permettant le dialogue entre les agences gouvernementales, les particuliers, les organisations non gouvernementales et les parties prenantes, notamment des discussions sur les politiques liées au commerce électronique. Il facilite les consultations sur la législation et les projets gouvernementaux avant leur adoption et leur approbation, garantissant la participation inclusive de tous les segments de la société aux processus décisionnels gouvernementaux. Participa Perú (https://www.gob.pe/participa) est un espace en ligne permettant d'écouter les propositions de tous les citoyens pour atteindre les objectifs du pays. Il s'agit du premier résultat du Laboratoire de transformation gouvernementale et numérique, qui encourage la participation directe de la société civile, des secteurs public et privé, du monde universitaire et des citoyens en général.

harmoniser les domaines prioritaires, faciliter l'apprentissage entre pairs et l'échange de connaissances, coordonner les efforts de mise en œuvre entre les États membres et suivre les progrès, ainsi que soutenir plus efficacement les efforts de mobilisation des ressources et la collaboration avec les partenaires de développement.

Les organisations régionales, telles que la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le FIP, ont reconnu le rôle essentiel de la CNUCED dans la construction des bases de leurs stratégies régionales de commerce électronique. Ces stratégies renforcent et complètent les réformes nationales du commerce électronique, même si elles sont confrontées à des défis de mise en œuvre différents :

- la CAE a adopté sa stratégie de commerce électronique en juillet 2022, en s'appuyant, entre autres, sur des évaluations telles que les eT Readies menées au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Depuis lors, le secrétariat de la CAE a travaillé en étroite collaboration avec les États membres afin de créer un environnement propice à sa mise en œuvre. La réforme juridique a été privilégiée, et des progrès ont été réalisés dans les domaines de la législation sur les transactions électroniques et de la protection des consommateurs (voir chapitre II, section D). Une plateforme d'engagement pour le commerce électronique a été officiellement lancée en mai 2025, réunissant divers représentants de l'écosystème régional du commerce électronique. Cependant, le secrétariat de la CAE est confronté à des difficultés pour harmoniser les mécanismes d'implication des parties prenantes aux niveaux régional et national, et assurer une collaboration cohérente, essentielle à un suivi efficace (voir section C ci-dessous) ;
- la CEDEAO a adopté sa stratégie régionale de commerce électronique en juillet 2023, marquant une étape clé vers l'avancement du commerce numérique dans la région[20]. Depuis lors, la mise en œuvre a progressé lentement en raison de ressources financières limitées et de difficultés de coordination. Cependant, elle a pris de l'ampleur à la suite du lancement officiel du Comité régional du commerce électronique en juillet 2025 et à l'approbation de son mandat, ainsi qu'à d'autres initiatives visant à promouvoir l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans l'écosystème du commerce électronique. Au fur et à mesure de la progression dans la mise en œuvre de la stratégie, une communication et une sensibilisation renforcées seront essentielles pour garantir que les parties prenantes à tous les niveaux sont informées, impliquées et dédiées à ses objectifs ;

© CEDEAO | Réunion de responsables à Lagos, au Nigeria, en juillet 2025, pour le lancement du Comité régional du commerce électronique et de l'atelier conjoint CEDEAO-CNUCED de l'initiative eTrade for Women.

- le FIP a lancé sa stratégie et sa feuille de route régionales pour le commerce électronique en 2021. L'élaboration des eT Readies et d'autres évaluations du commerce électronique, suivant la méthodologie de la CNUCED, a joué un rôle fondamental dans l'élaboration des stratégies régionales et nationales de commerce électronique. Cela a

[20] Conformément à la Vision 2050 de la CEDEAO, la Stratégie régionale de commerce électronique comporte trois objectifs clés : le renforcement institutionnel, l'instauration de la confiance, ainsi que la veille stratégique et l'inclusivité liées au commerce électronique. Elle répond aux besoins de la CEDEAO, identifiés dans l'évaluation régionale préparée par la CNUCED (2022b).

favorisé l'élaboration d'un cadre régional solide pour le développement du commerce électronique, reflétant à la fois les besoins locaux et les ambitions numériques régionales, jetant ainsi les bases des efforts de transformation numérique de la région (voir annexe I). Le secrétariat du FIP a depuis mis en place une architecture de mise en œuvre[21] et un système de suivi bien articulés, sous l'égide de son Initiative pour le commerce électronique dans le Pacifique (voir section C ci-dessous).

Un autre cadre régional important et pertinent pour les pays étudiés est l'Accord-cadre sur l'économie numérique de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui s'appuie sur l'Accord de l'ASEAN sur le commerce électronique. Les négociations ont débuté en 2023 et devraient s'achever d'ici à décembre 2025[22].

Les stratégies régionales de commerce électronique peuvent être un puissant catalyseur pour favoriser les synergies et les partenariats de mise en œuvre. En renforçant le rôle de leadership des organisations régionales et en favorisant une plus grande appropriation parmi les pays membres, ces stratégies contribuent à harmoniser les priorités et à coordonner les efforts. Elles offrent également des possibilités de mutualisation des ressources, de mise en place de mécanismes de financement régionaux et d'attraction du soutien des donateurs et des investissements privés, notamment dans les domaines à forte intensité de capital tels que les infrastructures des TIC, les systèmes et plateformes de paiement numérique. Les expériences menées dans les régions de la CAE et du Pacifique illustrent la façon dont la mise en œuvre de stratégies régionales de commerce électronique peut renforcer un engagement soutenu et coordonné avec les partenaires de développement :

- la CAE a su tirer parti de sa stratégie pour attirer le soutien des partenaires de développement, en alignant les interventions des donateurs sur les priorités régionales[23]. Son Forum annuel des partenaires de développement et sa matrice de suivi des donateurs ont amélioré la transparence et la coordination ;
- dans la région Pacifique, la mobilisation des partenaires menée par le FIP a permis d'allouer 153 millions de dollars de ressources pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie. Des initiatives telles que l'Alliance du commerce électronique du Pacifique vont dans la bonne direction et peuvent contribuer à favoriser la collaboration et à réduire la fragmentation. Le lancement de l'Alliance en 2023, inspiré de l'initiative eTrade for all, a créé un réseau régional de partenaires pour favoriser la collaboration. Six partenaires ont rejoint l'initiative depuis sa création.

Si l'expérience du Pacifique montre des progrès importants dans l'harmonisation des efforts aux niveaux national et régional, la CNUCED (2025d) a souligné la nécessité d'éviter une dépendance excessive au financement des donateurs. Des investissements nationaux et régionaux accrus, une priorisation budgétaire et des mécanismes de

[21] Créé en 2022, le Comité du commerce électronique du Pacifique est le principal mécanisme de gouvernance et de suivi. Il est composé de représentants gouvernementaux des pays membres du FIP, agissant comme points focaux, ainsi que d'autres parties prenantes participant à la mise en œuvre de la Stratégie en tant qu'observateurs. Il comprend également deux sous-comités, l'un pour le secteur privé, l'autre pour les partenaires de développement. Il rend compte aux ministres du Commerce du FIP par l'intermédiaire du Comité directeur du Groupe de travail sur la stratégie d'Aide pour le commerce du Pacifique.

[22] Voir https://asean.org/wp-content/uploads/2024/11/DEFA-Report-public-summary-expanded_Final_25112024.pdf.

[23] Il s'agit notamment d'initiatives comme celles de l'Équipe Europe de l'Union européenne (Safe Digital Boost for Africa), de la GIZ (Initiative panafricaine pour le commerce électronique), de la Banque mondiale (Projet régional d'intégration numérique de l'Afrique de l'Est), ainsi que du soutien de TradeMark Africa en matière de paiements électroniques.

financement durables sont nécessaires pour renforcer l'appropriation et assurer la pérennité des programmes régionaux.

Bien que les eT Readies, les stratégies et les politiques de commerce électronique aient permis aux pays de mieux s'engager dans des accords sur le commerce numérique, des investissements accrus dans le renforcement des capacités sont nécessaires. Ces documents de référence couvrent des domaines thématiques, souvent inclus dans ces accords. Les commentaires reçus des pays lors de la présente évaluation indiquent que ces documents de référence ont été utiles pour étayer les discussions politiques et la participation à la négociation et à la mise en œuvre des accords commerciaux :

- la Mongolie a lancé son quatrième cycle de négociations en vue d'un accord de partenariat économique avec la République de Corée en novembre 2024 et a signé un accord de libre-échange intérimaire avec l'Union économique eurasiatique lors du quatrième Forum économique eurasiatique qui s'est tenu en juin 2025 à Minsk. Ces deux documents comprennent des chapitres consacrés au commerce électronique ;
- le Pérou a utilisé les résultats de son programme eT Ready pour éclairer un rapport de coopération économique Asie-Pacifique sur les pratiques de commerce électronique des MPME et pour soutenir son processus d'adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour laquelle le commerce électronique est une priorité ;
- le Togo a bénéficié du renforcement des capacités à la suite de l'eT Ready mené en 2018 pour participer activement aux discussions de l'OMC sur le commerce électronique et à l'Accord sur les technologies de l'information, et pour contribuer à diverses éditions de la eWeek de la CNUCED et aux sessions du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique.

La Côte d'Ivoire, le Sénégal et d'autres pays de la CEDEAO ont cité les eT Readies et les stratégies de commerce électronique comme étant essentiels pour s'engager dans des initiatives régionales de commerce électronique et dans la négociation d'accords commerciaux numériques, tels que le Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf. Le Protocole vise à promouvoir le commerce numérique intra-africain, à renforcer la coopération sur les questions numériques entre les États parties et à créer un écosystème commercial numérique transparent, sûr et fiable. La mise en œuvre des actions contenues dans les eT Readies et les stratégies peut contribuer à accélérer les réformes alignées sur les dispositions du Protocole. En outre, les pays qui bénéficient du Mécanisme d'appui à la mise en œuvre de la CNUCED peuvent également partager leurs bonnes pratiques, s'engager dans un partage d'expériences Sud-Sud et trouver des solutions aux défis communs à mesure qu'ils progressent dans la mise en œuvre du Protocole.

Malgré ces progrès, les commentaires reçus lors de l'examen de la part de divers pays et organisations régionales ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts de renforcement des capacités. Les décideurs politiques, les négociateurs et les institutions doivent être dotés des compétences techniques et de la compréhension stratégique nécessaires pour naviguer dans des cadres commerciaux numériques de plus en plus complexes. Cela implique de comprendre des questions telles que les flux de données transfrontaliers, la réglementation du commerce électronique, les droits de propriété intellectuelle et les normes de cybersécurité. Le renforcement des capacités garantit non seulement une participation éclairée aux négociations, mais permet également aux pays d'obtenir des résultats plus équitables des accords commerciaux multilatéraux, de mettre en œuvre efficacement les engagements et de tirer parti du commerce numérique pour une croissance économique durable.

En menant des eT Readies et en adoptant des stratégies de commerce électronique, les pays sont devenus mieux équipés pour s'engager dans des initiatives régionales de commerce électronique et dans la négociation d'accords commerciaux numériques, tels que le Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf.

Voici quelques initiatives récentes :

- depuis 2022, le secrétariat du FIP organise chaque année une formation sur les règles du commerce électronique destinée aux décideurs politiques, afin de renforcer leurs capacités de négociation en matière de lois et de réglementations sur le commerce électronique. Au début de 2024, cette formation a permis de renforcer les capacités de 30 responsables gouvernementaux de la région à négocier des accords commerciaux numériques et à intégrer des dispositions relatives au commerce électronique dans les futurs cadres commerciaux, améliorant ainsi leur capacité à participer efficacement à des initiatives mondiales et régionales en matière de commerce électronique, conformes aux meilleures pratiques internationales[24] ;
- en 2024, le secrétariat de la ZLECAf, en partenariat avec des partenaires régionaux et internationaux, a organisé de nombreux ateliers pour soutenir la mise en œuvre de son accord fondateur. Une série de webinaires, intitulée « Commerce électronique, échanges et développement : cadres politiques en Afrique », a réuni des décideurs politiques pour discuter et contribuer à la mise en œuvre du Protocole sur le commerce numérique de la ZLECAf[25]. Plus récemment, en mai 2025, le Forum sur le commerce numérique de la ZLECAf 2025 a offert une plateforme de dialogue de haut niveau, de sessions techniques et de mobilisation des parties prenantes axée sur la mise en œuvre du Protocole. Le Forum a permis aux parties prenantes présentes non seulement d'analyser les annexes du Protocole et d'explorer les possibilités de mise en œuvre, mais également d'engager des discussions approfondies sur des questions cruciales relatives aux flux de données transfrontaliers, aux paiements numériques, à la réglementation du commerce électronique, à la cybersécurité et à l'entrepreneuriat numérique[26].

Si ces initiatives sont bienvenues, les programmes de formation devraient devenir plus réguliers et intégrés au niveau institutionnel au sein des organismes chefs de file. Ils devraient être accessibles en particulier aux membres des comités techniques nationaux chargés de coordonner la mise en œuvre des réformes pour le développement du commerce électronique. Les unités dédiées des organisations régionales qui jouent un rôle de soutien dans la mise en œuvre des accords commerciaux (par exemple les communautés économiques régionales africaines dans le contexte de la ZLECAf) devraient être dotées de capacités humaines et techniques adéquates pour répondre à l'ampleur des enjeux du commerce numérique. Des systèmes de suivi efficaces sont également nécessaires pour évaluer les progrès, identifier les lacunes en matière de capacités et orienter davantage les efforts de formation. Un renforcement efficace des capacités est crucial pour garantir non seulement des négociations éclairées, mais aussi des résultats plus équitables, et pour maximiser le potentiel de développement du commerce numérique.

[24] Les cours sont organisés en collaboration avec des experts du commerce numérique de diverses organisations internationales, notamment l'OMC, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, la CNUCED, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le Commonwealth.

[25] Le Centre de formation aux politiques commerciales en Afrique a organisé une série d'ateliers de sensibilisation au Malawi en 2024, axés sur l'importance du commerce numérique dans le contexte de la ZLECAf et ses implications pour divers secteurs. Ces ateliers s'appuyaient sur une formation plus avancée en négociation d'accords commerciaux, axée sur les négociations prévues dans les annexes du Protocole sur le commerce numérique et de l'Initiative liée à la déclaration conjointe de l'OMC sur le commerce électronique.

[26] Voir https://au-afcfta.org/2025/05/afcfta-digital-trade-forum-2025-concludes-with-strong-commitments-to-implementation-and-inclusion.

C. Favoriser des mécanismes efficaces de gouvernance multipartite

Le besoin d'un modèle articulé de gouvernance se fait sentir pour piloter et coordonner la mise en œuvre des réformes. Les pays et régions participant à l'examen ont souligné l'importance cruciale de l'élaboration de mandats clairs, de la mise en place de cadres de coordination et de gouvernance efficaces, ainsi que de systèmes et d'outils de suivi et d'évaluation pour une mise en œuvre efficace et efficiente des réformes du commerce électronique. La CNUCED a toujours soutenu le développement de structures et de capacités de coordination pour le suivi des recommandations et des mesures figurant dans les évaluations, les stratégies et les politiques. Ces efforts visent à construire des modèles de gouvernance inclusifs et axés sur les résultats, adaptés à chaque pays et région. La CNUCED travaille en étroite collaboration avec les points focaux en matière du commerce électronique (« points focaux eTrade ») afin de garantir un leadership clair au sein des gouvernements. Généralement, ce sont des fonctionnaires ou hauts cadres des ministères responsables (généralement du commerce, plus rarement des TIC, du numérique ou des affaires étrangères), qui contribuent à l'élaboration des politiques de commerce électronique. Indépendamment du leadership institutionnel, une coordination interministérielle efficace est importante. Les éléments clés d'un tel modèle de gouvernance comprennent :

- une agence chef de file dotée d'une unité dédiée à la coordination des réformes (agissant comme unité de mise en œuvre et secrétariat d'un comité technique interministériel) ;
- un comité interministériel, agissant en tant qu'organe de coordination chargé de superviser la mise en œuvre, de conseiller l'élaboration des politiques et de rendre compte aux hauts dirigeants du gouvernement ;
- un engagement inclusif des parties prenantes, impliquant les secteurs public et privé et d'autres parties prenantes collaborant par l'intermédiaire du comité interministériel, soit au moyen d'une adhésion permanente, soit par une participation sur invitation.

Les exemples ci-dessous proviennent de Jordanie, du Kenya, de Mauritanie, du Pérou, du Rwanda, des Samoa et du Vanuatu, qui ont tous mis en place des comités nationaux de commerce électronique dotés de rôles et de structures de coordination clairs :

- conformément aux recommandations de sa stratégie de commerce électronique, la Jordanie a créé en 2023 un comité national du commerce électronique, présidé par le secrétaire général du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement. Ce comité comprend des représentants de diverses institutions des secteurs public et privé, et travaille par l'intermédiaire de groupes techniques pour soutenir la mise en œuvre de la politique de commerce électronique, la collecte de fonds et la coordination avec les partenaires de développement, ainsi qu'avec les entités des secteurs public et privé. Le comité se réunit deux fois par an (ou à la demande du président) pour rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie, tandis que les groupes techniques se réunissent trimestriellement pour suivre les progrès. Une unité de commerce électronique au sein de la direction du commerce du ministère assure le secrétariat du comité

Des mandats clairs, des cadres de coordination et de gouvernance efficaces, ainsi que des systèmes et outils de suivi et d'évaluation sont essentiels pour favoriser une mise en œuvre efficace et efficiente des réformes du commerce électronique.

et organise des réunions mensuelles pour coordonner et suivre les initiatives de commerce électronique menées par les institutions des secteurs public et privé, ainsi que par les organisations de la société civile ;

- au Kenya, en décembre 2023, la CNUCED a organisé un atelier pour soutenir le nouveau comité de mise en œuvre de la stratégie nationale de commerce électronique, composé de 27 institutions des secteurs public et privé. Depuis lors, la GIZ a continué d'apporter un soutien opérationnel, ce qui a permis l'organisation de la réunion inaugurale du comité et des réunions de planification et d'examen ultérieures en 2024. Présidé par le Secrétaire permanent au commerce et le Secrétaire permanent aux TIC, le comité est coordonné par le Département du commerce, qui fait office de secrétariat à temps plein. Il est chargé de la mobilisation des ressources, notamment de la coordination des propositions de projets, de l'organisation des réunions et de la préparation de la documentation ;
- en Mauritanie, un comité multipartite dirigé par le Ministère de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration, comprenant le ministère du Commerce, d'autres ministères, le secteur privé et les organisations de la société civile et de consommateurs, a été mis en place pour assurer le suivi des recommandations de l'eT Ready, notamment l'élaboration d'une stratégie nationale de commerce électronique, qui a commencé ses travaux au début de 2025. Tant l'eT Ready que la stratégie de commerce électronique ont bénéficié du soutien de la CNUCED et de la GIZ ; l'eT Ready dans le cadre du projet Hub pour l'emploi, le commerce et l'investissement de l'Union pour la Méditerranée, et la stratégie dans le cadre du projet de promotion de la transformation numérique (DIGITAL-Y) ;
- le Pérou est en train de transformer le Comité technique national du commerce électronique, constitué temporairement en 2022 pour guider les travaux nécessaires à la préparation de l'eT Ready, en un comité à caractère permanent[27] ;
- au Rwanda, le Ministère du Commerce et de l'Industrie compte deux postes dont la rôle est de superviser les questions liées au commerce numérique. La mise en œuvre du programme d'e-commerce est coordonnée par un groupe de travail technique, composé d'institutions gouvernementales clés expertes en la matière ;
- aux îles Samoa, le Comité national du commerce électronique supervise la mise en œuvre de la stratégie de commerce électronique lancée en 2022. Présidé par le directeur général du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail, et coprésidé par le directeur général du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce, il comprend sept autres ministères et organisations clés ; il a tenu sa première réunion en septembre 2024 ;
- au Vanuatu, un responsable à temps plein a été nommé en septembre 2024 pour superviser et suivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale de commerce électronique. Le Comité national du commerce électronique, dirigé par le Ministère du Tourisme, du Commerce et des Entreprises vanuatuanes, se réunit trois fois par an pour orienter et suivre les progrès, en coordination avec le Comité national de développement du commerce qui pilote le programme de développement du commerce (voir annexe I).

Sans une capacité institutionnelle renforcée, des investissements soutenus et une coopération interinstitutionnelle, les mécanismes de gouvernance des réformes du commerce électronique restent fragiles et peinent à répondre aux attentes.

L'engagement politique constitue une première étape essentielle. Néanmoins, sans une capacité institutionnelle renforcée, des investissements soutenus et une coopération interinstitutionnelle, les

[27] En juin 2025, sur les 28 entités invitées à participer au comité permanent, 25 avaient confirmé leur participation par un document officiel et 3 ne l'avaient pas encore fait. Une fois que toutes les entités auront confirmé leur participation, la résolution créant le comité permanent sera publiée.

mécanismes de gouvernance des réformes du commerce électronique restent fragiles et peinent à répondre aux attentes. Si des progrès sont réalisés dans les différents pays, des défis persistants, notamment la disponibilité limitée de personnel et une rotation élevée, des chevauchements de responsabilités et des priorités concurrentes, continuent de saper le potentiel de transformation des structures en charge des réformes. Les exemples suivants illustrent à la fois les progrès réalisés et les différents défis au niveau institutionnel :

- en 2022, le Ministère du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire a créé une direction du commerce électronique, témoignant ainsi d'une volonté claire de promouvoir ce secteur. Cependant, l'efficacité opérationnelle est limitée par le manque de personnel au sein du Ministère, capable de consacrer le temps nécessaire à soutenir la poursuite des réformes du commerce électronique, et par le budget alloué à cette unité (environ 50 000 dollars par an) ;
- au Bangladesh, une loi sur l'autorité du commerce numérique a été rédigée en 2023, mais n'a pas encore été promulguée. Cette loi vise à renforcer l'autonomie et le mandat de la Cellule centrale du commerce numérique, relevant du Ministère du Commerce, notamment en matière de surveillance réglementaire et de traitement des plaintes relatives à la protection des consommateurs. Cependant, cette cellule dispose de capacités limitées pour superviser les questions liées au commerce numérique et assurer la coordination interinstitutionnelle entre les ministères, les régulateurs et les acteurs du secteur privé. Le retard dans l'approbation de la loi souligne la difficulté de traduire les processus législatifs en impact institutionnel sans un renforcement technique et opérationnel suffisant ;
- le Népal fait preuve d'une approche proactive, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Approvisionnements coordonnant la mise en œuvre de la stratégie nationale de commerce électronique de 2019 par des réunions de consultation régulières. Cependant, de nombreuses parties prenantes occupent plusieurs postes, ce qui limite leur disponibilité et leur engagement durable, soulignant la nécessité de ressources dédiées pour soutenir efficacement la collaboration intersectorielle ;
- aux Îles Salomon, la création de l'Unité de mise en œuvre du commerce électronique, créée sous l'égide du Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Travail et de l'Immigration en 2024, et son entrée en fonction en 2025, après l'obtention du budget nécessaire et le recrutement du personnel, témoignent d'une évolution structurelle prometteuse. Cependant, le temps nécessaire à la mise en place de l'Unité rend compte des difficultés rencontrées pour institutionnaliser les nouveaux mécanismes dédiés aux réformes ;
- les Tonga ont progressé en confiant la responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie nationale de commerce électronique à une unité de facilitation au sein du Ministère du Commerce et du Développement économique. Cependant, les contraintes persistantes en matière de ressources humaines, exacerbées par une rotation élevée du personnel, ont freiné cette dynamique. Malgré les projets d'agrandissement de l'unité, actuellement dirigée par une seule personne, l'intégration de nouveaux employés nécessitera une formation approfondie. Les Tonga disposent également d'un Comité national du commerce électronique, mais celui-ci est confronté à des priorités concurrentes et à la faible disponibilité de ses membres pour tenir des réunions régulières ;
- à Tuvalu, le Département du commerce a récemment mis en place une nouvelle structure comprenant un directeur, trois responsables d'affaires commerciaux

et un responsable administratif et financier. Bien que le Comité national du commerce électronique ait été créé en 2022, son fonctionnement a souffert d'une forte rotation du personnel au sein de plusieurs départements et d'un manque de mémoire institutionnelle, sans transfert cohérent de responsabilités.

Le suivi des progrès des réformes du commerce électronique gagne en importance ; des outils de suivi sophistiqués rendraient le processus plus efficace. Bien que de nombreux pays aient mis en place des structures de coordination, celles-ci sont souvent sous-utilisées en raison des difficultés à mobiliser les principales parties prenantes et du manque de ressources pour un suivi et une évaluation adéquats. Rares sont les pays dotés de ressources humaines dédiées au suivi et à l'évaluation, ainsi que de systèmes bien structurés. Cependant, quelques pays montrent l'exemple :

- le Ministère du Commerce du Cambodge produit des rapports annuels réguliers sur l'écosystème du commerce électronique depuis 2020, offrant un aperçu des politiques, des réglementations et des tendances du marché tant pour les décideurs politiques que pour le secteur privé[28] ;
- le Comité technique national pour le commerce électronique au Pérou a indiqué, en novembre 2024, que sur les 60 recommandations eT Ready, 44 étaient en cours d'exécution (ce qui représente un taux de mise en œuvre de 73 %) ;
- dans son évaluation de la mise en œuvre du plan d'action 2022-2023, le Ministère du Commerce et du Développement des Exportations de Tunisie a constaté que 42 % des mesures avaient été mises en œuvre, 35 % étaient en cours d'exécution et 23 % n'avaient pas encore démarré. Un deuxième plan d'action pour 2024-2025 a été élaboré afin de capitaliser sur les réalisations et de redéfinir les priorités ;
- le Comité national du commerce électronique de Vanuatu a noté, en avril 2025, que 25 % des recommandations de la stratégie avaient été pleinement mises en œuvre, tandis que 40 % étaient en cours d'application, notamment celles sur l'alphabétisation numérique, le soutien aux MPME et les systèmes de paiement électronique, et 35 % nécessitaient encore une action urgente.

Des efforts sont également en cours au niveau régional :

- dans la région de la CAE, les structures nationales sont de plus en plus interconnectées grâce à la Plateforme d'engagement pour le commerce électronique de la CAE. Un cadre de suivi et d'évaluation a été adopté en novembre 2024 et finalisé en mai 2025, comprenant des outils de suivi (établis sur des fichiers tableurs) pour faciliter la collecte et la communication des données[29] ;
- dans la région de la CEDEAO, les progrès sont enregistrés grâce aux interactions avec les États membres par sa Direction du commerce, qui alimente le suivi global au niveau macro des différents programmes de la CEDEAO ;
- le secrétariat du FIP utilise le Portail du commerce électronique du Pacifique comme plateforme d'information, de suivi et d'évaluation. Des rapports de suivi annuels sont produits, présentant

[28] Dans son dernier rapport (2024), le Ministère a indiqué qu'une plus grande intégration au sein de l'ASEAN représente une opportunité majeure pour le Cambodge de s'intégrer davantage aux marchés numériques régionaux et mondiaux, notamment au vu des bénéfices attendus de la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur l'économie numérique. Voir https://api.techostartup.center/media/files/PROFITENCE_2024_E-commerce_Report_2.pdf.

[29] L'outil axé sur les résultats se concentre sur 23 indicateurs clés de performance, tandis que l'outil axé sur les processus se concentre sur le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des 60 mesures décrites dans la stratégie régionale. Ces deux outils font partie du Système numérique de suivi de l'Afrique de l'Est.

des indicateurs de mise en œuvre fondés sur un système de pondération qui prend en compte la contribution de chaque projet et programme pertinent mis en œuvre dans la région à la réalisation des objectifs de la Stratégie régionale de commerce électronique. Dans le rapport de 2024, le secrétariat indiquait que 65 % des mesures de la Stratégie étaient en cours d'exécution, avec un taux de mise en œuvre global de 30,46 % et un soutien des partenaires s'élevant à environ 152,9 millions de dollars.

À l'avenir, les pays et les régions devraient améliorer le suivi grâce à des solutions numériques pour simplifier la communication d'informations et accroître la transparence. L'outil de suivi des réformes, eTrade Refom Tracker, développé par la CNUCED en coopération avec les points focaux des pays partenaires du Mécanisme d'appui à la mise en œuvre, est actuellement déployé dans plusieurs pays et vise à favoriser un suivi et une coordination plus efficaces des réformes du commerce électronique (encadré 2).

Encadré 2
Déploiement de l'eTrade Reform Tracker : premiers enseignements et perspectives d'avenir

Le Tracker offre une plateforme collaborative et pratique permettant aux utilisateurs d'assigner des tâches, de suivre les progrès et de rendre compte des résultats en temps réel. Il enregistre également l'implication des partenaires de développement, aidant ainsi les pays à mieux suivre les efforts de mobilisation. Des documents tels que les comptes rendus de réunions, les plans de travail et les rapports peuvent être téléchargés et stockés directement dans le système, améliorant ainsi l'efficacité et la transparence du partage d'informations. La saisie précise et rapide des données via le Tracker devrait favoriser une prise de décision éclairée et simplifier la production de rapports.

Le Tracker est proposé à la demande et est régi par un accord de licence. Une feuille de route indicative de déploiement sert de guide aux pays partenaires pour mobiliser les principales parties prenantes et à la CNUCED pour adapter les stratégies de déploiement au contexte national. Les partenaires de développement peuvent contribuer aux efforts de déploiement du Tracker en proposant une assistance pour les sessions de formation, un soutien à la coordination ou une assistance technique.

Un an après son lancement officiel[a], l'outil de suivi a gagné en popularité. En juillet 2025, les pays et régions suivants en avaient fait demande ou manifesté un intérêt : Fidji, Ghana, Jordanie, Kenya, Mauritanie, Pérou, Samoa, Îles Salomon, Trinité-et-Tobago, Zimbabwe et la Commission de la CEDEAO. Le déploiement est en cours et des sessions de formation sont organisés dans la plupart de ces pays et régions. Les premiers retours ont été positifs, les parties prenantes appréciant la conception intuitive de l'outil et le soutien à la formation fourni par la CNUCED. Cependant, les pays partenaires ont également indiqué que la formation dispensée en ligne est moins efficace et risque de surexploiter leurs capacités limitées. Par conséquent, ils recommandent des sessions de formation en personne et un suivi régulier sur site pour un engagement et un impact durables. Des activités de renforcement des capacités visant à améliorer la coordination entre les principaux organismes de mise en œuvre et à les aider à prioriser les actions, ainsi qu'une implication plus active du secteur privé et des autres parties prenantes concernées, sont également nécessaires.

Aux Fidji et aux Samoa, la CNUCED a apporté un soutien à court terme en mettant à disposition du ministère responsable un consultant en suivi et évaluation. Ces consultants jouent un rôle essentiel pour faciliter la mise en œuvre des stratégies nationales de commerce électronique grâce à une utilisation efficace de l'outil de suivi. En travaillant en étroite collaboration avec les points focaux des différents organismes de mise en œuvre et ministères responsables, les consultants renforceront les capacités institutionnelles nécessaires à la gestion, à la mise à jour et à la communication d'informations via l'outil. Ce soutien contribuera à renforcer la coordination au sein du gouvernement et à garantir l'utilisation durable de l'outil à long terme, permettant ainsi une prise de décision fondée

sur des données probantes pour faire progresser l'économie numérique. Aux Îles Salomon, le ministère en charge de cette question dispose d'un responsable du suivi et de l'évaluation au sein de son unité de mise en œuvre, qui bénéficie de la formation et du conseil de la CNUCED, ce qui permet à l'unité d'utiliser l'outil au quotidien. Cependant, ces interventions étant censées avoir un effet catalyseur et être limitées dans le temps, il est essentiel que les pays allouent progressivement leurs propres ressources, tant financières qu'humaines, à l'institutionnalisation de l'utilisation de ces outils. Cela garantira une mise en œuvre durable et l'appropriation nationale des réformes du commerce électronique au fil du temps.

En 2025, des sessions de formation ont été organisées, entre autres :

aux Îles Salomon

à Trinité-et-Tobago

au Zimbabwe

Source : CNUCED.

[a] Il a été officiellement présenté en mai 2024 lors de l'atelier de renforcement des capacités sur le commerce électronique organisé conjointement avec la septième session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique (voir section A ci-dessus).

Le manque de capacités des bureaux nationaux de statistique, l'utilisation incohérente des définitions et les méthodologies et outils inadéquats entravent la capacité à suivre les progrès et à soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

D. Renforcer l'élaboration de politiques de commerce électronique fondées sur des données probantes

Les pays progressent lentement dans l'établissement de statistiques sur le commerce électronique et le commerce numérique en raison d'importantes difficultés dans la collecte de données. Parmi les principaux problèmes figurent le manque de capacités des bureaux nationaux de statistique, l'utilisation incohérente des définitions et les méthodologies et outils inadéquats entravant la capacité à suivre les progrès et à soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. L'un des principaux défis réside dans la divergence par rapport aux définitions convenues au niveau international. Si la définition du commerce électronique de l'OCDE (2009) est largement reconnue, et suivie par la CNUCED (2021)[30], certains pays ont choisi d'adopter leurs propres définitions qui s'écartent de cette norme. D'autres ont choisi d'élargir la définition de l'OCDE et d'inclure des types de transactions qui reflètent mieux l'état du commerce numérique dans les pays en développement, tels que les achats effectués au moyen de messages saisis manuellement et envoyés via les réseaux sociaux ou les applications de messagerie. Ces formes de transactions sont exclues de la définition de l'OCDE, mais constituent une réalité croissante dans de nombreuses économies en développement.

[30] Voir l'annexe II pour les définitions du commerce électronique et du commerce numérique.

De plus, une part importante de l'activité économique dans ces pays se déroule dans le secteur informel. Les ventes via les plateformes de messagerie et autres canaux numériques informels, appelés « commerce social » ou « commerce mobile », sont de plus en plus utilisées par les particuliers et les ménages pour se lancer dans la vente en ligne. Par conséquent, les statistiques commerciales peuvent ne pas refléter adéquatement l'ampleur et le volume réels de l'activité numérique (encadré 3). Sans définitions harmonisées du commerce électronique, méthodes standardisées et outils adéquats, il est difficile de suivre les progrès ou d'éclairer efficacement l'élaboration des politiques.

Encadré 3
Mesurer le commerce électronique : combler les lacunes grâce à une coopération accrue et au renforcement des capacités

Il n'existe pas de statistiques fiables et comparables au niveau international sur la valeur des ventes en ligne. En leur absence, on s'appuie sur divers indicateurs offrant des aperçus partiels, notamment l'adoption du commerce électronique telle qu'elle ressort des enquêtes auprès des entreprises et des ménages, les statistiques sur les ventes au détail en ligne, les données sur les paiements à distance ou les volumes de colis postaux (telles que celles compilées par l'Union postale universelle (UPU)), et les analyses produites par des associations professionnelles ou des sociétés d'études de marché. De tels indicateurs, lorsqu'ils sont disponibles, offrent des possibilités limitées de comparaison entre les pays.

La coopération internationale est essentielle pour harmoniser les efforts déployés au niveau national, en collaboration avec les organisations régionales et les agences techniques. Depuis 2023, la CNUCED a mis en place le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique, qui offre un forum aux experts ayant une expérience pratique de l'élaboration de statistiques sur le commerce électronique pour participer à des discussions techniques approfondies. Ce groupe de travail ouvre activement, au moyen de réunions trimestrielles et d'une plateforme de collaboration en ligne, à l'élaboration de lignes directrices et de recommandations pour produire des statistiques internationales sur la mesure de la valeur du commerce électronique. Présidé par la Thaïlande, le groupe bénéficie de la participation d'experts de plus de 25 économies développées et en développement, ainsi que d'organisations internationales compétentes, dont l'OCDE et l'OMC. Ces lignes directrices et recommandations constitueront une base solide pour le renforcement des capacités et l'assistance technique en matière de mesure de la valeur du commerce électronique. Ces efforts viendront compléter des initiatives antérieures, et s'y appuyer, notamment le renforcement des capacités du Fonds monétaire international, de l'OCDE, de la CNUCED et de l'OMC en matière de mesure du commerce numérique.

Source : CNUCED.

Lors de cet examen, certains pays, comme le Rwanda, ont indiqué qu'ils élaboraient leurs propres définitions du commerce électronique ou mettaient en place leurs propres mécanismes pour combler les lacunes en matière de données et mieux saisir les tendances du marché et certaines données sur le commerce électronique. Par exemple :

- le Pérou développe un projet intitulé « Compte satellite pour l'économie numérique et le commerce électronique » pour suivre les transactions de commerce électronique et calculer la contribution de l'économie numérique à l'économie ;
- conformément à sa Stratégie nationale de commerce électronique, le Rwanda a élaboré un plan d'action décrivant les

étapes nécessaires à la mise en place d'un mécanisme complet de collecte de données, partant de la définition du commerce électronique dans le contexte rwandais. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a également mis en place un outil de collecte et de reporting de données sur le commerce électronique, et l'intègre actuellement aux plateformes nationales de commerce électronique afin de recueillir instantanément des données sur les transactions[31] ;

- au Togo, le Ministère de l'Économie Numérique et de la Transformation digitale met en place un observatoire national du numérique pour collecter et suivre les données sur les projets de numérisation ;
- en Tunisie, le Baromètre annuel du e-commerce, issu d'une collaboration public-privé, mesure et analyse les tendances et les comportements de consommation en ligne. L'édition 2024 a mis en évidence une stabilité des tendances d'achat en ligne, avec une évolution des préférences et des comportements des consommateurs[32].

D'autres pays sont concernés par la présente étude, notamment la Côte d'Ivoire, le Népal, le Sénégal et le Togo, qui ont exprimé leur intérêt pour la création ou le renforcement de systèmes d'analyse de données de marché et d'observatoires numériques pour une meilleure élaboration de politiques fondées sur les données. Alors que les pays en développement cherchent des moyens de mettre en place des systèmes fondés sur les données pour soutenir leur élaboration des politiques, le renforcement des capacités des administrations publiques dans la production de statistiques sera essentiel pour garantir que les pays peuvent bénéficier de la croissance de l'économie numérique.

[31] Voir https://dcrt.minicom.gov.rw/dcrt (dernier accès août 2025).

[32] Le Baromètre vise à combler les lacunes des statistiques officielles, en fournissant une vision exhaustive du marché tunisien du e-commerce, notamment de la demande des consommateurs. Il suit des indicateurs clés de l'e-commerce, tels que le taux de pénétration du commerce électronique, le comportement des acheteurs en ligne (âge, fréquence, types de produits achetés, modes de paiement, etc.), les motivations et les freins aux achats en ligne, ainsi que les intentions d'achat et les profils des consommateurs. La cinquième enquête a révélé une augmentation du panier d'achat moyen, une évolution vers le e-commerce mobile/social et le paiement à la livraison, et une augmentation du recours aux points relais. Les résultats ont également mis en évidence, comme critères prédominants pour effectuer des achats en ligne, la clarté du site web, l'attractivité des prix, la possibilité de rendre le produit et des délais de livraison courts. Voir https://www.tunisienumerique.com/exclusif-les-premiers-resultats-et-apprentissages-de-la-vague-5-du-barometre-du-commerce-electronique-en-tunisie.

Chapitre II

Principaux développements dans les écosystèmes nationaux et régionaux du commerce électronique

Ces dernières années, l'évolution rapide des technologies numériques a créé des opportunités et des défis considérables pour les pays en développement, notamment les pays les moins avancés. Bien que l'accès à Internet ait régulièrement progressé à l'échelle mondiale, d'importants déficits de connectivité persistent, notamment dans les zones rurales, reculées et mal desservies. Combler ce fossé est essentiel pour libérer tout le potentiel de l'économie numérique. Au-delà de l'expansion de la connectivité, le renforcement des services et des infrastructures numériques, notamment la logistique pour le commerce électronique de biens, et la mise en place de cadres réglementaires favorables constituent également des aspects fondamentaux pour bâtir des écosystèmes numériques plus inclusifs et résilients. Les pays accordent également beaucoup d'importance au développement des compétences numériques et à l'entrepreneuriat. Former une main-d'œuvre maîtrisant les compétences numériques de base et améliorer l'accès au financement pour les start-up numériques sont des éléments essentiels pour favoriser l'innovation et la compétitivité. Les sections suivantes mettent en évidence les principales opportunités, défis et priorités signalés par les pays partenaires dans le cadre de leurs efforts pour promouvoir une transformation numérique durable et inclusive.

A. Améliorer la connectivité Internet et les services numériques

Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, ont accru leurs investissements dans les TIC afin de renforcer la résilience de leurs infrastructures numériques. Ces efforts ont contribué à étendre la connectivité dans les zones mal desservies. En 2024 , 68 % de la population mondiale avait accès à Internet, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à l'année précédente (UIT, 2024).

Néanmoins, on estime que 2,6 milliards de personnes n'y avaient toujours pas accès, la grande majorité vivant dans les pays en développement. Le défi est particulièrement prononcé dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, où la pénétration de l'Internet n'est que de 35 % et 39 %, respectivement (figure 3).

En 2024, 68 % de la population mondiale avait accès à l'Internet, mais 2,6 milliards de personnes n'y avaient toujours pas accès, la plupart dans les pays en développement.

Figure 3
Pourcentage de personnes utilisant l'Internet (2019 et 2024)

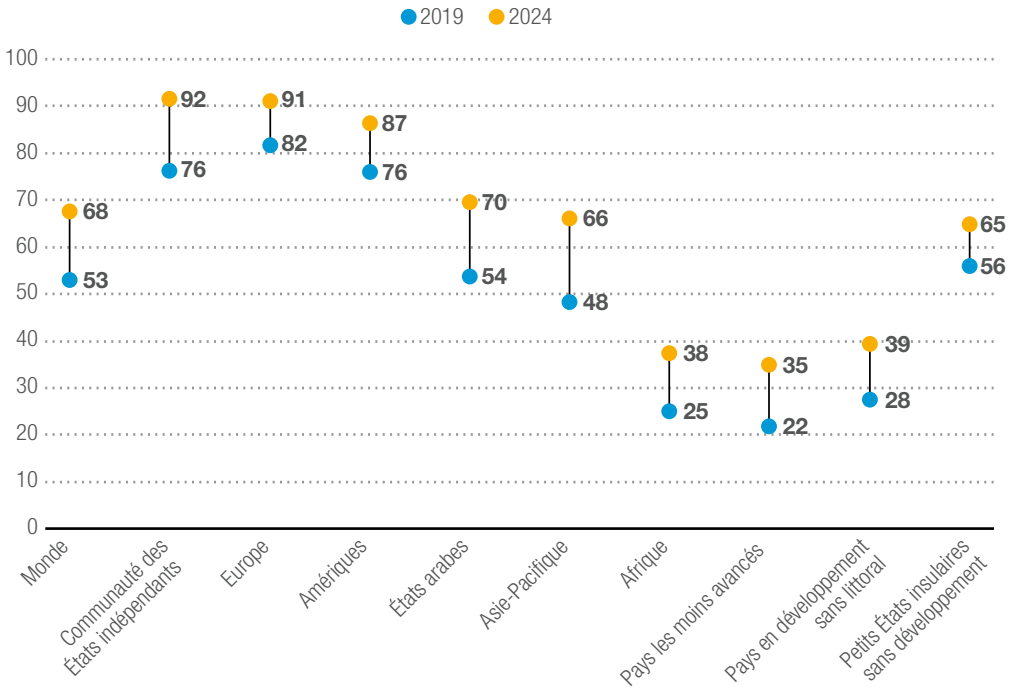

Source : UIT (2024).

Atteindre la connectivité universelle d'ici à 2030 – une étape cruciale vers une transformation numérique inclusive – nécessitera un investissement estimé à 418 milliards de dollars.

Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'écart dans l'utilisation de l'Internet entre les zones urbaines et rurales est également resté bloqué à un ratio d'environ 1,7 au cours des quatre dernières années. En 2024, 83 % de la population urbaine était connectée, contre seulement 43 % de la population rurale. Ces disparités sont en grande partie dues aux déficits d'infrastructures, aux coûts élevés de la connectivité et à une maîtrise limitée du numérique. Combler ces écarts nécessite des investissements ciblés, notamment dans les solutions de connectivité du dernier kilomètre, en particulier le déploiement de la fibre optique, et dans les technologies alternatives, telles que les réseaux satellitaires et communautaires. Ces investissements seraient plus efficaces s'ils étaient guidés par une approche « inclusive dès la conception » qui réponde d'emblée aux besoins des communautés marginalisées et moins connectées ou qualifiées numériquement. Un meilleur accès à l'Internet ouvrirait la voie à l'inclusion numérique, faciliterait les applications fondées sur le cloud, permettrait des transactions en ligne sécurisées et donnerait la possibilité aux entreprises, en particulier les MPME, et aux consommateurs de s'engager plus efficacement sur les marchés mondiaux. Relever ces défis est coûteux. Les estimations suggèrent qu'environ 418 milliards de dollars seraient nécessaires pour parvenir à une connectivité universelle d'ici à 2030 – une étape essentielle vers la réalisation de l'Objectif de développement durable 9 et la mise en place d'une transformation numérique inclusive (Oughton, Amaglobeli et Moszoro, 2023)[33] .

[33] Cette estimation est fondée sur les besoins d'investissement mondiaux pour atteindre la connectivité universelle à haut débit d'ici à 2030, tels que soulignés par l'UIT, l'UNESCO et la Commission sur le haut débit pour le développement durable (2023). Elle reflète les coûts de connexion d'environ 2,6 milliards de personnes non connectées, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Les pays étudiés continuent de mettre en œuvre des projets d'infrastructures de TIC à grande échelle pour élargir l'accès au haut débit, réduire les coûts de connectivité et soutenir une croissance numérique inclusive. Ces efforts visent à combler la fracture numérique, à stimuler l'innovation et à favoriser un développement économique et social à grande échelle.

Au Népal, la pénétration du haut débit a progressé régulièrement depuis l'introduction du réseau mobile 4G en 2017. La couverture mobile a atteint 102 abonnements pour 100 personnes en octobre 2024, avec une consommation de données en hausse, notamment chez les jeunes. Cependant, les zones rurales restent confrontées aux problèmes liés à une couverture limitée. Pour y remédier, l'Autorité népalaise des télécommunications envisage de mettre en œuvre des politiques favorables au haut débit et d'inciter les fournisseurs de services à étendre leurs réseaux. L'augmentation des subventions aux opérateurs pour le développement de la 4G grâce au Fonds de développement des télécommunications rurales contribuerait également à réduire la fracture numérique.

Le Malawi s'est récemment lancé dans l'ambitieux Projet d'accélération numérique du Malawi, une initiative de 150 millions de dollars visant à élargir l'accès à l'Internet et à améliorer les services numériques, s'appuyant sur le précédent projet « Fondations numériques »[34]. D'ici à 2030, le projet vise à installer 2 000 km de câbles à fibre optique et à améliorer la connectivité de 2 500 institutions, dont 2 000 écoles et 500 administrations. Il vise à renforcer l'infrastructure de l'Internet, avec de nouveaux câbles, des tours de communication, des technologies satellitaires, des centres Wi-Fi villageois, des points d'échange Internet et des centres de données – marquant une étape majeure dans l'exploitation du numérique au service de la croissance nationale et de la prestation des services publics.

La Côte d'Ivoire a également pris des mesures importantes pour étendre son réseau de fibre optique, en élargissant la couverture aux zones rurales et périurbaines. En mars 2024, le pays disposait de 30 240 km d'infrastructures de fibre optique, dont 24 600 km exploités par le secteur privé et 5 640 km gérés par le réseau étatique. Ce réseau couvre actuellement 8 080 localités sur les 8 518 prévues, atteignant un taux de couverture de 94,86 %. Le Gouvernement accélère le déploiement des réseaux 4G sur l'ensemble du territoire, y compris en milieu rural, tout en préparant le terrain pour le déploiement de la 5G.

Au niveau régional, la CAE investit pour étendre la connectivité et réduire les coûts de l'internet et de communication grâce à une collaboration régionale. En 2024, le Burundi et la République-Unie de Tanzanie ont rejoint l'initiative « One Network Area » de la CAE et de la GIZ, harmonisant ainsi l'itinérance et les échanges de trafic afin de promouvoir le commerce régional[35]. La même année, le Projet régional d'intégration numérique de l'Afrique de l'Est a été lancé par la CAE et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, avec le soutien de la Banque mondiale, afin de combler les lacunes en matière d'infrastructures, de réduire les coûts pour les utilisateurs finaux et d'améliorer l'accès aux services numériques, en particulier dans les zones rurales mal desservies. Dans les États insulaires du Pacifique, l'expansion de la connectivité Internet est essentielle en raison de leur isolement géographique particulier et de leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

Dans le Pacifique, les Tonga déploient un deuxième réseau de câbles sous-

[34] Piloté par le Ministère de l'Information et de la Numérisation par l'intermédiaire de la Commission des partenariats public-privé et financé par la Banque mondiale, le projet « Fondations numériques » vise à accroître l'accès à des services Internet abordables et de qualité pour le Gouvernement, les entreprises et les citoyens, et à améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics numériques. Voir https://www.pppc.mw/projects/digital-foundations-project.

[35] Kenya, Rwanda, Soudan du Sud et Ouganda étaient déjà membres de l'initiative.

marins et renforcent la liaison existante. Parallèlement, Tuvalu a annoncé en décembre 2024 la pose réussie du premier câble sous-marin du pays, marquant une avancée majeure en matière de connectivité et d'inclusion numérique[36].

Les câbles sous-marins constituent l'épine dorsale de la connectivité du Pacifique, mais ils restent vulnérables aux dommages causés par les catastrophes naturelles, entraînant des pannes fréquentes et coûteuses (CNUCED, 2025d). Par exemple, les Tonga ont connu des perturbations répétées, avec une probabilité de 80 % que des incidents similaires se reproduisent. Pour de nombreux petits États insulaires, la dépendance à un seul câble accroît particulièrement le risque de pannes Internet prolongées, compte tenu notamment des difficultés de maintenance et de réparation de ces systèmes dans des zones reculées. Parallèlement, les progrès de la technologie des câbles transforment cette infrastructure en un outil non seulement de communication, mais aussi de résilience. Les câbles de nouvelle génération, tels que SMART TamTam, qui reliera la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu, intègrent des capteurs sismiques et environnementaux capables de détecter les tremblements de terre, les tsunamis et autres événements naturels en temps réel, soutenant ainsi les systèmes d'alerte précoce tout en servant de secours au câble ICN1 existant qui relie le Vanuatu aux Fidji. Cette redondance contribue à atténuer l'impact des perturbations potentielles[37]. Parallèlement, le projet SMART Island, soutenu par l'UIT, renforce la connectivité et les compétences numériques dans des pays comme le Vanuatu, les Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. À ce jour, il a bénéficié à plus de 5 000 bénéficiaires, contribuant ainsi à la création d'écosystèmes numériques plus résilients et plus inclusifs dans la région.

La technologie satellitaire est de plus en plus perçue comme une solution alternative aux réseaux Internet traditionnels terre-mer, notamment dans les zones reculées et mal desservies où la pose de câbles est complexe. Si cette technologie offre un déploiement rapide et une couverture plus étendue, l'Internet par satellite n'est pas toujours plus rentable que les réseaux à fibre optique en raison du coût plus élevé des équipements, des frais d'abonnement et des limitations potentielles de débit et de latence. Néanmoins, sa portabilité et sa flexibilité en font un complément essentiel aux câbles sous-marins, contribuant à combler les lacunes de connectivité là où les infrastructures traditionnelles sont peu pratiques. Pour les îles du Pacifique, où le haut débit mobile reste inaccessible pour beaucoup, un modèle hybride – combinant câbles sous-marins et réseaux satellitaires – pourrait garantir un accès à l'Internet plus inclusif et plus fiable (CNUCED, 2025d). Par exemple, les appareils « Pocket Internet », tels que le Starlink Mini, récemment lancé aux Fidji, offrent des débits Internet allant jusqu'à 150 Mbps pour un prix relativement abordable. Le choix entre les câbles à fibre optique sous-marins et les solutions satellitaires alternatives doit concilier les priorités d'investissement avec les défis spécifiques des populations dispersées et le besoin urgent d'un accès à l'Internet fiable et abordable. Par exemple, les frais de service de Starlink, d'environ 99 dollars par mois aux Fidji, à Kiribati et au Vanuatu, ne sont pas beaucoup moins élevés que ceux du haut débit par câble sous-marin.

Les pays africains adoptent également de plus en plus la technologie satellitaire pour fournir un accès à l'Internet, notamment aux communautés isolées. À ce jour, 18 pays ont signé des accords de partenariat avec Space-X Starlink, dont le Ghana, le Kenya, le Niger et la Zambie[38]. Malgré une base d'abonnés plus restreinte que celle des fournisseurs d'accès à l'Internet traditionnels, Starlink est le fournisseur d'accès à l'Internet qui connaît la croissance la plus rapide au Kenya, avec un taux de croissance de 90 %. Depuis juillet 2023, son

[36] Le projet Tuvalu Vaka Cable est développé par Tuvalu Telecommunications Corporation, en collaboration avec Google, dans le cadre de son initiative Central Pacific Connect.

[37] Le projet est financé par la France et sera mis en œuvre par le Gouvernement du Vanuatu et l'Office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie.

[38] Voir https://www.starlink.com/map.

réseau de milliers de petits satellites étend la couverture à haut débit aux zones reculées manquant d'infrastructures traditionnelles, offrant par exemple aux utilisateurs nigériens des débits allant jusqu'à 200 Mbit/s pour environ 40 dollars par mois. D'autres fournisseurs de services par satellite, comme OneWeb et le nouveau venu Q-KON, renforcent également leur présence en Afrique, en privilégiant des modèles hybrides satellite-terrestre abordables pour connecter les zones rurales mal desservies d'Afrique de l'Ouest et de l'Est, grâce à des partenariats avec les collectivités locales et les opérateurs de télécommunications. Cette approche vise à fournir un accès à l'Internet fiable, à des prix compétitifs, diversifiant ainsi davantage l'écosystème du haut débit par satellite du continent et élargissant les options pour les consommateurs comme pour les entreprises.

Au-delà de la connectivité, l'accessibilité à l'Internet demeure un obstacle majeur à l'inclusion numérique. Si les prix mondiaux du haut débit mobile ont légèrement baissé en 2024, avec 1,1 % du revenu national brut par habitant, les habitants des pays les moins avancés consacrent encore une part disproportionnée de leur budget à l'accès à l'Internet (UIT, 2024). L'écart d'accessibilité s'est creusé : les coûts de l'Internet mobile en Afrique sont 14 fois plus élevés qu'en Europe, contre 12 fois en 2023 (figure 4).

Figure 4
Prix du panier de données mobiles uniquement, en pourcentage du revenu national brut par habitant (2023 et 2024)

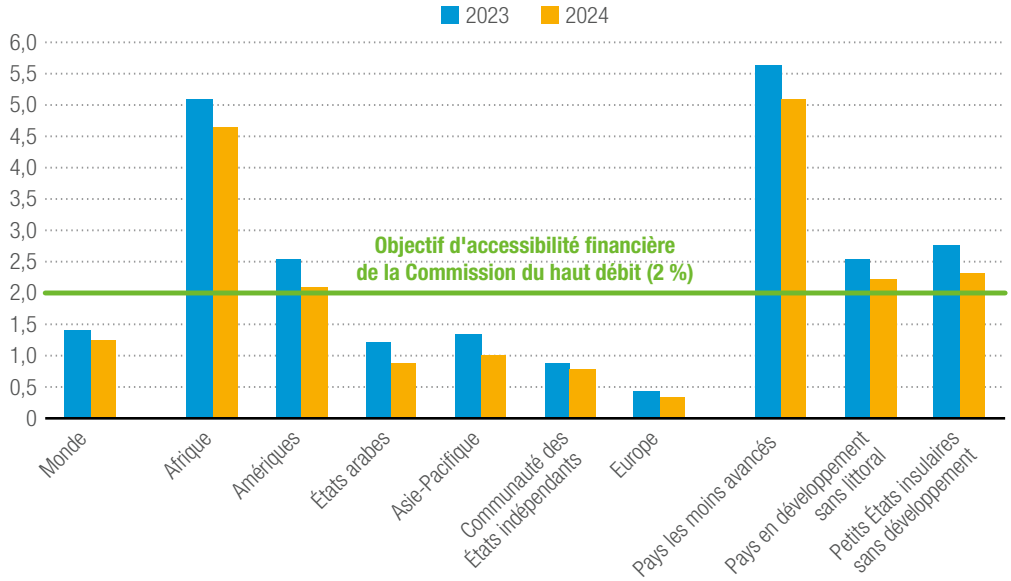

Source : UIT (2024).
Remarque : les prix se réfèrent au forfait haut débit mobile le moins cher qui fournit au moins 2 Go de données mensuelles utilisant au moins la technologie 3G.

L'amélioration de la connectivité a été un catalyseur majeur de la croissance des services numériques dans les régions en développement, ouvrant l'accès au commerce électronique, aux technologies financières, à l'administration en ligne et aux plateformes numériques. Avec l'expansion de la pénétration du haut débit mobile, des millions de personnes en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont pu accéder à des outils numériques auparavant inaccessibles. En Afrique subsaharienne, où la couverture 4G a atteint 92 % en 2024, les services numériques, notamment les services d'argent mobile, ont révolutionné les transactions financières, stimulé le commerce transfrontalier et fait progresser l'inclusion financière (voir section C ci-dessous). Les plateformes mobiles intégrées révolutionnent également des secteurs clés,

tels que l'agriculture et la santé. Au Kenya, par exemple, la plateforme DigiFarm aide les petits exploitants agricoles à se connecter aux marchés et à recevoir des paiements. Dans la région Pacifique, la plateforme de commerce électronique Maua, lancée aux Samoa en 2018, a récemment intensifié ses activités au Vanuatu, permettant aux entreprises, en particulier dans les zones reculées, d'étendre leur portée et de renforcer les économies locales.

Parallèlement, la numérisation au sein des gouvernements – notamment au moyen des marchés publics et des systèmes de prestation de services – est devenue un point d'entrée stratégique pour le renforcement des capacités institutionnelles. En adoptant des outils numériques en interne, les gouvernements non seulement améliorent la prestation de services, mais acquièrent également des compétences et des infrastructures essentielles pour soutenir une transition numérique plus large et plus inclusive. Cet apprentissage institutionnel peut renforcer la confiance dans les systèmes numériques, favoriser l'interopérabilité et stimuler la demande de services numériques et d'innovations pertinents au niveau local.

L'instabilité de la connectivité Internet, les coûts élevés des données et les lacunes en matière de culture numérique demeurent des obstacles majeurs à l'exploitation complète des services numériques.

L'instabilité de la connectivité Internet, les coûts élevés des données et les lacunes en matière de culture numérique demeurent néanmoins des défis persistants et des obstacles à l'exploitation complète des services numériques. Il sera essentiel de remédier à ces problèmes en augmentant les investissements dans les infrastructures, en menant des réformes politiques favorables et en développant les compétences numériques pour garantir une transformation numérique inclusive et de grande envergure. Parallèlement, l'amélioration de la connectivité a également accéléré le développement des systèmes d'identité numérique, qui sont de plus en plus essentiels pour accéder à un large éventail de services, des services bancaires aux programmes gouvernementaux, en particulier dans les zones reculées et mal desservies par les systèmes traditionnels. En Afrique, des pays comme le Ghana et le Kenya renforcent leurs systèmes d'identité numérique existants afin de prévenir la fraude et d'améliorer la prestation des services publics. Au Malawi, le projet d'accélération numérique comprend la mise en place de plateformes de données sécurisées et interopérables, d'un système d'échange de données gouvernementales et d'identités numériques pour permettre un accès sûr et fiable aux services en ligne tels que les services bancaires. Le Système unique d'identification numérique (SNI) au Rwanda, lancé en 2023, couvre désormais plus de 90 % de la population, permettant un accès fluide aux services gouvernementaux, aux services bancaires et à la connectivité mobile. La Zambie fait également progresser l'identité numérique. Dans le cadre de son partenariat 2024 avec la Banque mondiale, l'initiative Identification pour le Développement (ID4D) vise à moderniser les infrastructures publiques numériques comme fondement d'un nouveau système d'identification numérique. Ces efforts nationaux s'inscrivent dans le cadre continental Smart Africa Trust Alliance et du Cadre d'interopérabilité de l'Union africaine pour l'identification numérique, en adoptant des normes communes, des mécanismes de reconnaissance mutuelle et des structures de gouvernance qui permettent l'utilisation transfrontalière de l'identité numérique. L'approche coordonnée de Smart Africa soutient des infrastructures publiques numériques interopérables et fiables pour l'ensemble de ses membres[39].

[39] Voir https://smartafrica.org/sas-project/digital-identity-for-africa.

B. Faciliter la logistique du commerce électronique et le commerce numérique

L'amélioration de la livraison du dernier kilomètre demeure un moteur essentiel des réformes visant à développer des infrastructures et des services logistiques adaptés aux exigences du commerce électronique de marchandises. Dans le contexte actuel du commerce électronique en constante évolution, répondre aux attentes fondamentales des clients – telles que la livraison rapide, le suivi en temps réel et la flexibilité logistique – dépend de la disponibilité d'infrastructures logistiques performantes et compétitives. Par conséquent, les pays investissent de plus en plus dans la modernisation de leurs systèmes logistiques en s'appuyant sur les technologies numériques, telles que les applications mobiles, la cartographie d'adresses établies sur GPS, l'IA et des solutions fondées sur l'Internet des objets. Ces outils améliorent la gestion des stocks, l'exécution des commandes et le suivi des expéditions, contribuant ainsi à des chaînes d'approvisionnement plus agiles et résilientes. Parallèlement, un nombre croissant de pays exploitent leur réseau de bureaux de poste, notamment dans les régions reculées, et les transforment en guichets uniques de services multicanaux pour les MPME, les artisans et les femmes entrepreneures.

Au Kenya, GoBEBA, une start-up logistique axée sur la technologie, transforme la distribution de produits essentiels encombrants en déployant un réseau de microplateformes de distribution dans les zones mal desservies. L'entreprise intègre l'automatisation, l'IA et la robotique pour surmonter les contraintes d'infrastructure, permettant des livraisons urbaines plus rapides et plus fiables. La plateforme vise à s'étendre au-delà du Kenya, à plusieurs villes africaines, exploitant ainsi la demande non satisfaite dans les zones en pleine urbanisation. Au Népal, outre les réformes qui ont décentralisé les codes postaux au niveau local (arrondissement), étendu la portée de l'Office national des postes et mis en place un système de suivi et de traçabilité, des projets sont en cours pour établir des plateformes logistiques rurales d'ici à 2025 afin de renforcer la livraison au dernier kilomètre et de réduire les coûts de distribution. Parallèlement, le Vanuatu modernise son infrastructure de livraison grâce à l'introduction d'un système national d'adressage et de codes postaux standardisés, réduisant ainsi la dépendance à l'égard du service postal public et améliorant la fiabilité du service. De même, les Îles Salomon ont également mis l'accent sur leurs projets visant à renforcer les services de distribution et de livraison du commerce électronique en établissant des points de collecte et de dépôt, et en améliorant les solutions du dernier kilomètre dans les zones rurales.

Au-delà des solutions du dernier kilomètre, des réseaux de transport nationaux et régionaux solides constituent l'épine dorsale d'une logistique d'e-commerce efficace. Sans réseaux routiers, ferroviaires, aériens et portuaires performants, même les plateformes numériques les plus avancées ne peuvent garantir des livraisons rapides ni optimiser l'efficacité de leurs opérations. Des pays comme le Bangladesh investissent dans des corridors de transport multimodaux pour soutenir l'augmentation des volumes de livraisons e-commerce.

La durabilité apparaît également comme un principe fondamental des systèmes logistiques modernes. Les investissements dans la logistique verte, notamment les transports à faibles émissions et les entrepôts économes en énergie, gagnent du terrain à l'échelle mondiale. Actuellement,

> Trois expéditeurs sur quatre privilégient désormais une logistique respectueuse de l'environnement lors de leurs exportations vers des pays à revenu élevé.

Les transports liés au commerce électronique représentent près de 7 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

environ 75 % des expéditeurs privilégient désormais une logistique respectueuse de l'environnement lors de leurs exportations vers des pays à revenu élevé (Banque mondiale, 2023). Le secteur postal favorise la durabilité et le commerce électronique grâce à une livraison simplifiée du dernier kilomètre et à une innovation fondée sur les données. Grâce à la plateforme en ligne d'analyse et de reporting carbone de l'UPU, les opérateurs postaux de nombreux pays peuvent désormais surveiller leurs émissions, analyser les données logistiques et améliorer la qualité de leurs services, tout en soutenant l'action climatique.

En Afrique, le Rwanda s'impose comme un leader régional dans ce domaine. Avec le lancement en 2024 du projet Kigali Logistics Platform Connect, le Gouvernement vise à intégrer les systèmes de transport multimodaux, à améliorer les connexions avec le parc industriel de Bugesera et à offrir des services de commerce électronique dédiés. La protection de l'environnement, la sécurité routière et la facilitation des échanges sont mises en avant dans le projet afin de favoriser un écosystème commercial plus vert et plus inclusif. Cet accent croissant sur la logistique durable complète les efforts plus larges visant à réduire l'empreinte environnementale de l'économie numérique, notamment la consommation énergétique des infrastructures des TIC et l'approvisionnement responsable en matériaux (encadré 4).

Encadré 4
Aspects environnementaux du commerce électronique et de l'économie numérique

L'expansion rapide du commerce électronique et de l'économie numérique au sens large a de profondes implications environnementales, notamment en matière de transport, de consommation d'énergie et d'utilisation des ressources. Les transports liés au commerce électronique, y compris la livraison du dernier kilomètre, la logistique de retour et le volume croissant des expéditions, représentent près de 7 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, principalement dues aux véhicules de transport de marchandises par route. Avec l'essor des achats en ligne et des services numériques, la demande énergétique des infrastructures de TIC de soutien, telles que les centres de données, les réseaux et les appareils des utilisateurs, continue d'augmenter fortement. Les centres de données consomment à eux seuls environ 1 % de l'électricité mondiale aujourd'hui, et les projections suggèrent que ce chiffre pourrait tripler d'ici à 2030 si rien n'est fait (CNUCED, 2024a). Combinée aux réseaux et aux appareils des utilisateurs, la consommation énergétique globale de l'économie numérique pourrait atteindre près de 10 % de la demande mondiale d'électricité d'ici une décennie. De plus, la dépendance du commerce électronique aux appareils numériques et aux batteries stimule la demande de minéraux critiques, tels que le lithium, le cobalt et les terres rares. L'extraction de ces ressources implique des défis environnementaux, notamment la perturbation de l'habitat et la pollution, soulignant le besoin urgent d'un meilleur recyclage et d'une meilleure gestion des déchets électroniques afin de réduire l'empreinte écologique de l'économie numérique. Face à ces défis, des initiatives innovantes et durables voient le jour. Le Bangladesh prévoit de développer son premier centre de données écologique près de Chattogram, grâce à un partenariat public-privé impliquant la Bangladesh Telecommunications Company Limited, la Banque asiatique de développement et l'Autorité des partenariats public-privé. Cette infrastructure de pointe sera entièrement alimentée par des énergies renouvelables et construite selon les normes internationales en matière de haute disponibilité et d'évolutivité, afin de fournir des services de colocation commerciale aux secteurs public et privé, tout en répondant aux besoins de stockage de données de l'entreprise de télécommunications. Ce projet illustre la façon dont les investissements dans des infrastructures numériques durables peuvent débloquer des capitaux du secteur privé et stimuler l'innovation, s'alignant sur les efforts mondiaux de décarbonation de l'économie numérique, et constitue un exemple remarquable pour les autres pays en développement. Cette initiative reflète une tendance plus large identifiée par la CNUCED, selon laquelle la mobilisation des investissements verts et l'amélioration de l'efficacité énergétique sont essentielles pour concilier les avantages de la croissance numérique et la durabilité environnementale.

Source : CNUCED.

Les pays et les régions ont progressé à un rythme soutenu dans la mise en œuvre des réformes visant à faciliter les échanges commerciaux. Cependant, le commerce transfrontalier sans papier demeure un obstacle majeur. Le taux de mise en œuvre de la facilitation du commerce mondial est passé de 66 % en 2023 à 70 % en 2025, avec seulement une augmentation modeste de l'adoption du commerce sans papier (figure 5)[40]. Cependant, les estimations montrent que les réformes visant à faciliter le commerce numérique pourraient réduire les coûts du commerce mondial jusqu'à 14 % (Nations Unies, 2023).

Les réformes visant à faciliter le commerce numérique pourraient réduire les coûts du commerce mondial jusqu'à 14 %.

Figure 5
Facilitation des échanges et commerce sans papier (2025)
(Pourcentage)

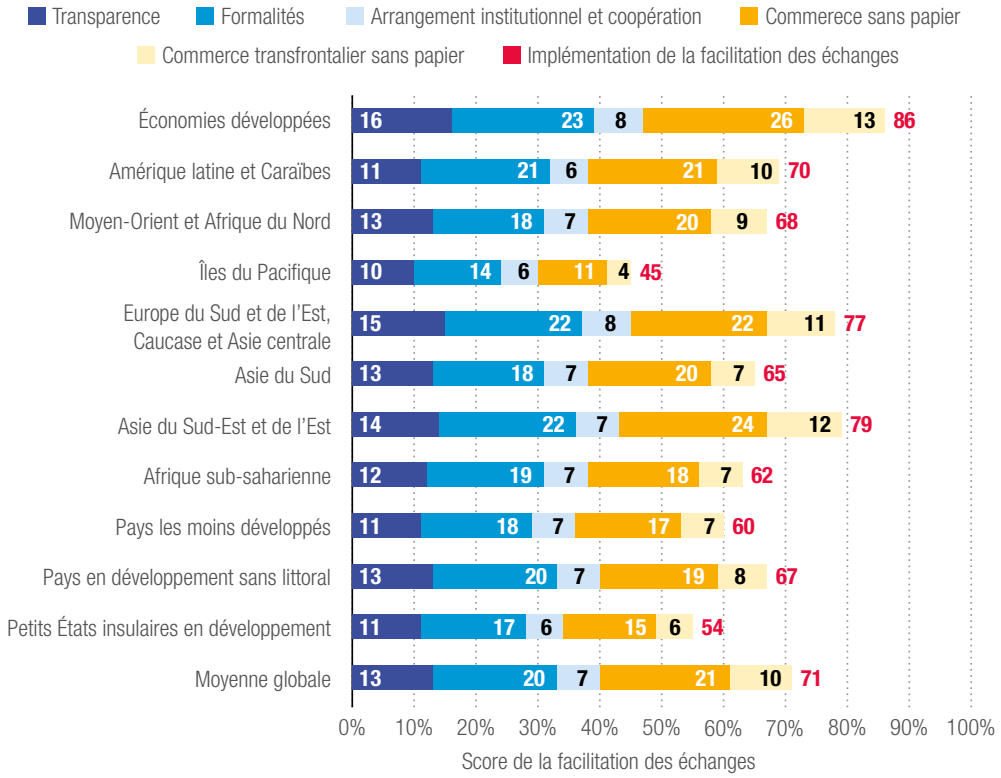

Source : Nations Unies (2025).

Les principaux facteurs facilitant des échanges commerciaux comprennent l'adoption de systèmes automatisés de dédouanement, de guichets uniques nationaux, de réformes juridiques et de transit soutenant les transactions électroniques et une coordination intergouvernementale renforcée.

Le Gouvernement de Mongolie prépare une réforme douanière majeure en 2025, axée sur le lancement d'un guichet électronique unique afin de rationaliser les services gouvernementaux liés aux procédures de commerce extérieur. Soutenue par la Banque asiatique de développement et gérée par la Direction générale des douanes, la réforme se déroulera en deux phases : premièrement, par le développement d'un système électronique intégré pour le traitement des permis, licences et

[40] Le taux de mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges représente le pourcentage de mesures de facilitation des échanges mises en œuvre par un pays. Ce taux est calculé sur la base de 31 mesures générales et numériques de facilitation des échanges, des dispositions contraignantes et non contraignantes de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, ainsi que de pratiques commerciales numériques et durables plus larges.

dédouanement ; deuxièmement, par le déploiement d'un système de gestion des risques ainsi que des serveurs et du matériel nécessaires au fonctionnement du guichet électronique unique. En tant que partie à l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontalier sans papier en Asie et dans le Pacifique, la Mongolie a également élaboré un plan d'action national pour soutenir sa mise en œuvre et faire progresser la numérisation du commerce[41]. En Asie du Sud, la Politique logistique nationale 2024 du Bangladesh définit un plan stratégique pour une logistique efficace et respectueuse de l'environnement. Cette politique vise à établir des plateformes logistiques, des corridors internationaux et des zones économiques, tout en modernisant la manutention du fret aéroportuaire et portuaire afin de soutenir la croissance des exportations et une intégration plus poussée dans les chaînes de valeur mondiales. En complément, la politique de commerce numérique transfrontalier du Bangladesh de 2024, bientôt finalisée, vise à simplifier l'importation et l'exportation de marchandises entre le Bangladesh et d'autres pays via des plateformes numériques, à aligner le cadre du commerce numérique du pays sur les normes mondiales et à fournir aux petites et moyennes entreprises (PME) des politiques d'exportation simplifiées, des directives et des incitations financières pour les exportations en ligne. Pour soutenir ces réformes, le Bangladesh améliore également sa plateforme centrale de suivi logistique et propose des formations ciblées aux prestataires logistiques sur le commerce électronique transfrontalier.

En Afrique, la Tunisie met en œuvre SINDA II[42], une plateforme douanière numérique avancée conçue pour automatiser entièrement la documentation, intégrer les protocoles de gestion des risques et garantir l'interopérabilité et la traçabilité dans l'ensemble de l'écosystème commercial. Cette initiative s'appuie sur les solides antécédents du pays en matière de gouvernance électronique, à la suite de la mise en œuvre réussie de projets phares tels que le Système tunisien d'approvisionnement électronique. Elle complète également le rôle de Tunisia Trade Net, qui fait office de guichet unique national pour les formalités du commerce extérieur. Afin de renforcer son potentiel en matière de commerce électronique, la Tunisie a adopté depuis 2019 le modèle Easy Export de l'UPU, qui simplifie les procédures d'exportation pour les MPME et renforce l'infrastructure du commerce numérique, améliorant ainsi les services de livraison, favorisant l'entrepreneuriat et permettant aux entreprises locales de devenir compétitives à l'échelle mondiale grâce à une meilleure coordination entre les services postaux et les douanes.

La Zambie, en collaboration avec l'Angola et la République démocratique du Congo, fait progresser le projet de corridor de Lobito afin de créer une voie de transport stratégique vers la côte angolaise. Ce corridor devrait réduire les coûts logistiques, stimuler la compétitivité des exportations et renforcer l'intégration régionale[43]. De même, en février 2025, le Niger a annoncé son intention de développer un port sec à Agadez afin de soutenir l'expansion future du réseau ferroviaire et de réduire la dépendance aux ports côtiers. Ce projet servira de plateforme logistique pour le traitement douanier, le contrôle qualité et le stockage des marchandises, facilitant ainsi les échanges avec l'Algérie, le Tchad et la Libye.

Afin de moderniser son cadre commercial et d'améliorer l'environnement des affaires, le Togo mène, dans le contexte plus large de la mise en œuvre de la ZLECAf, plusieurs actions clés alignées sur les efforts régionaux visant à harmoniser les réformes

[41] Le plan a été débattu et adopté lors de la deuxième réunion du Groupe de travail national, tenue dans le cadre de la Semaine du commerce numérique en Mongolie en mars 2025 (voir chapitre I, section B).

[42] Voir https://www.douane.gov.tn/projet-sinda-2.

[43] Le projet est financé conjointement par la Banque africaine de développement, la Société financière africaine, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique.

de facilitation des échanges et à promouvoir un environnement des affaires cohérent en Afrique de l'Ouest. Depuis janvier 2024, l'ITC accompagne le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale du Togo dans le développement de son portail commercial, une plateforme en ligne qui fournit des conseils étape par étape sur les procédures d'importation et d'exportation du point de vue du commerçant[44]. Le portail couvre actuellement plus de 50 procédures et 13 groupes de produits stratégiques essentiels à l'économie togolaise, et une nouvelle expansion est en cours. Parallèlement, le Togo a réactivé son mécanisme d'alerte aux barrières commerciales en février 2025, permettant aux entreprises de : (a) signaler rapidement les difficultés dans les opérations d'importation/exportation aux autorités compétentes ; (b) fournir des données en temps réel aux institutions d'appui aux entreprises sur les obstacles au commerce ; et (c) aider les autorités publiques à identifier et à éliminer les barrières commerciales.

Au niveau régional, le secrétariat de la CAE a lancé le logiciel de Tarif électronique (E-Tariff) en 2024, avec le soutien du programme Afrique du Système harmonisé de l'Union européenne et de l'Organisation mondiale des douanes. En offrant des fonctionnalités telles que la gestion des tarifs préférentiels, des outils de migration des codes du système harmonisé et l'analyse des données, le logiciel est conçu pour améliorer l'efficacité et la transparence des opérations douanières et la collecte des recettes dans les États partenaires de la CAE. Afin d'améliorer davantage le commerce intrarégional, le secrétariat a également mis à niveau sa plateforme de territoire douanier unique en janvier 2025. Créé en 2014, ce système centralisé permet le partage de données en temps réel entre les autorités douanières et portuaires des États membres[45]. En simplifiant et en accélérant la circulation des marchandises, l'initiative a déjà réduit les temps de passage aux frontières de 70 %, permettant ainsi une économie annuelle estimée à 63 millions de dollars[46]. Elle intègre actuellement les systèmes du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie, et prévoit une expansion à d'autres pays.

Les systèmes douaniers du Pacifique font également l'objet d'importantes mises à niveau, avec une automatisation et des opérations de dédouanement renforcées, soutenues par le projet Improving Pacific Islands Customs and Trade (IMPACT) de l'Union européenne et de la CNUCED. En 2024, les Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont signé l'adoption du projet de Système automatisé de données douanières (SYDONIA), visant à mettre en œuvre des systèmes de guichet unique électronique sur mesure, conformes aux priorités nationales existantes, à l'intégration régionale et aux normes internationales. Selon les Nations Unies (2023), les Fidji ont mis en œuvre 52 % des mesures liées au commerce mondial sans papier dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges, contre 35 % en 2015. Ces progrès, portés par la mise à niveau vers SYDONIA, ont conduit à une réduction des deux tiers des formalités de dédouanement pour les importations et les exportations (Nations Unies, 2023). S'appuyant sur cette dynamique, les Tonga recherchent également un soutien pour mettre en œuvre le module de paiement électronique de SYDONIA et établir leur propre guichet unique national, renforçant ainsi la transition de la région vers des systèmes commerciaux plus efficaces et dématérialisés.

[44] Développé dans le cadre du programme ProComp (financé par l'Allemagne et l'Union européenne, et mis en œuvre par la GIZ), le portail (https://togotrade.gouv.tg) répertorie les documents requis, les formulaires, les certifications, les frais et les coordonnées des agences frontalières concernées.

[45] La plateforme a été lancée en 2017 avec plusieurs améliorations, notamment celles liées au commerce maritime, à la gestion des opportunités économiques régionales autorisées et au partage d'images numérisées pour la transparence douanière.

[46] Voir https://www.trademarkafrica.com/press-release/eac-unveils-single-customs-territory-platform-for-customs-and-port-data-exchange-to-ease-trade.

Malgré d'importants investissements dans les infrastructures logistiques et l'amélioration des mécanismes de transit, les flux commerciaux, notamment transfrontaliers, sont de plus en plus affectés par une interaction complexe de tensions géopolitiques, de défis environnementaux, de hausse de l'inflation et de perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les effets combinés de ces facteurs créent un environnement plus volatile et imprévisible pour les entreprises et les gouvernements, entraînant souvent des retards et des coûts plus élevés pour le commerce international. L'imposition récente et drastique de droits de douane par les grandes économies a encore compliqué le paysage commercial mondial, soulignant l'urgente nécessité d'une coopération internationale accrue en matière de politique commerciale et de commerce numérique afin de renforcer la résilience et de parvenir à une stabilité face à ces incertitudes.

C. Développer des plateformes et assurer une intégration transparente des paiements numériques

La croissance accélérée des systèmes de paiement électronique innovants et intégrés transforme l'économie numérique mondiale, facilitant des transactions plus rapides, plus sûres et plus efficaces. L'argent mobile est devenu un moteur de transformation dans les pays en développement, remodelant considérablement les écosystèmes financiers et stimulant la croissance du commerce électronique. En permettant aux utilisateurs de stocker, d'envoyer et de recevoir de l'argent via des appareils mobiles sans compte bancaire traditionnel, ces services ont étendu l'inclusion financière à des populations auparavant non bancarisées. En 2023, on comptait 1,75 milliard de comptes d'argent mobile enregistrés dans le monde, traitant environ 1 400 milliards de dollars par an (GSMA, 2024). Rien qu'en Afrique subsaharienne, l'argent mobile a contribué à hauteur de 600 milliards de dollars au produit intérieur brut entre 2012 et 2022, ce qui souligne son impact économique considérable. Les cas d'utilisation évoluent également, les utilisateurs d'argent mobile délaissant les transactions de base pour des services plus variés. Les transferts de fonds internationaux sont désormais l'un des cas d'utilisation de l'argent mobile qui connaît la croissance la plus rapide, tandis que les paiements marchands ont augmenté de 14 %, pour atteindre près de 74 milliards de dollars en 2023 (ibid.).

Les comptes d'argent mobile mondiaux ont atteint 1,75 milliard en 2023, traitant 1 400 milliards de dollars par an.

En 2024, 40 % des adultes en Afrique subsaharienne possédaient un compte d'argent mobile, contre 27 % en 2021.

L'argent mobile a également joué un rôle déterminant dans la progression du commerce électronique dans les régions où la pénétration des services bancaires traditionnels est faible. En 2024 , 40 % des adultes en Afrique subsaharienne possédaient un compte d'argent mobile, contre 27 % en 2021[47]. Les services d'argent mobile, tels que M-Pesa au Kenya et MTN Mobile Money (MoMo) au Ghana, ont contribué à faciliter les transactions numériques et à élargir la clientèle du commerce électronique. En décembre 2024, la Côte d'Ivoire comptait plus de 26 millions d'abonnés à l'argent mobile (avec un taux de pénétration de 82 %) tous opérateurs confondus, selon l'autorité nationale de régulation[48].

Le Népal a également connu une forte augmentation des paiements mobiles au cours des trois dernières années,

[47] Banque mondiale. Base de données sur l'inclusion financière mondiale (Global Findex) (2025).
[48] Voir https://www.artci.ci/images/stories/pdf/rapport_activite/Rapport_Annuel_-_2024_MAJ_28_04_25.pdf.

notamment grâce aux transactions par code QR. Selon un récent rapport de la Rastra Bank, les paiements numériques ont augmenté de 43,5 % entre 2021 et 2024, la valeur des transactions augmentant en moyenne de 23,7 %. Les paiements par code QR ont enregistré à eux seuls une augmentation annuelle moyenne de 230 % du volume des transactions et une croissance de 210 % de la valeur des transactions en glissement annuel. Le nombre d'utilisateurs de services bancaires mobiles a plus que doublé, passant de 114 millions en juillet 2020 à 265 millions en janvier 2024, avec une nette préférence pour les paiements par code QR plutôt que pour les transactions aux distributeurs automatiques[49].

Malgré cette croissance régulière, des défis persistent, notamment la fracture numérique et l'insuffisance des infrastructures dans les zones rurales. La faible connectivité mobile en dehors de Katmandou a découragé les commerçants à adopter les paiements numériques en raison des craintes d'échec des transactions. La multiplication des escroqueries en ligne souligne également la nécessité d'une sensibilisation accrue du public et de mesures de cybersécurité.

Dans la région Pacifique, un nouveau service d'argent mobile transfrontalier a été lancé en 2023, reliant les services M-PAiSA et M-Vatu de Vodafone, ouvrant la voie à des transferts d'argent internationaux instantanés et à faible coût, ainsi qu'à des transactions de commerce électronique. Ce développement s'inscrit dans une stratégie plus large visant à interconnecter les plateformes d'argent mobile de Vodafone dans tout le Pacifique, notamment M-Tala aux Samoa, E-Moni aux Îles Cook et M-PAiSA à Kiribati, favorisant ainsi un écosystème de paiement numérique unifié dans la région[50].

Les systèmes d'interopérabilité ont continué de se développer dans de nombreux pays en réponse à la demande croissante de solutions numériques intégrées. En simplifiant les flux financiers et en améliorant l'efficacité, ces systèmes jouent un rôle essentiel dans la réduction des coûts pour les entreprises et la diminution de la dépendance des consommateurs vis-à-vis des paiements en espèces. Ils favorisent également une plus grande transparence, une plus grande sécurité et une plus grande inclusion financière, en particulier dans les pays où l'accès aux services bancaires traditionnels reste limité. L'interopérabilité – tant au sein des pays qu'entre ceux-ci – s'est considérablement améliorée dans de nombreuses régions en développement, grâce à des réformes politiques ciblées, à des écosystèmes d'argent mobile de plus en plus intégrés et à des investissements dans les infrastructures financières numériques. Parmi les innovations clés, citons la mise en place de systèmes de règlement brut en temps réel (RTGS) et de chambres de compensation automatisées, qui permettent des flux financiers fluides entre les plateformes.

Au Rwanda, le système de paiement eKash, exploité par RSwitch, est entré dans sa deuxième phase à la fin de 2023, s'étendant à toutes les banques commerciales et opérateurs de téléphonie mobile agréés, avec l'intention d'intégrer les institutions de microfinance, les coopératives d'épargne et de crédit, ainsi que les sociétés de technologie financière. Lancé initialement en mai 2022 pour remédier à la fragmentation persistante du marché dans l'écosystème financier du pays, le système compte aujourd'hui plus de 5 millions d'abonnés.

Les Îles Salomon ont franchi une étape majeure en août 2024 avec le lancement de leur RTGS, connu sous le nom de Système de transfert automatisé des Îles Salomon, qui a considérablement amélioré l'efficacité des paiements et élargi l'accès des citoyens aux services bancaires. L'infrastructure étant désormais en place, la Banque centrale des Îles Salomon étudie l'intégration d'un commutateur de paiement national, d'une interface de paiement unifiée et de connexions fondées sur une interface de programmation d'applications

Les systèmes d'interopérabilité réduisent les coûts, améliorent l'efficacité et favorisent l'inclusion financière sur les marchés où l'accès aux services bancaires est limité.

[49] Voir https://www.nrb.org.np/contents/uploads/2025/01/Payment-Oversight-Report-2023-24.pdf.
[50] Ces initiatives sont menées dans le cadre du Programme d'économie numérique du Pacifique, mis en œuvre conjointement par la CNUCED, le UNCDF et le PNUD.

avec d'autres prestataires de services de paiement afin d'accroître l'interopérabilité et de rationaliser les opérations. Une plateforme nationale de paiement numérique comparable a été introduite au Vanuatu en 2023 avec le soutien de la Société financière internationale et de la Banque mondiale. Ce système constitue une plateforme complète de compensation et de règlement, combinant les capacités du RTGS pour les transactions de grande valeur et urgentes avec une chambre de compensation automatisée pour les paiements en masse de faible valeur. Il dispose également d'un dépositaire central de titres, positionnant l'infrastructure financière du Vanuatu parmi les plus modernes de la région Pacifique.

Conformément à la Stratégie nationale d'inclusion financière 2023-2028 de la Mauritanie, GIMTEL a également lancé une plateforme nationale d'interopérabilité en octobre 2024. Cette initiative vise à offrir aux citoyens un accès plus efficace et plus rapide aux services financiers, et s'inscrit dans le cadre d'une série de réformes menées par la Banque centrale de Mauritanie au cours de l'année écoulée, notamment la mise en place d'un système de compensation automatisé, le lancement d'une plateforme de marché interbancaire et l'activation de mécanismes de surveillance des systèmes de paiement. L'ensemble de ces efforts ouvre la voie à la mise en place d'un système RTGS dans le pays.

Les portefeuilles numériques plus sophistiqués et les solutions de paiement numérique transfrontalier gagnent du terrain dans les pays étudiés. La Banque de Mongolie a intégré des systèmes de paiement mobile internationaux, tels qu'Apple Pay, à son écosystème national en décembre 2024. Ce service est le fruit d'une collaboration entre le Ministère du Développement numérique, de l'Innovation et des Communications, la Banque de Mongolie, la Golomt Bank et la Banque du commerce et du développement. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des paiements avec des appareils Apple et prend en charge les paiements internationaux via la carte nationale « ₮ Card ». Ce développement marque une étape importante dans la modernisation de l'infrastructure de paiement du pays, permettant à plus de 1,6 million d'utilisateurs Apple d'accéder à Apple Pay sur plus de 150 000 terminaux de paiement à travers le pays.

Dans la région Pacifique, des plateformes financières numériques, telles que MyCash, disponible aux Fidji, aux Samoa et aux Tonga, jouent un rôle transformateur dans la refonte du paysage financier numérique. En permettant aux utilisateurs de recevoir des transferts d'argent internationaux directement sur leur portefeuille mobile, ces solutions d'argent mobile contribuent à combler les lacunes laissées par les systèmes bancaires traditionnels, en particulier dans les zones reculées et mal desservies.

La Banque nationale du Cambodge a renforcé son écosystème numérique en introduisant deux nouvelles fonctionnalités sur la plateforme numérique Bakong : Bakong Cross-Border, qui étend la portée de la plateforme en permettant des transactions fluides avec les pays voisins, comme la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Vietnam ; et Bakong Tourist, qui permet aux voyageurs d'effectuer des paiements par QR code dans plus de 3,3 millions de points de vente au Cambodge, réduisant ainsi considérablement la dépendance aux espèces et le besoin de changer des devises. Grâce à ces fonctionnalités, Bakong améliore non seulement la commodité et la sécurité des transactions financières, mais favorise également l'utilisation du riel cambodgien, soutenant ainsi les efforts nationaux visant à réduire la dollarisation et à accélérer le développement de l'économie numérique du pays.

Le Kenya continue d'être un pionnier des paiements numériques et de l'inclusion financière en Afrique, servant de référence continentale en matière d'innovation dans le secteur des services financiers. En 2024, dans le cadre de sa Stratégie

nationale de paiements 2022-2025, la Banque centrale du Kenya a mis en œuvre plusieurs initiatives clés, notamment :

- la transition réussie du système de paiement et de règlement électronique du Kenya vers la nouvelle norme mondiale de messagerie (ISO 20022), fournissant une base solide pour l'intégration avec les systèmes de paiement régionaux et internationaux ;
- le déploiement initial du système de paiement rapide, une solution interopérable à l'échelle du secteur permettant des transferts instantanés dans l'ensemble de l'écosystème financier, qui a débuté en novembre 2024. Un groupe de travail technique sectoriel a été créé pour superviser le processus de mise en œuvre ;
- des mesures préliminaires prises pour relier les institutions financières du pays à leurs homologues de la CAE et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, en interconnectant les systèmes RTGS nationaux. La Banque centrale du Kenya étudie également la possibilité d'établir des liens directs avec le PAPSS afin de renforcer l'intégration financière régionale (encadré 5).

Encadré 5
Comment le PAPSS révolutionne les paiements mobiles intra-africains

Alors que les banques centrales et les gouvernements africains intensifient leurs efforts pour moderniser leurs économies et promouvoir les transactions sans espèces, la demande d'une infrastructure de paiement unifiée et efficace se fait plus pressante. En réponse, le PAPSS a été lancé en 2022 par l'Union africaine, en collaboration avec la Banque africaine d'import-export, comme instrument stratégique pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf.

Le PAPSS s'attaque directement aux principaux obstacles au commerce intra-africain en permettant des paiements transfrontaliers instantanés en monnaies locales, réduisant ainsi considérablement les coûts de transaction et la dépendance aux devises étrangères. En connectant les banques centrales, les fintechs et les prestataires de services de paiement à travers le continent, le système renforce l'intégration financière et améliore la capacité des pays à commercer efficacement dans le cadre de la ZLECAf.

En juillet 2025, le PAPSS avait connu une adoption massive en Afrique, le positionnant comme la pierre angulaire de l'écosystème commercial numérique en pleine évolution du continent. Il est actuellement :

- soutenu par 16 banques centrales nationales, fournissant un soutien fondamental à ses opérations ;
- intégré à plus de 150 banques commerciales, facilitant un large accès aux services de paiement transfrontaliers ;
- connecté à 14 commutateurs de paiement, améliorant l'interopérabilité entre les systèmes financiers nationaux.

Ces intégrations couvrent plusieurs régions, notamment :

- l'Afrique de l'Ouest : Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigeria et Sierra Leone. Ces pays participent au PAPSS depuis sa phase pilote en 2022 ;
- l'Afrique de l'Est : Kenya et Rwanda. Ces pays ont adopté le système, le groupe KCB et la Banque de Kigali étant les pionniers de l'intégration ;
- l'Afrique australe : Zambie et Zimbabwe. Ces pays ont également intégré le PAPSS, contribuant ainsi à son rayonnement continental croissant.

Par ailleurs, cinq grands groupes bancaires commerciaux multinationaux africains, Access Bank Group, Ecobank Group, KCB Group, Standard Bank Group et UBA Group, ont signé des protocoles d'accord pour mettre en œuvre le PAPSS dans leurs filiales, étendant ainsi sa présence à près de 40 pays. Ces développements soulignent le rôle essentiel du PAPSS dans le renforcement de l'intégration financière et la fluidité des transactions transfrontalières sur le continent. À l'avenir, le PAPSS sera bien placé pour servir d'élément fondamental de l'infrastructure financière africaine, en soutenant un commerce transfrontalier fluide, en renforçant la résilience économique et en contribuant à la réalisation d'un marché africain unique et intégré au sein de la ZLECAf.

Source : CNUCED, d'après des informations provenant de https://papss.com.

Au niveau régional, le Plan directeur du système de paiement transfrontalier de la CAE a été officiellement adopté en mai 2025 par le Comité des affaires monétaires de la CAE, composé des gouverneurs des banques centrales du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de la Somalie, du Soudan du Sud, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. Cette adoption marque une étape importante dans les efforts déployés par la région pour moderniser et intégrer les systèmes de paiement. En permettant des paiements de détail transfrontaliers fluides et en temps réel, cette initiative stratégique devrait renforcer considérablement l'interopérabilité transfrontalière et faciliter une plus grande intégration commerciale régionale. Dans le cadre d'efforts régionaux plus vastes, la Confédération africaine des coopératives d'épargne et de crédit s'est associée à Visa pour lancer le projet d'inclusion financière au Kenya et en République-Unie de Tanzanie en 2024, visant à fournir des services financiers innovants et abordables aux populations mal desservies, en particulier les femmes et les jeunes, tout en exploitant les capacités des coopératives participantes.

D. Favoriser des conditions de concurrence équitables et un écosystème fondé sur des règles

Des cadres juridiques faibles ou fragmentés limitent la capacité des MPME à s'engager en toute confiance dans le commerce électronique et le commerce numérique.

Alors que les économies numériques continuent d'évoluer, les cadres réglementaires doivent trouver un équilibre entre la protection des consommateurs et des entreprises et la promotion de l'innovation et de la participation du secteur privé. Dans de nombreux pays, cependant, les progrès sont freinés par des cadres juridiques faibles ou fragmentés, une législation obsolète, des capacités d'application limitées et un faible niveau de sensibilisation des consommateurs et des entreprises. Ces facteurs limitent la capacité du secteur privé, en particulier des MPME, à s'engager en toute confiance dans le commerce numérique.

En outre, la présence généralisée de marchés informels, où la réglementation est minimale et la sécurité juridique inexistante, accroît davantage les risques et freine la croissance du secteur formel.

Bien que de nombreux gouvernements aient pris des mesures pour adopter des lois sur le commerce électronique et poursuivre l'harmonisation régionale, ces efforts conduisent parfois à une surréglementation, privilégiant des règles sectorielles spécifiques plutôt que la création d'un environnement juridique plus large et favorable à l'innovation et à l'adoption du commerce électronique et du commerce numérique. Les fondements

juridiques essentiels, tels que les cadres pour les transactions électroniques, les identités numériques et l'interopérabilité transfrontalière, restent sous-développés ou appliqués de manière incohérente. Les déséquilibres politiques privilégiant la réglementation au détriment de la facilitation du commerce électronique risquent d'étouffer l'innovation, de freiner le développement du secteur privé et de limiter les progrès vers une transformation numérique inclusive.

En Afrique, le Togo mène une réforme complète de son cadre réglementaire du commerce électronique afin de mieux refléter l'évolution de l'écosystème numérique. En février 2025, le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale a organisé un atelier à Lomé afin de recueillir les contributions des principales parties prenantes et d'affiner le cadre existant. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet d'appui technique plus vaste visant à soutenir les PME engagées dans le commerce électronique[51]. L'objectif est de doter le Togo d'un cadre juridique moderne et cohérent, conforme aux normes régionales et internationales. L'atelier a réuni des représentants d'institutions publiques, du secteur privé, d'opérateurs de commerce en ligne et de la société civile, reflétant une approche multipartite visant à favoriser un environnement commercial numérique sécurisé, convivial et bien réglementé. En juin 2024, le Malawi a promulgué la loi sur la protection des données, alignant la législation sur les droits constitutionnels à la vie privée et les normes internationales. Pour soutenir sa mise en œuvre, l'Autorité de régulation des communications du Malawi a publié un manuel de conformité dans lequel il résume les principales dispositions et fournit des conseils pratiques aux entreprises et aux parties prenantes.

Les pays d'Afrique de l'Est font progresser les cadres réglementaires numériques, dans le cadre d'efforts régionaux plus larges visant à établir des normes juridiques cohérentes et harmonisées pour l'économie numérique en évolution. La République-Unie de Tanzanie recherche un soutien technique pour comparer les meilleures pratiques en matière de cadres réglementaires afin d'élaborer des politiques, des lois et des réglementations sur le commerce électronique. De même, l'Ouganda travaille à la création d'un cadre juridique complet pour régir le commerce électronique couvrant les questions liées à la protection des consommateurs, à la propriété intellectuelle et à la fiscalité des entreprises en ligne, tout en établissant des lignes directrices claires pour le commerce électronique transfrontalier. Le Rwanda a adopté sa nouvelle politique de concurrence et de protection des consommateurs en septembre 2023 afin de mieux refléter la dynamique évolutive des marchés numériques et du commerce transfrontalier[52]. La politique mise à jour vise à renforcer la surveillance réglementaire du commerce électronique, des services financiers numériques et des plateformes en ligne émergentes, tout en s'attaquant aux pratiques anticoncurrentielles et aux investissements verts dans l'économie numérique. Conformément aux efforts d'intégration régionale, le Rwanda aligne également ses mesures de protection des consommateurs sur le cadre de la CAE, garantissant une plus grande cohérence et une coopération transfrontalière. Le renforcement continu des capacités et l'engagement des parties prenantes fortifie la mise en œuvre et l'actualisation des lois (encadré 6).

En Asie, la loi népalaise sur le commerce électronique, promulguée en avril 2025, marque une étape importante vers le renforcement de la protection des consommateurs et l'établissement d'un cadre réglementaire plus clair pour le commerce numérique. Cette loi, qui rend obligatoire l'enregistrement des vendeurs

> Les déséquilibres politiques qui favorisent la réglementation au détriment de la facilitation du commerce risquent d'étouffer l'innovation et de limiter le développement du secteur privé.

[51] L'initiative est soutenue par le Programme des ponts commerciaux arabo-africains et mise en œuvre par la Société internationale islamique de financement du commerce.

[52] La nouvelle loi sur la concurrence et la protection des consommateurs est actuellement en discussion au Parlement.

numériques nationaux et étrangers, répond aux préoccupations existantes des entreprises et des consommateurs en reconnaissant officiellement les plateformes de médias sociaux comme des canaux de commerce électronique légitimes, en introduisant des dispositions spécifiques pour soutenir les PME et en établissant un cadre juridique plus clair pour les accords contractuels entre vendeurs et opérateurs de plateformes.

Encadré 6
Révision des lois relatives au commerce électronique dans la Communauté de l'Afrique de l'Est

Alors que le commerce numérique prend de l'ampleur en Afrique, la CAE prend des mesures spécifiques pour moderniser et harmoniser ses cadres réglementaires en matière de commerce électronique. Face à la transformation numérique rapide qui bouleverse les pratiques commerciales, notamment via les plateformes en ligne et les technologies mobiles, la nécessité de lois actualisées et cohérentes est devenue de plus en plus urgente. Pour relever ces défis, la CAE, par l'intermédiaire de son Autorité de la concurrence et en collaboration avec des partenaires internationaux de développement, mène des efforts pour élaborer des réglementations sur mesure qui reflètent les réalités changeantes de l'économie numérique. L'une des principales initiatives comprend le soutien de la GIZ à l'élaboration de réglementations de protection des consommateurs spécifiquement pour le commerce électronique, un domaine que la loi actuelle sur la concurrence de la CAE ne traite pas suffisamment. L'Autorité de la concurrence dirige ces efforts, avec des modifications du cadre existant prévues afin d'intégrer les dimensions du commerce numérique telles que la publicité en ligne, la responsabilité des plateformes et les droits des consommateurs sur les marchés numériques. La GIZ soutient également une analyse régionale de la situation des lois nationales sur les transactions électroniques, dans le but d'harmoniser les dispositions juridiques entre les États partenaires de la CAE afin d'améliorer la prévisibilité juridique et de favoriser le commerce numérique transfrontalier.

Pour renforcer ces efforts, la Banque mondiale a alloué 50 millions de dollars au titre du Projet d'intégration régionale de l'Afrique de l'Est, lancé en 2023 et s'étalant sur cinq ans. Le projet est axé sur l'harmonisation réglementaire des lois relatives au commerce électronique à travers cinq piliers principaux, à savoir : (a) l'élaboration de lois, de réglementations et de lignes directrices en matière de partenariats public-privé pour améliorer la connectivité numérique régionale ; (b) la gouvernance et la protection des données, dans le but d'harmoniser les lignes directrices sur l'interopérabilité de la protection des données et la gestion des flux de données transfrontaliers conformément aux normes internationales ; (c) l'élaboration d'un cadre régional de cybersécurité, avec des évaluations actuellement en cours ; (d) l'harmonisation des systèmes de paiement numérique et des réglementations sur la signature électronique, qui sont essentiels pour construire un environnement régional fiable et unifié d'identité numérique et de transaction ; et (e) des cadres de fiscalité électronique, essentiels pour créer des marchés numériques équitables et efficaces. En mai 2025, le projet avait testé des mécanismes transfrontaliers innovants pour le transfert sécurisé de données et le partage d'informations, tout en favorisant l'intégration des marchés régionaux en ligne grâce à l'harmonisation des cadres de paiement et de commerce électronique. Des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation sont également prévues pour 2025 afin de compléter ces efforts.

Ensemble, ces initiatives reflètent l'engagement stratégique de la CAE à bâtir un environnement réglementaire tourné vers l'avenir, propice à un commerce électronique inclusif, sécurisé et intégré dans toute la région. L'harmonisation de ces cadres juridiques non seulement favorise l'intégration régionale, mais positionne également la CAE comme un bloc commercial numérique plus compétitif et plus cohérent.

Source : CNUCED.

Dans la région Pacifique, les gouvernements reconnaissent de plus en plus l'importance d'une législation en matière de cybersécurité pour soutenir une transformation numérique sûre et sécurisée. En août 2024, les Îles Salomon ont lancé leur toute première politique de cybersécurité visant à créer un cyberenvironnement sûr et résilient. Cette politique est alignée sur les meilleures pratiques internationales et prévoit la création d'un groupe de travail dédié pour guider sa mise en œuvre. Aux Tonga, cinq lois relatives au commerce électronique sont actuellement en cours de révision par les agences compétentes. Elles couvrent des domaines clés tels que les transactions électroniques, la protection des données et de la vie privée, la cybercriminalité et la cybersécurité, la protection des consommateurs et les paiements électroniques[53]. Parallèlement, d'autres pays insulaires du Pacifique, comme Fidji et Vanuatu, ont entrepris des révisions législatives afin de renforcer leurs cadres de cybersécurité, notamment en élaborant ou en actualisant des lois sur la cybercriminalité et la protection des données. Le Commonwealth soutient activement ces efforts en fournissant une assistance technique et en sensibilisant le public, notamment dans le contexte de la future législation sur le commerce électronique. Ces avancées marquent une étape importante vers le renforcement de la confiance dans les services numériques et la protection des utilisateurs dans une région de plus en plus connectée.

Alors que la protection et la confiance des consommateurs demeurent des défis pour de nombreux pays en développement, des approches innovantes et des réformes juridiques émergent pour donner plus de pouvoir aux consommateurs et bâtir des économies numériques plus sûres et plus transparentes. L'utilisation d'outils numériques, tels que les applications mobiles, peut donner aux consommateurs les moyens d'accéder à l'information, faciliter le traitement des plaintes et améliorer la transparence du marché. Le Kenya offre un excellent exemple de la manière dont les partenariats public-privé peuvent améliorer la protection des consommateurs dans l'économie numérique. Grâce au succès de M-Pesa, les régulateurs et Safaricom ont mis en place des mesures de protection pour lutter contre la fraude, promouvoir la transparence et renforcer la confiance des consommateurs dans les plateformes numériques. Le Rwanda progresse également dans le renforcement de la confiance des consommateurs en ligne. En 2024, 38 plateformes de commerce électronique ont été certifiées « Trust Seal » par la Chambre des TIC, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Cette initiative a été soutenue par l'Initiative panafricaine pour le commerce électronique de la GIZ, qui collabore avec des institutions d'autres pays africains pour développer des systèmes similaires. Au Bangladesh, le Parlement a adopté en juillet 2024 la loi sur les systèmes de paiement et de règlement, afin d'atténuer les risques liés aux transactions financières et de protéger les intérêts des consommateurs en réglementant, en intégrant et en supervisant les systèmes de paiement et de règlement. Auparavant, en février 2023, le Gouvernement avait également lancé le système central de gestion des plaintes pour protéger les droits des consommateurs et prévenir la fraude dans le commerce électronique.

Alors que de nombreux pays en développement révisent leurs lois sur le commerce électronique, le renforcement des mécanismes d'application et l'amélioration de la surveillance du marché sont essentiels pour garantir l'application effective des nouvelles réglementations. Les efforts de sensibilisation et de diffusion des connaissances jouent un rôle crucial à cet égard. En 2024, les Samoa ont organisé une

[53] Le projet de loi sur la protection des consommateurs est en phase finale de rédaction et attend d'être soumis au Bureau du Procureur général pour traduction. Le projet de loi sur le paiement électronique, élaboré en février 2025 avec l'aide de l'Accord du Pacifique pour des relations économiques plus étroites (PACER Plus), est en cours d'examen interne avant les consultations des parties prenantes.

session de formation destinée aux décideurs politiques sur les instruments juridiques du commerce électronique, financée par le secrétariat du FIP. Cette formation vise à renforcer la capacité des fonctionnaires à mieux comprendre et mettre en œuvre les politiques du commerce numérique.

Certains pays procèdent à des analyses des lacunes législatives afin d'identifier les insuffisances et de recommander des réformes visant à renforcer leurs cadres juridiques du commerce électronique. La Jordanie a réalisé en 2023 une évaluation complète de l'impact de ses lois et règlements avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international, tandis que la Zambie prévoit de mener une évaluation des besoins afin d'identifier les chevauchements et les lacunes réglementaires et de créer un registre en ligne pour les entreprises de commerce électronique. De même, le Vanuatu réalise une analyse des lacunes juridiques en 2025, avec le soutien du Commonwealth, afin de combler les écarts juridiques et de garantir que la réglementation s'adapte à l'évolution des besoins du commerce numérique. Une analyse complète des manques en matière de cyberlégislation pour 15 petits États insulaires en développement du Pacifique a récemment été menée par la CNUCED (2025e), qui a mis en évidence d'importantes lacunes dans les cadres juridiques numériques de la région, notamment des lois obsolètes sur la protection des données, les droits des consommateurs et le commerce électronique qui minaient la confiance et entravaient le commerce numérique. Face à l'adoption rapide du numérique, la CNUCED a souligné la nécessité de systèmes juridiques harmonisés et complets. Bien que des progrès soient réalisés, notamment en matière de législation sur la cybercriminalité, des efforts coordonnés sont encore nécessaires pour établir les cadres juridiques essentiels à une transformation numérique sûre, inclusive et digne de confiance[54].

Des systèmes juridiques cohérents, flexibles et tournés vers l'avenir devraient favoriser l'innovation, tout en assurant la confiance, la sécurité juridique et la conformité aux normes internationales.

Les technologies émergentes, telles que l'IA, la blockchain et l'Internet des objets, transforment les systèmes économiques et sociaux et recèlent un potentiel considérable pour stimuler la transformation numérique. Il n'existe cependant pas de consensus mondial sur ce qui constitue un cadre juridique et réglementaire adéquat pour les technologies émergentes, bien qu'il y ait eu récemment certains développements en matière de coopération internationale dans ce domaine (par exemple le G20 et l'OCDE), y compris au niveau régional (ZLECAf, ASEAN et Union européenne). Dans deux études récentes, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) a conclu que la plupart des cadres juridiques existants pourraient permettre leur utilisation, à condition que les principes généraux tels que la neutralité technologique et l'équivalence fonctionnelle soient maintenus[55]. Néanmoins, les technologies émergentes présentent des défis réglementaires et éthiques, notamment en ce qui concerne la confidentialité des données, la propriété intellectuelle, la cybersécurité et la responsabilité. L'adoption prématurée de réglementations spécifiques à une technologie sans fondement juridique solide risque de créer une fragmentation supplémentaire, de réduire l'interopérabilité et d'entraver la numérisation du commerce transfrontalier. Des systèmes juridiques cohérents, flexibles et tournés vers l'avenir devraient favoriser l'innovation tout en garantissant la confiance, la sécurité juridique et la conformité aux normes internationales.

En Afrique, le Kenya ouvre la voie à la réglementation de l'IA en présentant le projet de loi sur la Société kenyane de robotique et d'intelligence artificielle en 2023 et en l'alignant sur les meilleures pratiques internationales[56]. Ce projet de

[54] L'étude a été financée par le Gouvernement australien et élaborée par la CNUCED dans le cadre du Programme d'économie numérique du Pacifique.

[55] CNUDCI (2025a et 2025b).

[56] Il s'agit notamment des Principes de l'OCDE sur l'intelligence artificielle (adoptés en 2019), des normes ISO sur l'IA et du Règlement de l'Union européenne sur l'intelligence artificielle, qui sont largement reconnus comme des réglementations en matière d'IA transparentes, éthiques et centrées sur l'humain.

loi vise à réglementer les entités d'IA et de robotique en octroyant des licences aux opérateurs d'IA et en appliquant des sanctions, y compris des peines d'emprisonnement, en cas de violation. Le Gouvernement a également coparrainé la toute première résolution des Nations Unies sur la réglementation de l'IA, adoptée en 2024, démontrant ainsi son engagement à promouvoir des politiques d'IA équitables à l'échelle mondiale. Afin de renforcer sa position de pôle régional de l'IA, le Gouvernement kenyan a lancé en mai 2025 sa Stratégie d'intelligence artificielle 2025-2030, axée sur la promotion d'une adoption éthique et inclusive de l'IA et le renforcement des mécanismes de gouvernance des données.

En Mauritanie, le Ministère de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration a finalisé la Stratégie nationale d'intelligence artificielle (2025-2029) du pays en juillet 2024. Cette stratégie définit six priorités stratégiques : développer les compétences humaines en IA, promouvoir la recherche et l'innovation, renforcer la collaboration régionale et internationale, établir une gouvernance des données pour l'IA, renforcer la connectivité internationale et aborder les questions éthiques liées à l'IA. Elle comprend également des projets spécifiques visant à appliquer l'IA à des secteurs clés du développement, tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, la pêche, les transports, l'énergie et la défense. De même, la Zambie a lancé sa Stratégie nationale d'intelligence artificielle 2024-2026 en novembre 2024, élaborée en collaboration avec l'Institut Tony Blair et le Gouvernement finlandais. Cette stratégie vise à exploiter l'IA pour la croissance économique, à améliorer la prestation des services publics et à favoriser l'innovation dans des domaines prioritaires, notamment l'éducation, l'agriculture et la santé.

En Asie, la Mongolie progresse dans l'intégration de l'IA et du big data à son économie, sa gouvernance et ses services publics. Le Gouvernement s'attache à exploiter ces technologies pour stimuler l'innovation sectorielle, soutenir une transition numérique juste et durable, et assurer une coordination intersectorielle solide. Dans le cadre de cet effort, le Ministère du Développement numérique, de l'Innovation et des Communications de Mongolie, en partenariat avec le PNUD, a organisé en février 2025 la toute première conférence du pays sur une stratégie nationale pour le big data et l'IA. Cet événement a réuni des représentants du Gouvernement, des leaders du secteur et des experts internationaux afin de façonner l'approche du pays en matière d'IA et de transformation numérique, jetant ainsi les bases d'une future stratégie nationale.

L'élaboration de stratégies et de politiques nationales en matière d'IA sera cruciale dans les années à venir pour garantir que les pays exploitent les avantages de ces technologies émergentes tout en atténuant les risques associés. Une stratégie bien définie peut fournir un cadre réglementaire qui favorise une utilisation éthique de l'IA, protège la vie privée et les droits humains, et s'attaque aux préjugés et aux inégalités existantes. Pour les pays en développement, ces stratégies offrent également un moyen de surmonter les obstacles traditionnels au développement en tirant parti de l'IA pour la croissance économique et le développement. Sans feuille de route claire, ces pays risquent de devenir des consommateurs passifs de technologies d'IA façonnées par des puissances extérieures, passant ainsi à côté de l'occasion de façonner leur avenir numérique et d'assurer un progrès technologique équitable. Pour relever ce défi, la Commission de la science et de la technologie au service du développement (CSTD) des Nations Unies plaide en faveur d'une assistance technique sur mesure, d'un engagement multipartite et d'une coopération internationale afin de donner aux pays en développement les moyens de mettre en place des écosystèmes d'IA robustes, adaptés à leurs priorités de développement et à leurs contextes socioéconomiques spécifiques. Un tel soutien est essentiel pour garantir que ces pays ne sont pas laissés pour compte et deviennent des acteurs actifs de la gouvernance mondiale de l'IA, maximisant ainsi le potentiel de cette technologie pour une croissance durable et inclusive.

E. Renforcement des compétences numériques et développement du commerce électronique

Alors que la transformation numérique remodèle les économies et les sociétés, les systèmes éducatifs évoluent pour doter les individus, les entreprises et les gouvernements de compétences numériques essentielles. Les compétences numériques – de la culture numérique de base aux compétences avancées liées à l'analyse de données, à l'utilisation de l'IA, au cloud computing et au développement logiciel – constituent l'épine dorsale de la productivité, de l'innovation et de la compétitivité à l'ère numérique. Ces compétences permettent aux individus de participer pleinement à l'économie numérique, aux entreprises d'innover et de se développer, et aux institutions publiques de fournir des services plus efficaces, inclusifs et transparents. Cependant, les pays en développement continuent de rencontrer des difficultés pour acquérir ces compétences, en raison d'un accès limité à une éducation et une formation de qualité, d'infrastructures numériques insuffisantes et de lacunes dans les cadres politiques ou institutionnels visant à soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et le perfectionnement professionnel. Pour parvenir à une numérisation véritablement inclusive, les efforts doivent aller au-delà de la connectivité et s'attaquer au développement des compétences fondamentales. De nombreuses plateformes et services numériques restent inaccessibles aux personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation ou parlant les langues locales, en particulier dans les zones rurales et mal desservies. Le développement des compétences numériques – de la culture numérique de base aux compétences avancées en IA et en données – est essentiel, mais sans relever les défis tels que la langue, la qualité de l'éducation et l'accès à des contenus pertinents, les initiatives de commerce numérique et de commerce électronique risquent d'aggraver les inégalités existantes. Les divisions entre zones rurales et urbaines et les disparités entre les sexes exacerbent davantage les inégalités dans l'acquisition des compétences numériques.

> Sans relever les défis tels que la langue, la qualité de l'éducation et l'accès à des contenus pertinents, le commerce numérique et le commerce électronique risquent d'aggraver les inégalités existantes.

Un autre défi majeur des marchés numériques réside dans le risque de déqualification et d'insatisfaction des travailleurs, résultant de l'inadéquation entre les qualifications et les emplois disponibles. Une étude récente indique que les travailleurs hautement qualifiés des pays en développement sont souvent relégués à des tâches relativement peu qualifiées, notamment l'annotation de textes et d'images ou la modération de contenu[57]. Même avec une main-d'œuvre bien formée, le manque d'opportunités d'emplois hautement qualifiés peut entraîner une sous-utilisation des talents, de la frustration et, à terme, une fuite des cerveaux, les travailleurs cherchant de meilleures perspectives ailleurs. Pour y remédier, il convient non seulement de développer la création d'emplois numériques, mais aussi de veiller à l'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et la complexité ainsi que la valeur des tâches à accomplir.

Pour répondre à ces problèmes, de nombreux pays étudiés intègrent les technologies numériques dans les programmes d'éducation nationaux – en mettant à jour les contenus pédagogiques, en investissant dans la formation des enseignants et en intégrant la culture numérique dès le plus jeune âge. Au Sénégal, le Ministère de l'Éducation nationale mène une initiative pionnière visant à intégrer les compétences numériques

[57] CNUCED (2025f, chapitre II, section G).

dans les programmes scolaires grâce au projet PROMET, piloté en 2024 dans le district scolaire de Pikine-Guédiawaye. Axé sur l'initiation des élèves à la pensée algorithmique et à la programmation informatique, ce projet a permis d'introduire l'éducation numérique et le codage dans les 42 collèges du district. Plus de 100 enseignants ont été formés à des méthodes d'enseignement interactives et centrées sur l'élève, bénéficiant à plus de 10 000 élèves à ce jour. Complétant ces efforts, l'initiative DigiTruck est un exemple de partenariat multipartite réussi au Sénégal, mené par Huawei dans le cadre du programme mondial d'inclusion numérique Tech4All. Mis en œuvre en collaboration avec Sonatel, divers ministères et l'organisation non gouvernementale Close the Gap, ce projet propose une formation numérique gratuite et de qualité dans les zones mal desservies, dotant les jeunes Sénégalais des compétences numériques essentielles. À la fin de 2024, l'initiative avait touché plus de 3 100 jeunes dans 28 communes de sept régions, les femmes représentant 56 % des participants.

Pour remédier à la pénurie de professionnels qualifiés en TIC, le Gouvernement des Îles Salomon a lancé en 2024 un programme de deux ans destiné aux jeunes professionnels, soutenu par le Partenariat australien des Îles Salomon pour la gouvernance. Conçue en cycles d'apprentissage de six mois, cette initiative vise à fournir une base solide en compétences essentielles en TIC et en connaissances sectorielles grâce à des formations mixtes, complétées par des ateliers et du mentorat. À l'issue de ce programme de six mois, les jeunes professionnels peuvent être recrutés dans la fonction publique en tant que professionnels dans le secteur des TIC.

La Mauritanie a également pris des mesures importantes pour réformer son système éducatif en intégrant les technologies numériques dans les programmes scolaires nationaux. En janvier 2025, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du système éducatif a organisé un atelier avec les principales parties prenantes afin d'élaborer une feuille de route nationale pour la transformation numérique de l'éducation. L'objectif est d'établir une stratégie de développement claire qui servira de base à un système éducatif moderne, inclusif et durable. Cet effort s'inscrit dans la stratégie plus large de transformation numérique du pays et fait suite à sa récente participation au Programme d'éducation numérique de la Fondation FIFA (Fédération internationale de football association), qui vise à améliorer les compétences numériques et pratiques des jeunes, grâce à des activités sur le thème du football. La Mauritanie est ainsi devenue le premier pays africain à adhérer à ce programme. Au cours des trois prochaines années, le plan prévoit de former 10 000 enfants âgés de 6 à 12 ans au codage, à la robotique et à la culture numérique. Si elle est efficacement mise en œuvre, la feuille de route favorisera une intégration technologique équitable et cohérente afin d'améliorer l'accès, la qualité et les résultats d'apprentissage dans le secteur de l'éducation en Mauritanie.

Le secteur privé joue un rôle actif dans le développement des compétences numériques afin de faciliter la croissance du commerce électronique et, plus largement, le développement des entreprises numériques. Les chambres de commerce, les associations professionnelles et les grandes entreprises privées investissent dans des programmes de formation innovants visant à doter les entrepreneurs, les PME et les travailleurs des compétences nécessaires pour prospérer sur le marché numérique. Le Kenya s'est imposé comme un exemple dans ce domaine. En février 2025, un atelier de sensibilisation à fort impact a été organisé par la Chambre nationale de commerce et d'industrie du Kenya, en collaboration avec l'Association kenyane des fabricants et TradeMark Africa. Cet atelier a réuni 54 PME kenyanes de cinq comtés de la région côtière, afin de leur apprendre à tirer parti du commerce électronique et de la ZLECAf pour développer leurs activités. Les participants ont déclaré avoir

acquis une connaissance pratique de la plateforme de commerce électronique Isoko[58] pour accéder aux marchés africains. Vingt entreprises ont été intégrées avec succès à la plateforme, ouvrant la voie à des transactions transfrontalières plus fluides. L'atelier a permis de discuter des stratégies d'exportation, des réglementations commerciales et des solutions numériques afin de garantir que les PME sont prêtes à être compétitives dans le cadre de la ZLECAf. L'Université de Nairobi a récemment organisé quatre hackathons, réunissant 69 équipes étudiantes pluridisciplinaires pour présenter des solutions créatives à des défis concrets. Conçu pour favoriser le développement des entreprises et la réflexion sur les start-up, cet événement a mis en lumière une culture dynamique d'innovation et d'entrepreneuriat, et a servi de tremplin aux futurs entrepreneurs grâce à des ateliers pratiques sur le design thinking, la modélisation d'entreprise et l'innovation dans un environnement de commerce électronique sécurisé.

Au Sénégal, l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane, en partenariat avec la Fondation Mastercard, a lancé en 2021 le programme FORCE-N, dédié au développement de l'emploi et de l'employabilité des jeunes dans le secteur du numérique. Ce programme de six ans soutient la transformation numérique du pays en dotant les jeunes de compétences professionnelles dans six domaines technologiques clés, notamment le développement de logiciels, l'IA et les données, le commerce électronique, la création de contenus numériques et la cybersécurité. Il propose une trentaine de certifications adaptées aux besoins des entreprises sénégalaises et du marché du travail mondial. Son volet « sciences, technologies, ingénierie et mathématiques » soutient l'excellence de l'enseignement scientifique et numérique dans les établissements secondaires en équipant des laboratoires, en distribuant des ordinateurs et en proposant une plateforme d'apprentissage en ligne. Il promeut également la culture numérique à travers des activités telles que la robotique, l'astronomie, le codage et l'impression en 3D. Depuis son lancement, 14 525 jeunes ont été formés aux compétences numériques essentielles dans le cadre du programme, 10 402 ont été accompagnés dans leur insertion professionnelle après la certification et sept start-up numériques ont été créées[59].

Les partenaires de développement soutiennent également de plus en plus le développement du commerce électronique et le renforcement des compétences numériques. En Tunisie, le hub ecomConnect a été créé en 2023 avec le soutien de l'ITC afin de renforcer les capacités des opérateurs locaux de commerce électronique, notamment dans les régions reculées et mal desservies. En fournissant des outils pratiques, des formations et des connaissances pertinentes sur le marché, l'initiative a déjà touché plus de 500 participants grâce à des webinaires, d'événements en personne et de cours en ligne à rythme libre sur les compétences essentielles du commerce électronique, notamment le commerce électronique transfrontalier, les plateformes numériques, la logistique, les systèmes de paiement et les cadres réglementaires. De même, l'Institut SMART de Zambie, en collaboration avec l'Institut national d'administration publique et l'UIT, a organisé quatre sessions de formation aux compétences numériques essentielles pour plus de 40 participants, dont des jeunes non scolarisés[60].

Les incubateurs d'entreprises et les pôles d'innovation stimulent le développement des compétences numériques et ont connu une croissance constante ces dernières années, soutenue par les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé. Cette croissance reflète la reconnaissance croissante de leur rôle

Les incubateurs d'entreprises et les pôles d'innovation favorisent l'entrepreneuriat axé sur l'innovation, en particulier dans les secteurs émergents tels que la fintech, la technologie agricole, les technologies vertes et les industries créatives.

[58] La plateforme a été développée par TradeMark Africa avec un financement d'Affaires mondiales Canada.
[59] Voir https://force-n.sn/fr/a-propos-de-nous.
[60] Le programme est soutenu par l'Agence norvégienne de coopération au développement.

dans la promotion d'un entrepreneuriat axé sur l'innovation, en particulier dans les secteurs émergents tels que la fintech, les technologies agricoles, les technologies vertes et les industries créatives. Des pôles d'innovation urbains aux incubateurs ruraux, ces initiatives contribuent à bâtir des économies numériques plus inclusives en valorisant les talents locaux et en renforçant l'écosystème entrepreneurial au niveau local.

Parmi les pays étudiés, le Ministère de la Production du Pérou a alloué des fonds à la création de trois nouveaux incubateurs d'entreprises dans les régions de Cuzco, Huánuco et San Martín, afin de soutenir le développement de start-up innovantes et de modèles économiques à fort impact[61]. Ce financement, octroyé en octobre 2024 dans le cadre du programme intitulé Programa Nacional de Desarrollo Tecnológico e Innovación – ProInnóvate, aidera les incubateurs à améliorer leurs capacités techniques et managériales, au bénéfice des entrepreneurs locaux. Cette initiative devrait générer des emplois, attirer des capitaux pour les start-up et stimuler l'innovation dans les économies locales.

Au Vanuatu, l'incubateur V-Lab continue de jouer un rôle essentiel dans l'autonomisation des jeunes entrepreneurs, notamment dans les secteurs de l'économie verte et de l'innovation. Depuis sa création (en 2019), V-Lab avait assisté plus de 470 personnes en novembre 2024, grâce à un accompagnement personnalisé, une aide financière et l'accès à un réseau dynamique de mentors. Il organise régulièrement des événements mettant en relation les entrepreneurs en herbe avec les leaders du secteur. L'Association pour l'innovation et l'économie numérique est un autre contributeur clé au développement de l'écosystème d'incubation du pays. En 2024, l'Association et V-Lab ont co-organisé un atelier – soutenu par le Département de l'industrie et la Chambre de commerce et d'industrie du Vanuatu – afin d'accroître la participation des entreprises locales aux marchés en ligne. En complément de ces efforts, le programme « Îles intelligentes » de l'UIT a étendu l'éducation financière numérique aux communautés isolées. Grâce à des ateliers pratiques organisés entre janvier 2023 et décembre 2024, dirigés par des fournisseurs de services mobiles locaux, les résidents du sud de Malekula ont commencé à utiliser des portefeuilles numériques, réduisant ainsi leur dépendance aux déplacements coûteux vers les centres urbains pour les transactions financières.

Le secrétariat du FIP a également joué un rôle déterminant dans l'avancement des compétences en matière de commerce électronique et de développement des entreprises numériques dans toute la région, conformément à la Stratégie et à la Feuille de route pour le commerce électronique dans la région Pacifique. En septembre 2024, le secrétariat a conclu son initiative pilote E-Biz Plus, qui visait à renforcer la préparation au commerce électronique des MPME en Micronésie (États fédérés de), aux Samoa, à Tuvalu et au Vanuatu. L'initiative a fourni des formations dirigées par des experts, des boîtes à outils pratiques et de petites subventions. Plus de 77 entreprises ont bénéficié de la formation, dont 8 ont été sélectionnées pour un soutien supplémentaire. Depuis le lancement de l'initiative à la fin de 2023, les entreprises participantes ont signalé des améliorations notables : par exemple, Hard Rock Sokehs (États fédérés de Micronésie) a signalé avoir triplé ses ventes après le lancement de son site de commerce électronique ; O-Tahiti Pearls (Samoa) a vu ses ventes augmenter de 20 % à la suite des améliorations en termes de marketing ; des entreprises comme Talofa Studios et Malekula Island Organic ont amélioré leurs stratégies commerciales et leur visibilité en ligne. Forte de ce succès, l'initiative a été étendue à Niue et aux Tonga en 2024, et

[61] Les trois lauréats de la deuxième édition du concours Incubateurs et accélérateurs d'entreprises innovantes étaient Incuval Ventures (Huánuco) , BioInnova (San Martín) et Idea Lab (Cuzco) ; chacun a reçu jusqu'à environ 183 000 dollars en subventions.

devrait être lancée à Kiribati en 2025[62].

L'IA offre de nouvelles possibilités aux systèmes éducatifs nationaux de nombreux pays en développement en améliorant les résultats d'apprentissage, en comblant les lacunes en matière d'enseignement et en favorisant l'inclusion. À l'échelle mondiale, l'IA révolutionne le système éducatif grâce à sa capacité à personnaliser les expériences d'apprentissage et à réduire les inégalités d'accès au savoir. Cependant, l'ampleur de son impact dépend de facteurs clés, tels que les infrastructures numériques, la formation des enseignants et des cadres de gouvernance inclusifs. Sans ces fondements, l'IA risque d'aggraver les inégalités existantes.

L'importance du développement des compétences liées à l'IA se reflète également dans l'indice de préparation aux technologies de pointe de la CNUCED, qui évalue le degré de préparation des pays à adopter et à exploiter diverses technologies de pointe, notamment l'IA, la robotique, la blockchain et les technologies vertes. Cet indice évalue les capacités selon cinq dimensions clés : l'infrastructure des TIC, le capital humain, la capacité industrielle, la recherche et le développement, et l'environnement politique, fournissant un classement composite du degré de préparation des économies. Plusieurs des pays examinés dans le présent rapport figurent dans les derniers classements, mettant en évidence des niveaux de préparation variables à l'intégration de l'IA dans leurs systèmes éducatifs et, de manière plus large, dans leurs stratégies numériques. Ces analyses comparatives peuvent aider à identifier les domaines prioritaires d'investissement, de renforcement des capacités et de réforme des politiques afin de garantir que les bénéfices des technologies de pointe sont largement partagés et équitablement répartis[63].

En Afrique, des pays comme le Ghana, le Kenya, le Rwanda et la Tunisie sont parmi les mieux préparés à exploiter le potentiel de l'IA, selon l'indice de préparation à l'IA, récemment développé par le Fonds monétaire international (FMI)[64]. Le Kenya, en particulier, s'impose comme un leader grâce à sa stratégie nationale d'IA, à la mise en œuvre de solutions technologiques éducatives fondées sur l'IA et à des partenariats stratégiques avec de grandes entreprises technologiques. S'appuyant sur l'écosystème technologique du pays, Microsoft a lancé en 2024 une initiative majeure de formation professionnelle visant à former 1 million de personnes à l'IA et à la cybersécurité d'ici à 2027, conformément à la Vision 2030 du Kenya et à son Plan directeur numérique. Cette initiative vise non seulement à améliorer l'enseignement général, mais aussi à doter les apprenants de compétences numériques professionnelles, notamment en commerce électronique. Grâce à des plateformes telles que le Kenya Skills Hub, la Smart Academy et les centres Ajira et Jitume, l'initiative permet aux jeunes, aux PME, aux enseignants et aux communautés défavorisées d'adopter et d'appliquer des solutions fondées sur l'IA dans des contextes réels, notamment l'entrepreneuriat en ligne, le commerce numérique et l'externalisation des processus commerciaux. Des efforts globaux de formation à l'IA sont déployés à tous les niveaux – des écoles aux universités et aux centres de formation professionnelle – soutenus par des initiatives telles que des visites d'universités et des programmes d'immersion pour les enseignants, afin de constituer un solide vivier de talents pour le programme de transformation numérique.

En janvier 2025, le Ghana a organisé son premier atelier national sur l'IA dans la formation des enseignants, avec le soutien du Commonwealth of Learning. Cet atelier a

[62] L'initiative est soutenue par l'Australie, l'Union européenne et le Commonwealth, dans le cadre de l'Initiative plus large pour le commerce électronique dans le Pacifique et de la Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique.

[63] CNUCED (2025f).

[64] Voir https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2024/06/25/mapping-the-worlds-readiness-for-artificial-intelligence-shows-prospects-diverge.

réuni des enseignants et des responsables pour explorer le potentiel transformateur de l'IA dans la modernisation de la formation des enseignants, et la promotion de l'égalité en matière d'éducation. De même, le Gouvernement rwandais s'emploie actuellement à renforcer les compétences des enseignants en formant des enseignants de divers établissements d'enseignement supérieur du pays à l'utilisation efficace de l'IA. Cette initiative vise à doter les enseignants et les étudiants des compétences nécessaires pour intégrer l'IA dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Un cadre national de partage des données devrait être mis en place en 2025, permettant aux institutions, dont le Ministère de l'Éducation, de partager les données de manière responsable, favorisant ainsi la collaboration entre les secteurs public et privé pour faire progresser les outils et solutions fondés sur l'IA.

En avril 2024, la Tunisie a annoncé son intention de créer son premier institut public spécialisé en IA à l'Université de Tunis, dès la prochaine rentrée universitaire. Cet institut vise à élargir les domaines d'application de l'IA en Tunisie et à garantir son bon usage, tout en protégeant les données personnelles des citoyens. En septembre 2024, le pays a également inauguré un nouveau pôle d'innovation en IA à Novation City, un parc technologique conçu pour favoriser un écosystème d'innovation dynamique. Développé en collaboration avec le NVIDIA Deep Learning Institute, ce pôle propose des formations, des technologies de pointe et un accès à des réseaux d'entreprises pour accélérer l'adoption de l'IA, avec pour objectif de former 100 000 développeurs à travers l'Afrique au cours des trois prochaines années.

Malgré les promesses de l'IA pour améliorer les résultats scolaires, d'importants défis subsistent, notamment pour garantir un accès équitable dans les zones mal connectées, lever les obstacles culturels à son adoption et développer des cadres éthiques inclusifs qui préservent l'action humaine et favorisent la pensée critique. La CNUCED (2025f) a souligné le potentiel transformateur de l'IA, estimant son impact mondial à 4 800 milliards de dollars, mais met en garde contre le creusement des fractures numériques. Si les outils d'IA ont le potentiel d'améliorer l'efficacité de l'apprentissage et de faire gagner du temps aux enseignants et aux élèves, leurs avantages sont inégalement répartis, en particulier dans les zones où la connectivité Internet est limitée ou peu fiable, ce qui exacerbe les inégalités éducatives existantes. De plus, les obstacles culturels à l'adoption des technologies ralentissent encore davantage les efforts de développement des compétences liées à l'IA. Pour exploiter le potentiel transformateur de l'IA dans l'éducation de manière responsable et équitable, les décideurs politiques doivent donner la priorité au renforcement des capacités à long terme, à la formation des enseignants et à la mise en place de cadres inclusifs et sensibles à la diversité culturelle. Le renforcement de la gouvernance avec des lignes directrices éthiques claires et la promotion de la collaboration interdisciplinaire sont essentiels pour garantir que l'IA améliore, plutôt que remplace, l'apprentissage humain, tout en favorisant la pensée critique, la créativité et l'équité sociale.

Pour exploiter le potentiel transformateur de l'IA dans l'éducation de manière responsable et équitable, les décideurs politiques doivent donner la priorité au renforcement des capacités à long terme, à la formation des enseignants et à des cadres culturellement inclusifs et sensibles à la diversité culturelle.

F. Améliorer l'accès au financement pour les entrepreneurs numériques

Malgré l'essor de l'économie numérique, les entrepreneurs de nombreux pays étudiés continuent de se heurter à d'importants obstacles pour accéder au financement, notamment aux premiers stades de développement de leur entreprise. Les

Le capital-risque limité en phase de démarrage et les exigences strictes en matière de garanties continuent de restreindre l'accès au financement pour les entrepreneurs numériques.

évaluations eT Readies identifient comme un défi majeur commun à beaucoup de pays la disponibilité limitée du capital-risque de démarrage d'activité, les exigences strictes en matière de garanties imposées par les institutions financières et les cadres réglementaires qui ne soutiennent pas encore pleinement les nouveaux modèles économiques numériques. Ces contraintes sont aggravées par des problèmes systémiques, tels que la fragmentation des réglementations, l'émergence d'écosystèmes de paiement numérique et la méconnaissance des investisseurs et des régulateurs de la dynamique de l'entrepreneuriat numérique. Face à cette situation, les gouvernements et les organismes régionaux multiplient les initiatives ciblées pour combler le déficit de financement et favoriser un écosystème plus favorable aux start-up numériques.

En 2024, la Mauritanie a créé le Fonds national de garantie et un Fonds d'innovation pour améliorer l'accès au financement des jeunes entrepreneurs. Ces fonds visent à créer plus de 10 000 possibilités de financement pour des projets portés par des jeunes et des femmes, notamment ceux du secteur du commerce électronique. Des initiatives similaires ont été mises en œuvre dans d'autres pays étudiés. En Zambie, le Programme d'innovation de l'Autorité zambienne des technologies de l'information et de la communication offre un accès au financement, des services de soutien aux entreprises et des occasions de réseautage aux start-up et aux entrepreneurs du numérique. Parmi les principaux avantages, citons des ateliers de formation animés par des experts, un mentorat auprès d'experts du secteur, l'accès à des appareils de test technique et des opportunités de financement pour la commercialisation ou le développement de projets innovants.

En Asie, le Népal a lancé en août 2024 le Fonds Nepal Impact Investment Community 2, doté d'un capital initial de 100 millions de dollars. Ce fonds vise à investir dans des PME innovantes du secteur technologique. Soutenu par la Direction du développement et de la coopération suisse, il propose un modèle de financement unique et innovant au Népal, combinant financement par emprunt et par actions avec assistance technique et soutien au développement commercial des PME technologiques. Depuis sa création, le Fonds a déjà reçu plus de 65 demandes de financement provenant de plus de 15 secteurs en seulement trois mois.

Le Bangladesh a réalisé d'importants progrès institutionnels en matière de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat grâce à la création de Startup Bangladesh Limited en 2020. Première initiative de capital-risque soutenue par le Gouvernement du pays, elle a été lancée avec une dotation initiale d'environ 59 millions de dollars pour catalyser la croissance de son écosystème de start-up. L'initiative accompagne les entreprises à tous les stades de leur développement, de la phase d'amorçage à la croissance, et fonctionne à la fois comme un fonds de fonds et un gestionnaire d'actifs, offrant non seulement des capitaux, mais aussi un soutien stratégique en nature aux start-up et aux acteurs de l'écosystème. En 2024, le fonds avait déployé plus de 7 millions de dollars dans 26 start-up, multipliant par deux et demi la valorisation globale de son portefeuille. Startup Bangladesh a également accordé la priorité aux aspects sociaux et environnementaux dans sa stratégie d'investissement, alignant ses efforts sur les Objectifs de développement durable[65].

Afin de formaliser et de rationaliser les cadres réglementaires pour les start-up, plusieurs pays ont récemment promulgué ou amélioré des lois sur les start-up. En novembre 2023, la Côte d'Ivoire a adopté la loi no 2023-901, établissant un cadre complet qui comprend des incitations fiscales, un accès préférentiel aux marchés publics, des bacs à sable réglementaires et des possibilités élargies de mentorat et de réseautage pour les entreprises numériques émergentes. De même, en septembre 2023,

[65] Voir https://www.startupbangladesh.vc.

la Mauritanie a introduit sa loi sur les start-up, marquant une étape importante dans sa stratégie de développement numérique. Officiellement promulguée en janvier 2024, la loi fournit un fondement juridique dédié pour soutenir la croissance des PME innovantes à forte valeur ajoutée. Au cours des cinq prochaines années, elle vise à certifier 300 start-up et à renforcer une douzaine de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Le projet de loi sur les start-up au Kenya, introduit en 2021, devrait être promulgué d'ici à 2025. L'Ouganda a une politique de start-up en cours d'élaboration, tandis que le Ghana est dans les dernières étapes de l'approbation de son projet de loi sur l'innovation et les start-up, qui établira une agence nationale et un fonds pour fournir un soutien structuré et financier de nouvelles entreprises.

Malgré ces avancées législatives, certains pays connaissent des retards dans la mise en œuvre de leurs lois sur les start-up. Ces difficultés sont souvent liées à des goulots d'étranglement bureaucratiques, à des capacités institutionnelles limitées et à des priorités politiques concurrentes. Par exemple, au Sénégal, le Ministère des Finances et du Budget a mené un processus de révision approfondi qui a contribué à créer un décalage de cinq ans entre la promulgation de la loi sur les start-up et l'adoption de son décret d'application. Ce cas souligne l'importance d'une coordination interministérielle renforcée, d'un renforcement des capacités institutionnelles et de l'élaboration de feuilles de route assorties de délais pour garantir une mise en œuvre rapide et efficace des politiques.

Les initiatives régionales visant à élargir l'inclusion financière et à renforcer les écosystèmes fintech créent de nouvelles voies pour permettre aux entrepreneurs numériques d'accéder au crédit. En 2024, le PNUD a lancé la deuxième phase de son initiative Timbuktoo, visant à améliorer l'accès au financement des start-up numériques dirigées par des jeunes à travers l'Afrique. La deuxième phase vise à mobiliser 1 milliard de dollars de capitaux catalytiques et commerciaux pour soutenir les entreprises en phase de démarrage, comblant ainsi le déficit important du continent en matière de capital-risque national. Les principaux éléments comprennent la création de huit pôles thématiques dans des secteurs tels que la fintech, les technologies de la santé, les technologies vertes et les technologies éducatives, ainsi que l'expansion de pôles d'innovation universitaires dans 13 pays pour encourager l'innovation et les talents locaux. Les programmes associés, tels que le FinTech Startup Accelerator Programme, offrent un financement sans participation au capital pouvant atteindre 25 000 dollars, ainsi que des opportunités de mentorat et de réseautage avec les investisseurs, aux start-up sélectionnées. En intégrant le développement de l'écosystème à un soutien financier ciblé, Timbuktoo est conçu pour autonomiser les jeunes entrepreneurs africains, et stimuler la création d'emplois et la transformation numérique à travers le continent.

Inspirés par les expériences régionales, les Tonga élaborent un cadre réglementaire de type « bac à sable » pour la fintech afin de promouvoir une innovation responsable, dans le but de fournir un environnement contrôlé pour tester de nouvelles technologies financières. De même, la Tunisie améliore l'accès aux services financiers en favorisant les partenariats avec des entreprises de fintech afin de faciliter les paiements et le financement numériques, encourageant ainsi les opérateurs informels à intégrer l'économie formelle. Malgré la dynamique positive en faveur de l'inclusion financière, les pays en développement restent confrontés à des défis structurels et opérationnels majeurs, tels que l'insuffisance des incitations à l'engagement du secteur privé, en particulier sur les marchés à haut risque et à faible rendement, la fragmentation et l'incohérence des réglementations du marché numérique qui entravent les investissements et l'innovation transfrontaliers, et le sous-développement des écosystèmes de soutien, notamment l'accès limité à des incubateurs, des accélérateurs et des réseaux de mentorat

Les modèles de financement mixte, l'harmonisation réglementaire et le renforcement ciblé des capacités apparaissent comme des stratégies clés pour améliorer la préparation à l'investissement des entrepreneurs numériques.

de qualité. Pour surmonter ces obstacles, les gouvernements devront promouvoir activement les modèles de financement mixte, œuvrer à l'harmonisation des cadres réglementaires et investir dans le renforcement des capacités afin d'améliorer la préparation des entrepreneurs numériques à l'investissement.

Chapitre III

Conclusions

Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, progressent de manières diverses dans la construction d'écosystèmes numériques inclusifs et résilients, avec le soutien de la CNUCED et d'autres partenaires de développement. Dans toutes les régions, les pays ont réalisé des progrès notables en matière d'expansion de la connectivité Internet, d'amélioration des services numériques, de modernisation des réseaux de logistique et de transport et de développement des solutions de paiement. Les réformes réglementaires évoluent pour englober la protection des données, la cybersécurité et le commerce électronique, tandis que les investissements dans les compétences numériques, l'entrepreneuriat et l'accès au financement aident les particuliers et les MPME à s'engager plus efficacement dans l'économie numérique. Ensemble, ces efforts jettent les bases de sociétés plus connectées, compétitives et inclusives.

Cependant, malgré les progrès, la transformation numérique reste inégale et insuffisante pour maintenir la dynamique ou combler les lacunes importantes en matière de préparation au commerce électronique et au commerce numérique. Les fractures en matière de connectivité persistent, en particulier dans les zones rurales et reculées. Les systèmes logistiques et de paiement sont souvent fragmentés et les cadres réglementaires ne parviennent généralement pas à suivre le rythme soutenu de l'innovation. De nombreux pays sont confrontés à des défis structurels, notamment un financement limité pour les start-up, la faiblesse des capacités institutionnelles et des difficultés à faire appliquer les réglementations récemment adoptées. Il est tout aussi crucial de mettre en place des conditions propices et des compétences fondamentales, sans lesquelles les efforts d'inclusion numérique risquent de laisser les plus vulnérables encore plus à la traîne. L'évolution technologique rapide – portée par l'IA, les flux de données et les plateformes numériques – rend la réduction de ces écarts à la fois plus complexe et plus urgente que jamais.

La nécessité d'un leadership politique et institutionnel plus fort pour passer des plans stratégiques à leur mise en œuvre constitue un thème récurrent. Si de nombreux pays ont adopté des stratégies de développement numérique et de commerce électronique, leur mise en œuvre efficace demeure un défi dans un contexte de priorités politiques concurrentes, de contraintes financières et de fréquents changements de gouvernement. Un engagement politique soutenu est essentiel pour inscrire la transformation numérique parmi les priorités de développement à long terme. Au niveau institutionnel, le manque de personnel, les limitations budgétaires et l'inadéquation des mécanismes de coordination continuent d'entraver les progrès. Le renforcement des capacités du secteur public, en particulier des unités de mise en œuvre et des organismes chefs de file, demeure crucial, tout comme la garantie d'une participation inclusive des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés à l'élaboration des politiques numériques.

La coopération au développement dans le domaine numérique se développe, mais des inquiétudes subsistent quant à sa pérennité. Les contraintes budgétaires des donateurs, alimentées par des pressions internes, incitent à des réaffectations de l'aide susceptibles de compromettre le soutien à la transformation numérique dans les pays les moins avancés. La fragmentation des interventions et le décalage des cycles de programmation compliquent davantage la coordination. Néanmoins, pays et partenaires reconnaissent l'importance de renforcer la collaboration, de tirer parti des partenariats public-privé, d'améliorer la transparence et d'intensifier la mobilisation des ressources. Des mécanismes tels que l'eTrade Reform Tracker de la CNUCED offrent des possibilités d'améliorer la planification, le suivi et la coordination.

À l'avenir, des politiques plus inclusives et fondées sur des données fiables seront essentielles. Les gouvernements, les partenaires de développement et le

secteur privé partagent la responsabilité collective d'harmoniser les réformes, de combler les déficits de capacités et de veiller à ce que les efforts dans tous les domaines politiques – connectivité, logistique, réglementation, financement et compétences – se renforcent mutuellement. Le Pacte numérique mondial offre un cadre opportun pour une action collective, soulignant la nécessité de combler les fractures numériques et de garantir que la numérisation contribue significativement à des objectifs de développement plus larges. Grâce à un leadership fort, à la résilience institutionnelle et au soutien international, les pays peuvent accélérer leur transformation numérique et exploiter pleinement le potentiel de l'économie numérique pour un développement durable et inclusif.

Références

Banque mondiale (2023). Connecting to Compete 2023 : la logistique commerciale dans une économie mondiale incertaine – la performance logistique et ses indicateurs. Washington, DC.

Banque mondiale (2025). Base de données mondiale Findex 2025 : connectivité et inclusion financière dans l'économie numérique. Washington, DC.

CNUDCI (2025a). Projet de document d'orientation sur les questions juridiques relatives à l'utilisation de la technologie des registres distribués dans le commerce. A/CN.9/1222. Vienne. 2 mai.

CNUDCI (2025b). Questions juridiques relatives au recours à des organisations autonomes décentralisées dans le commerce. A/CN.9/1225. Vienne. 28 avril.

CNUCED (2020). Accélération de la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique, première édition (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.20.II.D.34. Genève).

CNUCED (2021). Manuel pour la production de statistiques sur l'économie numérique 2020, édition révisée (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.21.II.D.15. Genève).

CNUCED (2022a). Accélération de la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique, deuxième édition (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.22.II.D.21. Genève).

CNUCED (2022b). États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.22.II.D.30. Genève).

CNUCED (2023a). Mesurer la valeur du commerce électronique (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.23.II.D.5. Genève).

CNUCED (2023b). Accélération de la mise en œuvre des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique, troisième édition (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.23.II.D.29. Genève).

CNUCED (2024a). Rapport sur l'économie numérique 2024 : Façonner un avenir numérique écologiquement durable et inclusif (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.24.II.D.12. Genève).

CNUCED (2024b). Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique sur sa septième session. TD/B/EDE/7/4 et TD/B/EDE/7/4/Corr.1. Genève. 6 juin 2024 et 21 mars 2025, respectivement.

CNUCED (2025a). Programme sur le commerce électronique et l'économie numérique : bilan de l'année 2024 (Genève).

CNUCED (2025b). L'aide à la croisée des chemins : tendances de l'aide publique au développement (Genève).

CNUCED (2025c). Fiscalité indirecte du commerce électronique et du commerce numérique : implications pour les pays en développement (publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.23.II.D. 4. Genève).

CNUCED (2025d). Rapport sur l'économie numérique : Édition Pacifique 2024. Promouvoir l'entrepreneuriat et le commerce numériques (Publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.25.II.D.2. Genève).

CNUCED (2025e). Analyse des lacunes en matière de cyberlégislation dans les petits États insulaires en développement du Pacifique (Publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.25.II.D. 4. Genève).

CNUCED (2025f). Rapport sur la technologie et l'innovation 2025 : intelligence artificielle inclusive au service du développement (Publication des Nations Unies. Numéro de vente : E.25.II.D.1. Genève).

GSMA (2024). Rapport sur l'état du secteur de l'argent mobile. Londres.

Nations Unies (2023). Facilitation du commerce numérique et durable : rapport mondial 2023.

Nations Unies (2025), Enquête mondiale des Nations unies sur la facilitation numérique et durable des échanges 2025 (untfsurvey.org).

Oughton EJ, Amaglobeli D et Moszoro M (2023). Estimation des besoins d'investissement en infrastructures numériques pour atteindre le haut débit universel. Document de travail no 23/27. Fonds monétaire international.

UIT (2024). Faits et chiffres 2024. Genève.

UIT, UNESCO et Commission sur le haut débit au service du développement durable (2023). État du haut débit 2023 : la connectivité numérique : une opportunité transformatrice. UIT et UNESCO. Genève.

Annexe I

Études de cas

A. L'éveil numérique au Cambodge : libérer le potentiel du commerce électronique dans une nation jeune et connectée

Le Cambodge, pays d'Asie du Sud-Est riche d'un patrimoine culturel et doté d'une population jeune, est en pleine transformation numérique qui remodèle son paysage économique. Avec plus de 65 % de sa population âgée de moins de 30 ans, une pénétration de l'Internet en plein essor et une adoption croissante de smartphones, le Cambodge devient rapidement un terreau fertile pour le commerce électronique. La pandémie de COVID-19 a accéléré cette évolution, modifiant les comportements des consommateurs et poussant les entreprises et le Gouvernement vers l'utilisation des plateformes numériques. Alors que le pays s'oriente vers sa sortie de la catégorie des pays les moins avancés et connaît une intégration mondiale accélérée, le commerce numérique s'impose comme un pilier central de sa stratégie économique.

Bien que le commerce électronique soit encore naissant – ne représentant que 4 à 5 % du produit intérieur brut selon un rapport récent – il connaît une expansion rapide. Malgré un retard par rapport à certains pays de la région, le commerce électronique du pays représente environ 12 à 13 % du total de l'ASEAN, ce qui met en évidence le potentiel inexploité d'un marché régional évalué à 116,4 milliards de dollars en 2024[1].

1. La vision du Gouvernement pour une croissance numérique

Le Gouvernement a placé la transformation numérique au cœur de sa stratégie nationale de développement. Grâce au Cadre stratégique pour l'économie et la société numériques 2021-2035, à la Politique gouvernementale numérique 2022-2035 et à la Stratégie pentagonale Phase I (2023-2028), le commerce électronique est reconnu comme un pilier essentiel de la croissance inclusive. S'appuyant sur ces bases, le Ministère du Commerce finalise actuellement une stratégie cambodgienne de commerce numérique (2025-2030) visant à renforcer l'inclusion numérique et la compétitivité internationale. Cette vision stratégique est soutenue par des actions concrètes : le lancement de la plateforme d'enregistrement des entreprises en ligne ; une plateforme nationale d'échange de données, CamDX, pour l'interopérabilité des données entre les systèmes gouvernementaux ; une plateforme conçue pour l'authentification des documents officiels gouvernementaux[2] ; et une place de marché interentreprises[3] pour aider les petites et moyennes entreprises (PME), en particulier les femmes et les jeunes entrepreneurs, à accéder à l'espace numérique. Le lancement d'un guichet unique national en 2024 a marqué une étape importante dans la facilitation des échanges, permettant aux exportateurs et aux importateurs de soumettre des documents standardisés via un portail unique, simplifiant ainsi les processus transfrontaliers et s'alignant sur les objectifs d'intégration numérique de l'ASEAN.

Les bases de cette transformation ont été posées très tôt, avec l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique (eT Ready) réalisée en 2017 aidant à définir la voie du commerce électronique du pays et à développer des instruments politiques sur le commerce

[1] Voir https://api.techostartup.center/media/files/PROFITENCE_2024_E-commerce_Report_2.pdf.
[2] Voir https://verify.gov.kh.
[3] Voir https://cambodiatrade.com.

électronique et l'économie numérique. La Stratégie nationale pour le commerce électronique, formulée en 2020 avec le soutien financier du Cadre intégré renforcé (CIR), guide les efforts visant à améliorer l'environnement global des entreprises du commerce électronique et des infrastructures numériques, accroître les capacités des PME, améliorer les compétences numériques et la logistique nationale et transfrontalière, et étendre l'écosystème du commerce électronique dans les zones rurales.

2. La jeunesse au cœur de la transition numérique

Les jeunes cambodgiens et leur maîtrise des nouvelles technologies stimulent l'essor du commerce électronique dans le pays. En 2024, on comptait environ 21,9 millions d'abonnements mobiles et 20 millions de connexions à l'Internet, témoignant d'un accès quasi universel aux smartphones. Les centres urbains sont devenus des pôles d'innovation numérique, où les jeunes entrepreneurs et les consommateurs privilégiant le numérique adoptent les plateformes pour le commerce en ligne, la communication et la créativité. Les réseaux sociaux constituent des points d'entrée pour les petites entreprises qui souhaitent commercialiser et vendre leurs produits directement aux consommateurs, se substituant souvent aux plateformes d'e-commerce traditionnelles.

Cette dynamique portée par les jeunes est soutenue par des initiatives nationales visant à renforcer les capacités et à combler les fractures numériques. Des programmes tels que le Techo Startup Center et Go4eCAM (projet de développement du e-commerce financé par le Fonds européen d'investissement offrent aux MPME et aux jeunes entrepreneurs des formations, des outils numériques et un accès à des plateformes soutenues par le Gouvernement pour développer leurs activités. Ces initiatives privilégient l'inclusion, en aidant les femmes et les entrepreneurs ruraux à participer à l'économie numérique. En complément de ces efforts, la Feuille de route pour le développement des compétences au Cambodge (2023-2035) favorise l'apprentissage tout au long de la vie et la numérisation de la main-d'œuvre, jetant ainsi les bases d'un écosystème numérique robuste et tourné vers l'avenir.

3. Du cash au numérique par défaut

Parmi les succès numériques les plus notables du pays figure l'essor des paiements numériques. Les paiements par QR code ont connu une forte croissance à l'échelle nationale, avec 601 millions de transactions en 2023. Le système de paiement instantané Bakong a également renforcé les liens transfrontaliers : en 2024, Bakong s'est intégré à Alipay+ et a conclu des partenariats avec Maybank (Malaisie) et JB Financial (République de Corée), facilitant ainsi les transferts internationaux. Parmi les nouveaux services de Bakong, on compte une application touristique (lancée en 2024) qui permet aux visiteurs étrangers de payer dans plus de 3,3 millions de points de vente grâce à un QR code. Des services « acheter maintenant, payer plus tard » font également leur apparition : les banques s'associent à des plateformes de commerce électronique pour proposer des prêts à tempérament sans intérêt, intégrant ainsi davantage la finance numérique aux achats en ligne.

4. Fondements politiques et juridiques

Le Cambodge s'est également employé à mettre en place un cadre juridique et réglementaire solide pour favoriser la confiance et la sécurité des transactions en ligne. La loi sur le commerce électronique (2019) et la loi sur la protection des consommateurs (2019) ont jeté les bases de transactions sécurisées. Les lois sur la cybersécurité et la protection des données, actuellement en cours d'élaboration, viseront à répondre aux préoccupations en matière de confidentialité et de cybercriminalité, tandis que l'introduction du système de label de confiance du commerce électronique au Cambodge a renforcé la confiance des consommateurs grâce à la vérification des entreprises en ligne.

Sur le plan régional, le Cambodge s'aligne sur les initiatives de commerce électronique de l'ASEAN, notamment la participation aux négociations de l'Accord-cadre sur l'économie numérique. Le pays a également signé des accords commerciaux bilatéraux avec de grandes économies numériques, dont la Chine et la République de Corée, et renforcer sa coopération avec les Émirats arabes unis grâce à l'Accord de partenariat économique global (APEC).

5. Défis actuels et leçons apprises

Malgré ces progrès, le Cambodge reste confronté à des défis majeurs. La connectivité reste inégale, notamment dans les zones rurales, où l'on estime que 74 % de la population rurale souffre d'une mauvaise connexion Internet. Les lacunes en matière de culture numérique persistent parmi les PME et de nombreuses entreprises n'ont toujours pas de présence officielle en ligne. Le niveau élevé d'informalité, la faible confiance des consommateurs et l'insuffisance des mécanismes de règlement des litiges freinent l'adoption du commerce électronique. L'interopérabilité entre les plateformes gouvernementales doit être renforcée et une représentation plus cohérente du secteur privé est nécessaire pour plaider efficacement en faveur d'améliorations politiques.

Cependant, le parcours du pays en matière de commerce électronique offre de précieux enseignements. Une coordination efficace entre les ministères, sous la direction du Ministère du Commerce, avec le soutien de partenaires de développement tels que la CNUCED, l'ITC, le PNUD et la GIZ, a permis un alignement stratégique et une cohérence des politiques. L'accent est désormais mis sur la transition de l'intégration numérique nationale vers la préparation au commerce électronique transfrontalier, afin de garantir que les MPME puissent se développer, accéder aux marchés internationaux et toucher les consommateurs étrangers.

6. Consolider les acquis et stimuler l'innovation

À l'avenir, l'écosystème du commerce électronique est appelé à se développer à l'expansion à mesure que les infrastructures et les politiques se consolident. En réduisant les inégalités de connectivité, en renforçant les compétences numériques, en améliorant, la protection des consommateurs et en tirant parti des nouvelles tendances, le pays pourra accélérer sa transition vers l'économie numérique. Avec un juste équilibre entre investissements soutenus, partenariats public-privé intégration régionale renforcée, cette dynamique ouvre la voie à une croissance économique inclusive et durable.

B. Le bond du commerce électronique au Kenya : promouvoir l'inclusion dans une économie numérique en évolution rapide

Le Kenya s'est imposé comme une économie numérique de premier plan en Afrique, grâce à ses vastes réseaux mobiles, à l'innovation fintech et à un fort engagement du secteur privé. Son expérience illustre la façon dont une transformation numérique inclusive, soutenue par une planification stratégique, peut ouvrir de nouvelles perspectives de participation économique, notamment pour les MPME, les femmes et les groupes marginalisés.

1. Une infrastructure numérique solide, l'inclusion financière et l'innovation du secteur privé alimentant la croissance du commerce électronique

Le Kenya se classe au troisième rang du marché africain du commerce électronique, avec une valeur de 0,9 milliard de dollars en 2024[4]. Cette croissance repose sur une infrastructure numérique robuste, avec plus de 22,7 millions d'internautes (environ 41 % de la population) et 66 millions de connexions mobiles actives, soit un taux de pénétration de 119 %[5]. L'inclusion financière est un facteur clé de cette tendance, avec plus de 84,8 % des adultes ayant accès à des services financiers formels via des comptes bancaires ou des comptes d'argent mobile, en grande partie grâce au portefeuille mobile M-Pesa[6].

Le secteur privé dynamique a joué un rôle essentiel dans la transformation de cet accès numérique et financier en un écosystème de commerce électronique dynamique. Entreprises de télécommunications, start-up fintech, détaillants et banques sont à la pointe de l'innovation dans les paiements mobiles, les commandes en ligne, les paiements par QR code et les modèles « acheter maintenant, payer plus tard ». Safaricom, le plus grand opérateur mobile du pays, est un acteur majeur du marché grâce à son réseau de paiement mobile M-Pesa et à la plateforme de commerce électronique Masoko.

Les MPME, qui contribuent à environ 35 % du produit intérieur brut et emploient plus de 80 % de la population active, se tournent de plus en plus vers le numérique, commençant souvent par des plateformes de réseaux sociaux avant de migrer vers des plateformes de commerce électronique formelles. Des programmes de soutien et des pôles technologiques aux start-up financières accélèrent cette transition en proposant des prêts aux commerçants, des outils numériques et des solutions marketing. Il est à noter que plus de la moitié des adultes ont effectué des transactions quotidiennes par argent mobile en 2024, contre 24 % en 2021, soulignant le rôle central des paiements électroniques dans le commerce quotidien. Ces initiatives privées s'inscrivent dans le cadre des efforts publics visant à étendre l'accès au numérique à l'échelle nationale.

2. Stratégie de commerce électronique centré sur l'humain

La Stratégie nationale de commerce électronique, lancée en décembre 2023[7], marque une étape majeure dans la transformation numérique du pays. Pour la mettre en œuvre efficacement, le Kenya a mis en place des mécanismes de gouvernance solides, notamment un comité interministériel de commerce électronique et une unité de coordination dédiée. Cette stratégie s'appuie sur des initiatives nationales plus vastes, telles que le Plan directeur national du

4 Voir https://www.statista.com.
5 Voir https://datareportal.com/reports/digital-2024-kenya.
6 Voir centralbank.go.ke/wp-content/uploads/2024/12/2024-FINACCESS-HOUSEHOLD-SURVEY-MAIN-REPORT.pdf.
7 Voir https://www.ca.go.ke/sites/default/files/CA/E-Commerce%20Strategy/National%20E-Commerce%20Strategy%20%202023.pdf.

numérique (2022-2032) et la Vision 2030, qui continuent de développer les infrastructures des TIC et la connectivité à haut débit. Des réformes juridiques complémentaires, notamment de nouvelles réglementations en cours d'élaboration en matière de protection des consommateurs, visent à créer un environnement réglementaire propice à une croissance sûre et inclusive du commerce électronique.

Grâce à sa vision audacieuse appelée à rendre le commerce en ligne accessible à tous, la Stratégie place l'humain au cœur de l'économie numérique, garantissant que personne, y compris les groupes marginalisés et mal desservis, n'est laissé pour compte. Élaborée conjointement par le Ministère de l'Information, des Communications et de l'Économie numérique et le Ministère du Commerce, des Investissements et de l'Industrie, avec le soutien de la GIZ et de la CNUCED, la Stratégie vise à bâtir un écosystème de commerce électronique fiable et inclusif qui favorise une participation équitable dans toutes les régions et pour tous les groupes démographiques.

L'inclusion est un pilier central de la Stratégie. S'appuyant sur les enseignements tirés du projet eT Ready soutenu par la CNUCED[8] et à la suite de vastes consultations avec des organisations œuvrant pour les droits et l'inclusion des personnes handicapées, la Stratégie intègre des mesures ciblées pour garantir l'accessibilité des plateformes numériques, en cohérence avec les politiques nationales plus larges, et des efforts tels que le Kenya Bureau of Standards, qui a introduit des normes d'accessibilité pour les produits et services TIC en 2022, exigeant que les services numériques publics et privés soient accessibles aux personnes handicapées, en collaboration avec inABLE, une organisation à but non lucratif qui autonomise les aveugles et les malvoyants.

L'objectif 5 de la Stratégie relative aux compétences et aux capacités humaines prône la conception de plateformes de commerce électronique accessibles et appelle à la mise en place de mesures incitatives pour soutenir les entreprises de commerce électronique dirigées par des personnes handicapées, ainsi que par des femmes et des jeunes. En s'attaquant aux obstacles structurels, la Stratégie vise à donner aux populations rurales, aux personnes handicapées et aux autres groupes exclus les moyens de participer activement à l'économie numérique et d'en tirer profit.

L'effort en faveur de l'inclusion s'étend au-delà des frontières du Kenya grâce à un alignement stratégique sur les cadres régionaux et continentaux. La Stratégie complète la Stratégie de commerce électronique de la CAE et le Protocole sur le commerce numérique de la Zone de libre-échange continentale africaine, contribuant ainsi à harmoniser les normes en matière de protection des consommateurs, de flux de données et de paiements numériques. Ces efforts visent à ouvrir de nouveaux marchés et à garantir que les vendeurs kenyans en ligne, notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, puissent participer plus équitablement au commerce numérique transfrontalier.

3. Les femmes dans l'économie numérique

Le Kenya a réalisé des progrès significatifs en matière de participation des femmes à l'économie numérique. La forte pénétration de l'Internet et de la téléphonie mobile a permis à de nombreuses femmes de contourner les barrières traditionnelles du marché, les réseaux sociaux et les plateformes mobiles offrant des possibilités flexibles et accessibles, en particulier pour celles qui concilient vie professionnelle et responsabilités familiales. Un processus d'enregistrement d'entreprise simplifié, ne nécessitant que 23 jours, a encore réduit les obstacles bureaucratiques qui ont tendance à affecter les femmes de manière disproportionnée en raison des contraintes de temps, d'un accès limité aux intermédiaires et d'une connaissance juridique limitée.

L'argent mobile, les paiements numériques et les plateformes de microfinance ont ouvert de

[8] Voir https://unctad.org/system/files/official-document/dtlecdc2022d2_en.pdf.

nouvelles perspectives aux femmes n'ayant pas accès aux services bancaires formels pour se lancer dans le commerce. Cependant, des défis majeurs liés au genre subsistent. L'accès au financement demeure un obstacle très important, car les femmes entrepreneures sont moins susceptibles de disposer de garanties ou d'antécédents de crédit formels et sont souvent confrontées à des taux d'intérêt plus élevés ou à des refus de prêt, malgré la solidité des systèmes d'information sur le crédit du pays.

Les lacunes en matière de conformité fiscale et de maîtrise du numérique constituent également des défis pour les entreprises dirigées par des femmes, notamment en zones rurales, où la gestion d'obligations fiscales complexes ou la maîtrise d'outils de commerce électronique peu familiers peuvent s'avérer extrêmement difficiles sans un soutien adéquat. Néanmoins, une forte culture d'innovation et de collaboration entre pairs contribue à combler ces lacunes grâce à des réseaux dirigés par des femmes qui favorisent les compétences numériques, le mentorat et l'accès au marché.

L'expérience du Kenya montre que des infrastructures et un environnement commercial favorables peuvent réduire considérablement les obstacles auxquels sont confrontées les femmes. Parvenir à une véritable égalité des sexes dans l'économie numérique nécessite une attention politique soutenue au financement, au développement des compétences et aux contraintes spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées.

4. Feuille de route pour une croissance inclusive

La transformation numérique du Kenya s'accélère, portée par sa stratégie nationale inclusive de commerce électronique. Si certains défis subsistent, comme l'élargissement de l'accès numérique aux femmes, aux jeunes et aux populations rurales, la réduction des coûts de transaction et de logistique pour les petites entreprises et le renforcement des cadres juridiques de protection des consommateurs, ces obstacles offrent des possibilités évidentes de croissance et d'innovation continues. L'engagement du Kenya à combler ces lacunes par des politiques ciblées, le renforcement des capacités et l'amélioration des infrastructures crée un environnement propice où tous les citoyens peuvent bénéficier du commerce numérique.

Les efforts collaboratifs entre le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires de développement, tels que la CNUCED, la GIZ, l'Union européenne et la Banque mondiale, stimulent ce processus. Comme l'a si bien déclaré le secrétaire d'État Eliud Owalo : « Cette stratégie de commerce électronique constitue une avancée majeure pour lever les obstacles qui entravent le commerce électronique dans le pays depuis de nombreuses années. » Grâce à un engagement soutenu en faveur de l'inclusion et de l'innovation, le Kenya est prêt à libérer tout le potentiel de son économie numérique, favorisant une croissance durable et équitable qui atteint toutes les couches de la société.

C. L'élan numérique au Vanuatu : un modèle de leadership du commerce électronique dans le Pacifique

Le Vanuatu apparaît comme un exemple probant parmi les petits États insulaires en développement du Pacifique, illustrant la manière dont une transformation numérique inclusive peut être réalisée grâce à des institutions solides, à l'innovation locale et à des partenariats régionaux efficaces. Malgré les contraintes liées à l'isolement et aux infrastructures, le pays a stratégiquement investi dans la construction d'une économie numérique dynamique et inclusive. L'expérience du Vanuatu offre un modèle reproductible pour d'autres petits États insulaires en développement qui construisent leur propre avenir numérique.

1. Leadership institutionnel pour un commerce électronique inclusif

Le Vanuatu se distingue parmi les petits États insulaires en développement par son architecture institutionnelle dédiée au développement du commerce électronique. Au cœur de ses progrès se trouve la création d'une unité dédiée au commerce électronique au sein du Ministère du Tourisme, du Commerce et des Entreprises ni-Vanuatu, ainsi que des activités commerciales et des initiatives de développement économique spécifiquement axées sur sa population autochtone, le peuple ni-Vanuatu. Ces deux entités jouent un rôle essentiel dans la coordination des efforts nationaux et régionaux en matière de commerce numérique. L'unité pilote de la mise en œuvre de la Stratégie et de la Feuille de route nationales pour le commerce électronique, élaborées en 2022 avec le soutien des partenaires de développement, vise à accélérer l'adoption du commerce électronique, à accroître la préparation au numérique, à soutenir la transformation économique et à libérer le potentiel du commerce numérique dans l'archipel[9]. Cette stratégie adopte une approche globale du commerce numérique et fournit une feuille de route claire pour renforcer l'économie numérique et intégrer le Vanuatu aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

L'un des piliers de l'approche du pays est le Comité national du commerce électronique, un organisme multipartite qui pilote la mise en œuvre dans les domaines stratégiques prioritaires, notamment les infrastructures, les cadres juridiques, la logistique commerciale, les paiements, les compétences numériques, le financement et le soutien aux PME. Ce comité réunit des représentants du Gouvernement, du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile, garantissant une action inclusive et coordonnée. Ensemble, ces mécanismes institutionnels assurent une grande cohérence des politiques et un engagement fort des parties prenantes, offrant un modèle pour la manière dont les petites économies peuvent institutionnaliser leurs efforts de transformation numérique afin de stimuler une croissance inclusive.

2. Innovation locale et renforcement de l'écosystème numérique

Les initiatives de transition numérique du Vanuatu, menées par le Gouvernement, sont renforcées par l'innovation locale et les initiatives communautaires. L'Association pour l'innovation et l'économie numérique du Vanuatu (V-IDEA) joue un rôle essentiel en fédérant les entrepreneurs du numérique, en plaidant pour des politiques favorables et en favorisant la collaboration au sein de l'écosystème technologique[10]. Parallèlement, l'incubateur de commerce électronique V-Lab soutient les start-up et les MPME en phase de démarrage par des formations techniques,

[9] La stratégie a été élaborée dans le cadre du projet « Renforcer un environnement favorable et inclusif au commerce électronique aux Tonga et au Vanuatu », mis en œuvre par TradeWorthy et financé par le Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce. Le Fonds européen d'investissement et l'Union européenne ont également apporté leur soutien financier au lancement de la stratégie.

[10] Créé en 2021, V-IDEA sert de pont entre le Gouvernement et les innovateurs locaux, amplifiant les voix locales dans le dialogue national et régional. Voir https://vanuatu-idea.com.

de mentorat et d'un accès aux outils numériques. Sa mission est de donner aux entrepreneurs locaux, en particulier aux jeunes et aux femmes, les moyens de bâtir des entreprises résilientes et tournées vers l'avenir. L'Association a animé plus de 300 ateliers techniques et sessions de formation gratuites sur des sujets tels que le commerce électronique, le codage, la réalité virtuelle, l'impression en 3D, l'Internet des objets et les paiements numériques. Depuis sa création, il a accompagné plus de 150 entrepreneurs à travers des programmes de durées variables (allant d'une semaine à une année complète) et a dispensé une formation en leadership et en compétences numériques à plus de 300 jeunes dans le cadre de son programme Yut Pawa entre 2023 et 2024. Il a également mis en place le premier incubateur numérique en 2024, financé par l'Accord du Pacifique sur des relations économiques plus étroites (PACER) Plus, et soutenu par le Gouvernement, la Chambre de commerce et V-Lab. En étroite collaboration avec les acteurs du développement, V-Lab propose un accompagnement ciblé dans des domaines tels que le marketing numérique, la vente en ligne et l'éducation financière. Les entrepreneurs accompagnés ont un fort potentiel et la réussite de leurs projets a un impact significatif sur l'écosystème commercial et numérique.

Afin de maintenir cette dynamique et de favoriser l'échange de connaissances, le Vanuatu organise chaque année depuis 2021 un Symposium sur le commerce électronique. Cet événement rassemble des acteurs de tous les secteurs pour partager les meilleures pratiques, célébrer les réussites locales et harmoniser les priorités en matière de développement numérique. Il constitue une plateforme essentielle pour faire progresser le dialogue et maintenir la visibilité. En mai 2025, l'initiative a évolué vers une Semaine numérique plus large sur le thème « Innover aujourd'hui, pérenniser demain ». Cet événement de quatre jours, organisé à Santo, a intégré le Symposium sur le commerce électronique, la Journée des droits des consommateurs et les Journées nationales des TIC afin de créer une plateforme unifiée pour sensibiliser, mettre en avant l'innovation et mobiliser la collaboration intersectorielle en faveur d'une économie numérique résiliente et inclusive[11].

3. La coopération régionale comme catalyseur de la croissance numérique

Le progrès numérique du Vanuatu est étroitement lié à la coopération régionale et au soutien multilatéral, l'Initiative pour le commerce électronique dans le Pacifique, menée par le secrétariat du FIP, y jouant un rôle central[12]. Grâce à cette initiative, le Vanuatu a bénéficié d'un renforcement des capacités, d'une assistance technique et d'un alignement stratégique sur la Stratégie et la Feuille de route régionales du commerce électronique du Pacifique (2021-2025). Le Vanuatu a par ailleurs bénéficié d'un renforcement des capacités, d'une assistance technique et d'opportunités d'apprentissage entre pairs adaptés à la région, ce qui a accéléré son progrès numérique. Les avancées institutionnelles et techniques du pays ont également été renforcées par l'étroite collaboration des partenaires de développement.

Parmi eux, la CNUCED a joué un rôle déterminant dans ce processus, avec son évaluation eT Ready en 2018, qui a permis d'identifier les principales lacunes politiques et de préparer le terrain pour des interventions stratégiques. Cela a conduit à l'élaboration de la Stratégie et de la Feuille de route nationales du Vanuatu pour le commerce électronique (2022), que la CNUCED a soutenues parallèlement à des ateliers de renforcement des capacités, à la coordination des parties prenantes et au suivi de la mise en œuvre, notamment grâce à son initiative eTrade for all. En complément de ces efforts, l'UNCDF, par l'intermédiaire du Programme d'économie numérique du Pacifique, une initiative menée conjointement avec le PNUD et la CNUCED, s'est

[11] Voir https://digitalweek.gov.vu/index.php.

[12] L'Initiative favorise l'apprentissage par les pairs et l'harmonisation des politiques entre les pays du Pacifique, permettant à des pays comme Vanuatu d'intensifier leurs efforts en matière d'économie numérique, tout en faisant progresser les normes communes et la cohérence réglementaire dans toute la région.

concentré sur la promotion de la finance numérique et l'élargissement de l'accès aux services numériques, en particulier dans les communautés éloignées et mal desservies, ainsi que sur des activités de recherche et de renforcement des capacités à l'échelle régionale. Le CIR a également contribué à renforcer les capacités institutionnelles liées au commerce, tandis que l'Union européenne a soutenu les investissements dans les infrastructures des TIC et la réforme juridique. La Banque mondiale a soutenu d'importants projets d'infrastructure dans le secteur des TIC et les domaines liés aux paiements. Collectivement, ces partenariats ont contribué à jeter les bases solides de l'inclusion numérique au Vanuatu, avec des programmes ciblés qui autonomisent les MPME, les femmes et les jeunes, garantissant que les avantages du commerce numérique sont largement partagés dans la société.

4. S'attaquer aux contraintes pour accélérer les progrès

Malgré la forte dynamique du développement numérique, plusieurs défis continuent de freiner la croissance du commerce électronique. Parmi ceux-ci figurent la connectivité Internet et l'accessibilité financière, encore freinées par l'accès limité à l'électricité, notamment dans les zones rurales. Si la maîtrise du numérique s'est améliorée grâce à des initiatives locales et des programmes de formation, elle nécessite encore des investissements plus importants, notamment parmi les populations plus âgées et les petits entrepreneurs peu familiarisés avec les plateformes numériques. L'interopérabilité et la logistique des paiements continuent d'empêcher les MPME de participer pleinement aux marchés régionaux et mondiaux en raison du manque d'options de paiement et du manque de fiabilité des systèmes de livraison. Ces difficultés sont aggravées par des contraintes structurelles plus larges, telles que des coûts d'expédition élevés, des économies d'échelle limitées et une vulnérabilité aux perturbations climatiques.

Néanmoins, l'expérience du Vanuatu offre de précieux enseignements aux autres petits États insulaires en développement confrontés à des défis similaires. Son approche, ancrée dans un leadership institutionnel fort, une collaboration multipartite inclusive et une innovation locale, démontre la façon dont des stratégies sur mesure peuvent efficacement combler la fracture numérique. Des initiatives telles que V-Lab et V-IDEA offrent une illustration de la manière dont l'innovation communautaire peut compléter les efforts politiques nationaux, garantissant une croissance numérique inclusive et résiliente. Si des lacunes persistent en matière d'infrastructures, de compétences et de logistique, l'engagement du pays en faveur de l'inclusion, de la cohérence des politiques et de l'harmonisation régionale a jeté les bases solides d'une transformation numérique durable. Son expérience souligne que les stratégies de commerce électronique adaptées au contexte et intégrées dans des efforts de transformation numérique plus larges peuvent contribuer à combler la fracture numérique et à générer de vastes possibilités de transformation économique.

Annexe II

Méthodologie

Les examens de la mise en œuvre appliquent une méthodologie de suivi pour évaluer les progrès et les lacunes, documenter les bonnes pratiques, les impacts politiques et les leçons apprises dans la mise en œuvre des recommandations, actions et mesures dérivées d'un document de référence national ou régional, tel qu'une évaluation (eT Ready ou fondée sur la méthodologie eT Ready), ou un document de politique de référence clé (par exemple un plan d'action, une stratégie ou une politique de commerce électronique)[1]. Seuls les pays dont le document de référence a été finalisé à la date de juin 2024 ont été pris en compte dans le rapport.

Tableau
Aperçu de la participation des pays partenaires eTrade à diverses examens de mise en œuvre

	Document (publié/livré)	Examen de la mise en œuvre				Pays examiné au moins une fois
		D'abord	2e	3e	4e	
Africa						
Bénin	eTR (2020), ECS (2021)					
Botswana	ECS (2021)					
Burkina Faso	eTR (2018)	✓	✓	✓	✓	✓
Côte d'Ivoire	eTR (2021), ECS (2024)		✓	✓	✓	✓
Ghana	eTR (2023), ECS (2024)					
Kenya	eTR (2022), ECS (2023)			✓	✓	✓
Lesotho	eTR (2019)	✓				✓
Libéria	eTR (2018)					
Madagascar	eTR (2018)	✓	✓	✓		✓

[1] Un plan d'action vise à aider les pays à prioriser la mise en œuvre des recommandations issues d'un plan eT Ready, à formuler des projets à réaliser sur une période de 12 mois et à sécuriser des partenariats et un soutien financier auprès de divers partenaires. Conçus pour être flexibles et adaptables, ils permettent des ajustements rapides à l'évolution des circonstances et des priorités. Une stratégie de commerce électronique est un document destiné à être officiellement approuvé par un gouvernement (dans le cas d'un pays). Elle comprend généralement une vision et une mission, des objectifs stratégiques et des initiatives décrits dans un plan de mise en œuvre, couvrant plusieurs domaines politiques prioritaires soutenant le développement du commerce électronique. Les stratégies s'étendent généralement sur une période allant jusqu'à cinq ans ; incluent des cadres de gouvernance et de suivi et d'évaluation ; et élaborent une réponse pangouvernementale, intégrée à l'agenda public, conformément aux objectifs de développement national et visant à promouvoir un environnement propice au commerce électronique à court et moyen termes. Une stratégie de commerce électronique peut s'inscrire dans une politique nationale de commerce électronique, un cadre stratégique établi par un gouvernement pour réglementer et promouvoir le commerce électronique, ou inversement, selon les besoins spécifiques du pays.

	Document (publié/livré)	Examen de la mise en œuvre				Pays examiné au moins une fois
		D'abord	2e	3e	4e	
Malawi	eTR (2020), eTR-AP (2025)		✓	✓	✓	✓
Mali	eTR (2020)			✓		✓
Mauritanie	eTR (2024), ECS (ongoing)				✓	✓
Niger	eTR (2020), ECS (ongoing)		✓	✓	✓	✓
Rwanda	ECS (2023), ECP				✓	✓
Sénégal	eTR (2018), ECS (2019)	✓	✓	✓	✓	✓
Togo	eTR (2018), ECS (2021)	✓	✓	✓	✓	✓
Tunisie	eTR (2022), eTR-AP (2022)			✓	✓	✓
Ouganda	eTR (2018)	✓	✓	✓	✓	✓
République-Unie de Tanzanie	eTR (2020), ECS (2025)				✓	✓
Zambie	eTR (2018)	✓	✓	✓	✓	✓
Asie						
Afghanistan	eTR (2019)					
Bangladesh	eTR (2019), ECP (2020)			✓	✓	✓
Bhoutan	eTR (2017), ECP (2021)	✓	✓			✓
Cambodge	eTR (2017), ECS (2020)	✓	✓		✓	✓
Irak	eTR (2020)			✓		✓
Jordanie	eTR (2022), ECS (2023)				✓	✓
République démocratique populaire lao	eTR (2018)					
Mongolie	eTR (2023)				✓	✓
Birmanie	eTR (2018), ECS (2021)	✓				✓
Népal	eTR (2017), ECS (2019)	✓	✓	✓	✓	✓
Pacifique						
Îles Cook	Autres (2023)					
Fidji	eComAss (2020), ECS (2025)					

	Document (publié/livré)	Examen de la mise en œuvre				Pays examiné au moins une fois
		D'abord	2e	3e	4e	
Kiribati	eTR (2019), ECS (ongoing)					
Micronésie (États fédérés de)	eComAss (2020)					
Nauru	eComAss (2021)					
Niue	eComAss (2020)					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	eComAss (2020), ECS (2024)			✓		✓
Samoa	eTR (2017), ECS (2022), ECP (ongoing)	✓		✓	✓	✓
Îles Salomon	eTR (2018), ECS (2023)		✓	✓	✓	✓
Tonga	eComAss (2020), ECS (2021)			✓	✓	✓
Tuvalu	eTR (2019), ECS (2023)		✓	✓	✓	✓
Vanuatu	eTR (2018), ECS (2022)	✓			✓	✓
Autres						
Pérou	eTR (2023)				✓	✓
TOTAL	**43**	**13**	**14**	**20**	**23**	**31**

Abréviations : évaluation du commerce électronique (eComAss), eT Ready (eTR), plan d'action eT Ready (eTR -AP), stratégie/politique de commerce électronique (ECS/ECP), autre type de document stratégique (autre). En bleu : réalisé avec le soutien du de la CNUCED. En vert : fondé sur la méthodologie de la CNUCED.

Ces rapports constituent un élément central du Mécanisme eTrade d'appui à la mise en œuvre. Ce Mécanisme s'appuie sur un réseau de points focaux nationaux en charge du commerce électronique, principalement de hauts fonctionnaires des ministères du commerce ou d'autres entités clés dans le domaine du commerce électronique. Ils participent régulièrement aux activités liées au Mécanisme d'appui à la mise en œuvre du commerce électronique et bénéficient d'ateliers de renforcement des capacités. Ces points focaux jouent un rôle essentiel pour garantir la participation de toutes les parties prenantes aux examens de mise en œuvre, notamment à travers l'identification, la sensibilisation et la mobilisation des personnes-ressources clés des secteurs public et privé.

Les améliorations méthodologiques, les adaptations au contexte et les enseignements tirés des examens précédents ont permis à la CNUCED de mieux saisir la diversité des réalités et les progrès des réformes dans les pays participants. La méthodologie mise à jour s'articule autour de quatre phases principales, qui se sont déroulées entre novembre 2024 et septembre 2025. Ces phases ont été consacrées à : (a) la mise à jour de la méthodologie d'examen et à la personnalisation et à la mise à l'essai du questionnaire ; (b) la collaboration avec les parties prenantes pour renforcer les capacités ; (c) la collecte, la vérification et l'analyse des données et la rédaction du rapport ; et (d) l'examen et le recueil des commentaires des parties prenantes, ainsi que la finalisation, la révision et la publication du rapport.

Figure
Quatre phases principales de la méthodologie mise à jour

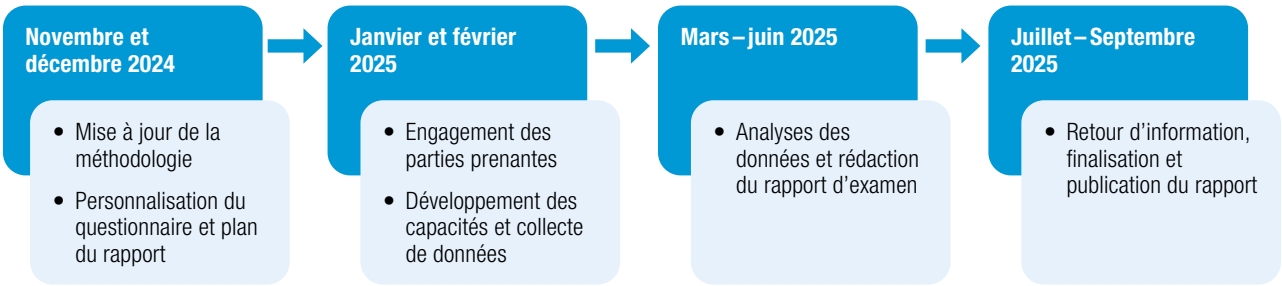

A. Phase 1

1. Mise à jour de la méthodologie

La méthodologie révisée reflète à la fois la diversité des pays partenaires et les différents stades de mise en œuvre des réformes. Contrairement aux examens précédents, qui se concentraient principalement sur les pays évalués entre 2017 et 2020, essentiellement les pays les moins avancés, le champ d'application de la présente étude a été élargie. Elle inclut les pays ayant élaboré divers documents de référence sur le commerce électronique, tels que des évaluations du commerce électronique fondées sur la méthodologie de la CNUCED, menées par d'autres partenaires de développement, ou un plan d'action eT Ready, une stratégie ou une politique de commerce électronique soutenue par la CNUCED.

Par conséquent, la présente analyse s'écarte de la structure habituelle de l'eT Ready, fondée sur sept domaines d'action, et s'articule autour de deux piliers principaux. Le premier est axé sur la qualité des processus d'élaboration des politiques de commerce électronique et la mise en œuvre des réformes favorisant le commerce électronique. Le second met en lumière, dans certains domaines, les évolutions au sein de l'écosystème numérique et du commerce électronique au sens large. Cette évolution permet une évaluation plus globale et plus flexible des efforts de réforme du commerce électronique menés par les pays examinés ; quel que soit le document de référence spécifique utilisé, certains pays en utilisent une combinaison. Conformément à l'approche testée lors des examens précédents, le modèle d'évaluation établi sur une estimation du taux de mise en œuvre a été progressivement abandonné au profit d'une analyse plus centrée sur l'impact et axée sur des éléments narratifs. Cette approche permet de recueillir des informations qualitatives sur la mise en œuvre des réformes, notamment les défis persistants et les opportunités émergentes. Afin d'illustrer ces dynamiques de manière pratique et spécifique à chaque pays, des études de cas pour le Cambodge, le Kenya et le Vanuatu sont présentées à l'annexe I, reflétant divers contextes régionaux et de développement. Ces études de cas offrent un aperçu concret des processus de réforme menés par les pays, illustrant ce qui a fonctionné, les difficultés et les domaines dans lesquels le soutien dans le futur pourrait être le plus efficacement ciblé.

2. Personnalisation du questionnaire et plan du rapport

Le questionnaire demeure un élément central du processus d'examen. Constamment amélioré au fil des itérations, il a été mis à jour afin de mieux refléter les réalités et l'évolution des besoins des pays participants. Ses principaux objectifs sont de documenter l'impact, les enseignements à tirer et les défis de la mise en œuvre des réformes liées au commerce électronique, et de mettre en évidence les bonnes pratiques et les initiatives réussies. Afin d'améliorer la qualité des données et l'engagement, le questionnaire contient des « conseils pour un bon reporting » qui encouragent les pays répondants à : (a) impliquer activement les parties prenantes, notamment les ministères de tutelle, les organismes de réglementation et la société civile ; (b) planifier stratégiquement la collecte de données et identifier en amont les contributions requises et les entités responsables ; (c) fournir des données factuelles pour mettre en évidence les progrès et les impacts, en référençant explicitement les sources ; (d) se concentrer sur les nouveaux développements, particulièrement pertinents pour un pays ayant participé à des examens précédents ; et (e) améliorer la visibilité des initiatives réussies en incluant des citations, des images et des exemples précis. Parallèlement, la CNUCED a préparé un plan de rapport annoté pour aider les points focaux nationaux à aligner leurs contributions sur la méthodologie révisée et à assurer la cohérence de la structure finale du rapport.

B. Phase 2

1. Engagement des parties prenantes

Une communication officielle a été envoyée aux personnes de contact désignées et aux points focaux pour les questions liées au commerce électronique, principalement ceux des ministères chargés du commerce des pays partenaires du Mécanisme d'appui à la mise en œuvre du commerce électronique, afin d'ancrer le processus d'examen au sein des administrations nationales. Cette étape a permis de formaliser le rôle des points focaux dans chaque pays et assuré leur engagement. Les missions permanentes respectives à Genève ont également été impliquées ; leur soutien a contribué à renforcer l'engagement de leurs capitales respectives et, dans certains cas, à identifier de nouveaux points focaux.

2. Développement des capacités et collecte de données

Afin de favoriser une compréhension commune du processus d'examen et de ses objectifs, un atelier en ligne de renforcement des capacités s'est tenu les 28 et 29 janvier 2025. Cet atelier était divisé en trois sessions couvrant les pays francophones d'Afrique, les pays anglophones d'Afrique et d'Asie, et les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et du Pacifique. Parmi les participants figuraient des points focaux et d'autres parties prenantes nationales concernées, telles que les ministères de tutelle, les régulateurs et autres organismes du secteur public, ainsi que des représentants du secteur privé dont les capacités à participer au processus d'examen ont été significativement renforcées[2].

[2] Au total, 248 personnes se sont inscrites aux trois sessions et ont bénéficié de ressources partagées (enregistrement vidéo et présentation), tandis que 126 participants, dont 53 femmes et 73 hommes, ont assisté aux sessions en direct avec des séances de questions-réponses. Des représentants de 20 pays y ont participé, à savoir : 12 pays d'Afrique ; 4 pays d'Asie ; 3 pays du Pacifique ; et 1 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La plupart des participants provenaient du secteur public. Les participants ont salué l'engagement des parties prenantes et le processus d'examen de la mise en œuvre de la CNUCED, reconnaissant son rôle dans la coordination des efforts, la collecte de données essentielles et l'accélération de la mise en œuvre des mesures prioritaires contenues dans les eT Ready et les stratégies de commerce électronique. Ils ont reconnu la manière dont ces examens de mise en œuvre ont contribué à identifier les initiatives nécessitant un soutien supplémentaire et ont signalé les lacunes dans la mise en œuvre. Ils ont également souligné leur rôle dans le renforcement des liens entre le ministère responsable et le secteur privé afin de garantir une cohésion et une exécution efficaces des politiques. Des éclaircissements ont été demandés sur la méthodologie et le calendrier de l'examen, et ont été rapidement traités. Plus de 90 % des répondants ont jugé la qualité des présentations « bonne » ou « excellente », et ont trouvé les discussions « suffisamment » ou « significativement » ouvertes et inclusives. Environ 91 % des répondants ont convenu que le format de l'événement était adéquat en termes de calendrier, de durée et de structure.

À la suite de l'atelier, le questionnaire de collecte de données a été communiqué à tous les pays partenaires. Tout au long du mois de février 2025, la CNUCED a régulièrement assuré un suivi afin d'optimiser les délais de réponse, des prolongations de délais étant accordées au cas par cas. La collecte de données a été complétée par des entretiens et des échanges avec des fonctionnaires d'organisations régionales.

C. Phase 3

La CNUCED a procédé à une analyse approfondie et à un examen de la qualité de toutes les réponses au questionnaire, complétés par des recherches documentaires supplémentaires. Ce processus analytique a permis de synthétiser un volume important de données et d'informations spécifiques à chaque pays. La rédaction du rapport a eu lieu entre mars et juin 2025, reflétant ainsi l'ampleur et la profondeur des données collectées.

D. Phase 4

Fin juin 2025, la version préliminaire du rapport a été diffusée en interne et à des parties externes, notamment aux points focaux eTrade et aux partenaires eTrade for all. Les commentaires ont contribué à enrichir la base factuelle du rapport et à garantir l'exactitude des faits. La révision, la mise en page, la traduction en français et l'impression ont été achevées en septembre 2025 en vue de sa diffusion publique dans le cadre de la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (20-23 octobre 2025, Genève).

Tout au long du rapport, des thèmes transversaux, tels que l'intégration de la dimension de genre, l'inclusion des jeunes, le soutien aux communautés rurales et les personnes handicapées, sont intégrés lorsque cela est pertinent. L'accent est également mis sur le manque persistant de statistiques fiables relatives au commerce électronique, reconnaissant qu'un développement numérique inclusif et durable dépend d'une élaboration de politiques fondée sur les données. Le rapport se concentre principalement sur le commerce électronique, tout en gardant à l'esprit le contexte plus large du commerce numérique (défini comme l'ensemble des échanges commandés et/ou livrés numériquement)[3]. Certains goulots d'étranglement identifiés, tels que les lacunes en matière d'infrastructures, les obstacles réglementaires et les pénuries de compétences, s'appliquent à la fois au commerce électronique et au commerce numérique. Les solutions proposées dans ce cadre visent donc à faciliter non seulement le développement du commerce électronique, mais aussi le commerce numérique au sens large.

[3] Le commerce électronique désigne spécifiquement la vente ou l'achat de biens et de services effectués sur des réseaux informatiques par des méthodes conçues pour passer et recevoir des commandes (c'est-à-dire « commandées numériquement »). Le commerce numérique englobe tous les échanges internationaux commandés numériquement (commerce électronique international) ou livrés numériquement. Par conséquent, le commerce numérique comprend non seulement les transactions internationales de commerce électronique, mais aussi les services fournis à distance par des moyens numériques. Parallèlement, le commerce numérique exclut les transactions nationales de commerce électronique entre acheteurs et vendeurs résidant sur le même territoire économique. Pour plus de précisions sur le commerce électronique et le commerce numérique, voir CNUCED (2023a).

unctad.org

Printed at United Nations, Geneva – 2516372 **(F)** – November 2025 – 97 – **UNCTAD/DTL/ECDE/2025/2**

© Julia Amaral, Yeti Studio - stock.adobe.com